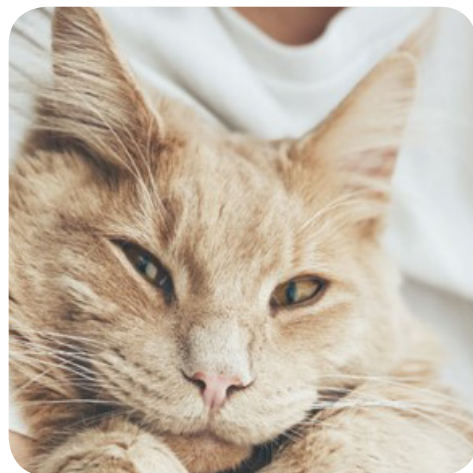
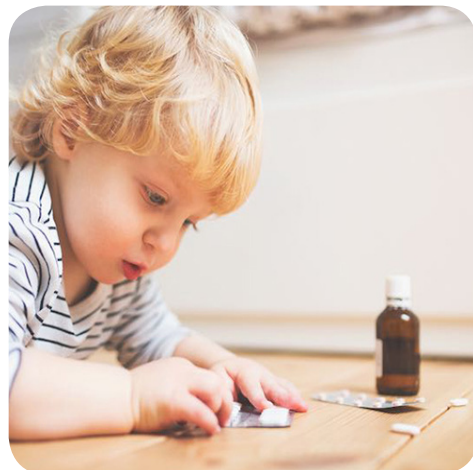




Rapport d'activité 2020

1 janvier - 31 décembre



antigif
centrum
centre
antipoisons

070 245 245



Détails de contact Centre Antipoisons

Hôpital Militaire Reine Astrid

Rue Bruyn 1, 1120 Bruxelles

e-mail: info@poisoncentre.be

site web: www.centreantipoisons.be



be_poisoncentre



@be_poisoncentre



www.facebook.com/agccap



Antigifcentrum – Centre Antipoisons

Administration

T: 02 264 96 36

F: 02 264 96 46

Direction

Directrice générale

Dr. Anne-Marie Descamps

Directeur général adjoint

Prof. dr. Dominique Vandijck

Suivant le modèle de rapport harmonisé CEE figurant à l'annexe II de la Résolution du conseil 90/C329/03

Ref: Eline Bekaert, Patrick De Cock, Evelien De Smet, Jonas Moens, Regine Pire, Lieve Stammen, Jonas Van Baelen, Geert Verstegen, Pascale Wallemacq, Dominique Vandijck, Anne-Marie Descamps. Rapport annuel 2020. AGC/2021/008.

Editorial

Peu d'autres secteurs sont confrontés à de nombreux défis et font face à de nombreuses réformes telles que la santé. Des changements qui sont aussi activement traités. Le rythme de cette modernisation restera également élevé durant les années à venir. Et ce n'est pas seulement souhaitable mais aussi nécessaire au service de la pérennité, de l'accessibilité et de la qualité de notre système de santé unique. De nouvelles possibilités dans le domaine des TIC, des innovations technologiques et thérapeutiques, un patient de plus en plus informé, le développement vers la rationalisation, la concentration et la spécialisation de l'activité médicale, etc. sont autant de développements qui auront un impact majeur sur notre beau secteur. Le Centre Antipoisons est aussi déterminé à répondre à ces évolutions avec un esprit frais et avant-gardiste. Cela demande des choix et des ajustements continus mais nous sommes convaincus que nous avons une grande dose d'innovation et de résilience. Cela nous met dans une bonne position de départ pour surfer au sommet de la vague de réforme et pour répondre à tous les changements et opportunités qui l'accompagnent.

Une nouvelle vision sur l'avenir du Centre Antipoisons a été élaborée cette année. Etre et rester en tête est le point de départ. Nous y parviendrons en approfondissant, élargissant et reliant davantage nos activités (V³) et ce, grâce à la collaboration et à la coopération. Nous nous fixons ainsi une ambition solide. Le Centre Antipoisons est le centre de référence en toxicologie. Une maison d'expertise, d'expérience et de réflexion critique, bâtie sur des bases solides et tournée vers le long terme. Notre rôle est de fournir des données solides et à jour scientifiquement étayées avec des conseils d'experts sur le triage et l'approche des problèmes toxicologiques aigus et chroniques. Nous faisons cela pour tous ceux qui y font appel, sans aucune distinction. Maintenant que nous sommes confrontés au coronavirus, notre expertise est plus que jamais sollicitée. Il a donc fallu trouver un moyen de répondre à des consultations et des questions souvent urgentes concernant des niches souvent spécifiques dans le vaste domaine de la toxicologie.

2020 a été une année dont tout le monde se souviendra. Pour la communauté internationale, elle continuera d'avoir un arrière-goût aigre-doux suite à une pandémie sans précédent qui nous a tous touchés individuellement et collectivement. Des efforts et des forces inégalés de tous les coins de notre société ont été unis dans l'intérêt de la santé et du bien-être général.

Dans le paysage complexe des soins de santé, chaque organisation a prouvé sa place en amenant une petite pièce ou une pièce au puzzle presque confus qui s'est déroulé devant nous.

Avant de vous laisser lire, nous tenons à adresser nos sincères remerciements à toute notre équipe d'experts, de l'administration et des services de soutien pour le gros travail qui a été effectué, et ce dans des circonstances qui n'étaient pas évidentes. Chacun a pris sa responsabilité depuis la permanence ou depuis son domicile. Personne n'a jeté l'éponge, garantissant ainsi la continuité 24/7 de notre ligne d'urgence. Nous avons dû trouver de nouvelles façons d'être ensemble et faire vivre notre belle organisation de l'intérieur et rayonner vers l'extérieur.

Ensemble, nous savions et savons accomplir beaucoup de choses, avec une grande valeur ajoutée sociale. En tant que direction, nous leur sommes reconnaissants à tous et très fiers de notre Centre Antipoisons!

Beaucoup de plaisir de lecture & #avancerensemble

Dr. Anne-Marie Descamps

directrice générale

Prof. dr. Dominique Vandijck

directeur général adjoint



Table des matières

Editorial.....	2
Terminologie.....	7
1 Vision et mission.....	8
1.1 <i>Information, conseil et triage pour le grand public et les professionnels</i>	13
1.1.1 <i>Fourniture d'informations téléphoniques en cas d'empoisonnement</i>	13
1.1.2 <i>Fourniture d'informations téléphoniques pour la prévention des intoxications</i>	14
1.1.3 <i>Fourniture d'informations par e-mail pour la prévention des intoxications</i>	14
1.2 <i>Centre de données pour les compositions de produits</i>	16
1.2.1 <i>Documentation</i>	16
1.2.1.1 <i>Données provenant de l'industrie</i>	16
1.2.1.2 <i>Données provenant du suivi des appels</i>	17
1.2.1.3 <i>Données provenant de la littérature scientifique</i>	18
1.2.2 <i>Médicaments</i>	18
1.2.3 <i>Cosmétiques</i>	18
1.2.4 <i>Mélanges dangereux</i>	19
1.2.5 <i>Autres mélanges</i>	19
1.2.6 <i>Produits phytopharmaceutiques</i>	20
1.2.7 <i>Biocides</i>	20
1.3 <i>Partenaire dans la recherche scientifique</i>	21
1.3.1 <i>Chiffres annuels d'analyse des données</i>	21
1.3.2 <i>Etudes de suivi</i>	23
1.4 <i>Dépôt national des antidotes</i>	24
1.5 <i>Toxicovigilance: fonction de veille et de signal</i>	26
1.6 <i>AGC Academy</i>	27
1.6.1 <i>Congrès, symposiums, journée d'étude</i>	27
1.6.2 <i>AGCAP Academy bulletin d'information</i>	27
1.6.3 <i>Recherche scientifique</i>	27
1.7 <i>Rôle central dans la sensibilisation et la prévention</i>	28
1.7.1 <i>Le site internet</i>	28
1.7.2 <i>Bulletin</i>	28
1.7.3 <i>La presse</i>	28
1.7.4 <i>Médias sociaux</i>	29
1.8 <i>Partenaire de la politique de santé (inter)nationale</i>	30
1.8.1 <i>Grand-Duché de Luxembourg</i>	30
1.8.2 <i>EAPCCT</i>	30

2	Realisations 2020	32
2.1	Info, avis et triage du public et des professionnels	33
2.1.1	Informations données lors et concernant une exposition	34
2.1.2	Informations données dans le cadre de la prévention d'une intoxication aigue	39
2.1.3	Informations données par mail	41
2.2	Banque de données pour la composition des produits	42
2.2.1	Evolution actuelle en Europe	42
2.3	Partenaire dans la recherche scientifique	43
2.3.1	Analyse des données annuelles	43
2.3.1.1	Expositions humaines	43
a.	Les victimes	43
b.	Voie d'exposition	45
c.	Causes de l'exposition humaine	49
d.	Expositions par catégorie de produits	53
e.	Cas de décès chez l'homme	100
f.	Les examens de suivi	100
2.3.1.2	Expositions chez l'animal	102
a.	Les 10 produits présentant le plus grand nombre d'expositions chez l' animal	104
b.	Cas de décès chez les animaux	107
2.4	Antidotes: centre national d'expertise et stock d'urgence	108
2.4.1	Antidotes délivrés par le Centre Antipoisons	108
2.4.2	La mise à disposition des antidotes	109
2.5	Toxicovigilance: fonction de surveillance et d'alerte	111
2.5.1	Gels désinfectants pour les mains	111
2.5.2	Protoxyde d'azote	112
2.5.3	Javel	113
2.5.4	E-liquide	113
2.5.5	Produits borderlines	114
2.6	Academie du CAP AGC Academy	116
2.6.1	Résumés soumis dans le cadre de conférences	116
2.6.1.1	Congres EAPCCT, Talinn, 19-22 mai 2020	116
2.6.1.2	International Forum on Quality and Safety in Healthcare, Copenhagen	116
2.6.2	Articles	117
2.6.3	Livres	117
2.6.4	Présentations et formations	117
2.6.5	Encadrement des étudiants	118
2.7	Point de contact pour la sensibilisation et la prévention	119
2.7.1	Le site web	119
2.7.2	Médias sociaux	120
2.7.3	Bulletins d'information	121
2.7.4	Presse	121

3	Données administratives.....	123
3.1	<i>Statut</i>	123
3.2	<i>Personnel</i>	123
3.3	<i>Résultats 2020 - Budget 2021</i>	124
3.4	<i>Conseil d'administration</i>	126

Terminologie

Exposition/intoxication: le Centre Antipoisons est contacté pour des expositions (soupçonnées) à une substance/un produit. Si un humain ou un animal est en entré en contact avec cette substance ou ce produit mais que cela se déroule sans symptômes ni atteinte à la santé, on parle d'une exposition. C'est le cas, par exemple, lorsqu'un produit a peu de toxicité ou lorsque la quantité ingérée est inférieure à une dose toxique. L'intoxication ne se produit que lorsque des personnes ou des animaux boivent, mangent, inhalent, injectent ou touchent suffisamment d'une substance (dangereuse)(poison) pour provoquer une maladie ou la mort.

La **pharmacovigilance** est la science et les activités liées à la détection, à l'évaluation, à la connaissance et à la prévention des effets secondaires ou d'autres problèmes liés aux médicaments¹. Chaque nouveau médicament qui arrive sur le marché a été testé de manière approfondie au préalable mais certains effets secondaires (rares) ne se manifestent que lorsqu'un médicament est (depuis un certain temps) sur le marché².

La **toxicovigilance** est la surveillance et la détection de situations présentant un risque nouveau ou inacceptable pour la santé humaine ou animale causé par un produit potentiellement toxique. Cette mission du Centre Antipoisons est liée à la proposition de mesures (de prévention) pour maîtriser le risque.

Les **mélanges dangereux** sont des mélanges classés comme dangereux en raison de leurs effets sur la santé ou en raison de leurs effets physiques³.

Un **effet indésirable** comprend non seulement les effets secondaires nocifs et involontaires résultant de l'utilisation autorisée d'un médicament à des doses normales mais également les effets secondaires résultant d'erreurs médicamenteuses et d'une utilisation non conforme aux conditions de commercialisation (par exemple: surdosage, mauvaise utilisation, toxicomanie, erreurs de médication et effets indésirables suspectés liés à une exposition professionnelle).

Les **biocides** sont des pesticides utilisés pour dissuader, rendre inoffensifs ou détruire les organismes indésirables. Avec les produits phytosanitaires, les biocides entrent dans la catégorie des pesticides. Exemples de biocides: insecticides, rodenticides, agents de nettoyage et de désinfection, fongicides et produits de protection du bois⁴.

¹European Medicines Agency. (2020b, december 11). Pharmacovigilance: Overview. <https://www.ema.europa.eu/en/human-regulatory/overview/pharmacovigilance-overview>

² FAGG/AFMPS. (2021, 4 mars). Pharmacovigilance | AFMPS. Agence Fédérale des Médicaments et Produits de Santé.

<https://www.fagg-afmps.be/fr/humain/médicaments/médicaments/pharmacovigilance>

³ <https://echa.europa.eu/nl/information-on-chemicals>

⁴ SPF Santé Publique. (2020, 7 décembre). Biocides. <https://www.health.belgium.be/fr/environnement/substances-chimiques/biocides>

1 Vision et mission

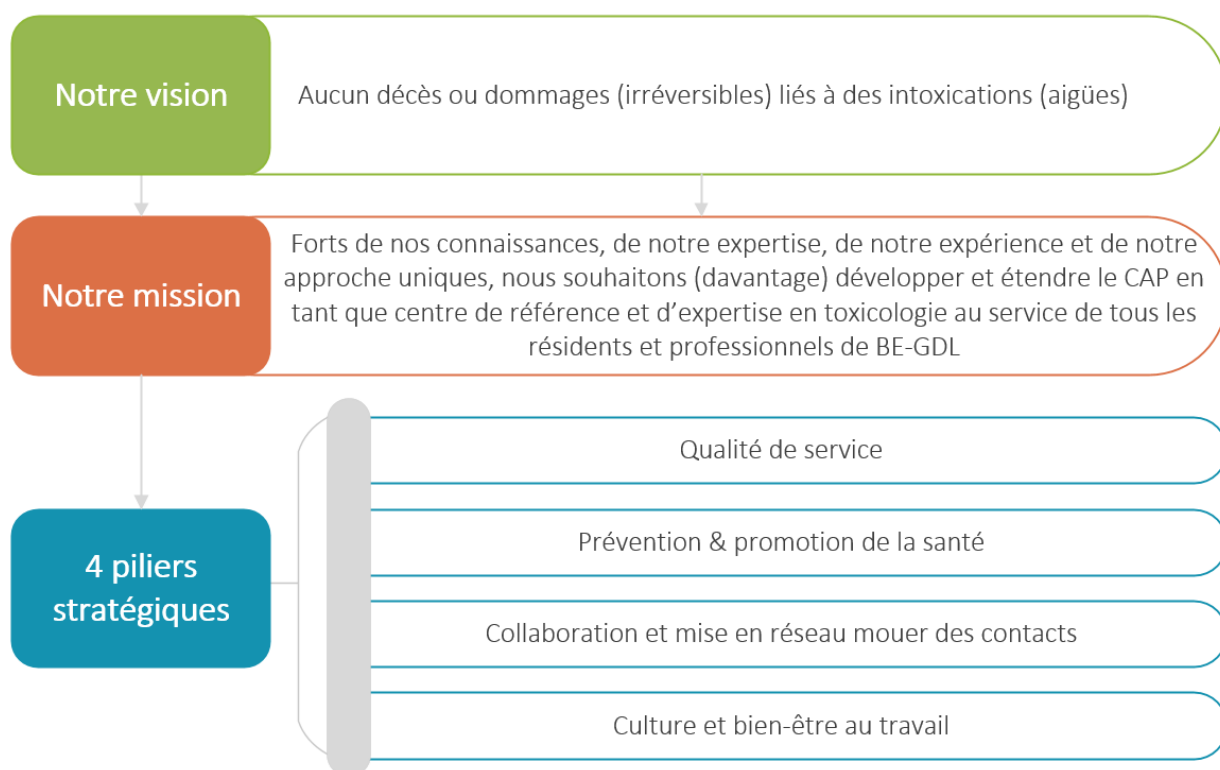
Un exercice stratégique approfondi et détaillé, basé sur des données et des chiffres pour esquisser les grandes lignes pour l'avenir, était à l'ordre du jour cette année. Avec un nouveau tandem de direction à la barre, le Centre Antipoisons est à un tournant de son existence et une vision accompagnée d'un plan de politique stratégique et opérationnel a été développée qui concrétise les ambitions et les contours.

Notre vision: Aucun décès ou dommages (irréversibles) liés à des intoxications (aigües).

Notre mission: Forts de nos connaissances, de notre expertise, de notre expérience et de notre approche uniques, nous souhaitons (davantage) développer et étendre le CAP en tant que centre de référence et d'expertise en toxicologie au service de tous les résidents et professionnels de BE-GDL.

Notre politique repose sur quatre piliers stratégiques:

1. Qualité de service
2. Prévention & promotion de la santé
3. Collaboration et mise en réseau mouer des contacts
4. Culture et bien-être au travail



Cela se traduit en outre par **neuf objectifs**, sur lesquels le reste est construit:

1. Information, conseil & triage du public et des professionnels
2. Centre de données pour les formulations de produits
3. Partenaire de recherche scientifique
4. Centre de coordination des antidotes
5. Toxicovigilance: fonction de veille et de signal
6. CAP Academy
7. Point de contact pour la sensibilisation & la prévention
8. Partenaire de la politique (inter)nationale de la santé
9. Participation à la gestion des catastrophes et des calamités

Aucun décès ou dommages (irréversibles) liés à des intoxications (aigües)

Information, conseil & triage du public et des professionnels

Toxicovigilance: fonction de veille et de signal

Centre de coordination des antidotes

Participation à la gestion des catastrophes et des calamités

Point de contact pour la sensibilisation & la prévention

CAP Academy

Centre de données pour les formulations de produits

Partenaire de la politique (inter)nationale de la santé

Partenaire de recherche scientifique

Un Centre Antipoisons 3.0 #vision2025

V³ - approfondir, élargir et relier

Le Centre Antipoisons belge joue un rôle clé dans notre système de santé. Il est chargé d'informer et de conseiller le grand public et les professionnels (para)médicaux sur le triage, l'approche et les possibles effets sur la santé des problèmes toxicologiques (aigüs). Le Centre Antipoisons est disponible 24/7, jour et nuit, aussi bien par téléphone que via internet. En outre, la gestion de la documentation scientifique, la fourniture d'antidotes et la toxicovigilance font partie des tâches essentielles. L'identification rapide des produits (de consommation) dangereux sur le marché est une tâche permanente. Les rapports sur les (nouveaux) médicaments, drogues, produits ou compléments alimentaires qui causent de (graves) problèmes de santé après utilisation sont rapidement partagés avec d'autres organisations (gouvernementales). Si nécessaire, les produits peuvent être retirés du marché.

En tant qu'organisation multidisciplinaire avec une mission très spécifique, avec un mélange d'employés de parcours divers, nous sommes une organisation qui forme un pôle important et unique dans le domaine de la santé. Le leitmotiv est de contribuer à des soins de niche de base et spécialisés, accessibles à tous et prenant en compte les défis et opportunités du futur. Avec le nouveau tandem de direction depuis le 1er janvier 2020, le Centre Antipoisons a également élaboré une vision pour le futur proche et plus lointain et l'envisage avec fierté et confiance. Vous pouvez en lire le résultat dans ce qui suit.

Créer de la valeur ajoutée, c'est ce que fait le Centre Antipoisons – sur base de sa mission légale clairement définie – en étant disponible 24/7 pour tous les résidents domiciliés en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg pour obtenir des informations et des conseils sur l'impact des intoxications. En tant que Centre Antipoisons, nous avons plus que jamais l'ambition de devenir et de rester 'au premier plan'. La carte de l'innovation et de la recherche scientifique est donc en train d'être remplie. Partir des forces intrinsèquement présentes, de bas en haut, est le point de départ ('**approfondir**'). Mais aussi avec un esprit critique et ouvert pour affûter ou exploiter des forces moins/peu développées ('**élargir**'). Vouloir exceller est la norme. Nous gardons le doigt sur le pouls et anticipons de manière proactive les nombreux nouveaux développements et défis auxquels nous sommes confrontés. Cela inclut de nouvelles connaissances scientifiques, de nouveaux groupes cibles, des changements et des mutations dans le paysage de la santé, des évolutions sociales, la numérisation et la (télé)médecine et des mouvements, et ce, dans un contexte international de plus en plus globalisé.

Nous voulons utiliser encore plus les opportunités scientifiques, et c'est pourquoi nous nous engageons à une bonne coopération avec toutes les parties prenantes et parties impliquées ('**relier**'). Beaucoup de choses peuvent être accomplies avec une dose suffisante et saine de pragmatisme, de nuance et d'ouverture. Nous croyons en cela. Nous osons examiner les inefficacités et les angles morts et nous avons également l'oeil pour (encore) plus de services de qualité, de prévention et de responsabilité sociale. Nous travaillons avec des ressources publiques: la transparence avec laquelle nous utilisons ces ressources et ce que nous réalisons avec elles est évidente. Une bonne utilisation des données est en effet essentielle pour cela. L'exploitation de la richesse des données dont le Centre Antipoisons est riche peut contribuer à

une prise de décision éclairée, à une amélioration ciblée et à des avantages sanitaires (sociaux) démontrables et à assurer un avenir radieux au Centre Antipoisons.

Devenir et rester **au premier plan** est ce qui nous motive dans sa mise en oeuvre.

En route vers le Centre Antipoisons 3.0

Le paysage de la santé est en constante évolution et est engagé dans des réformes historiquement profondes. Plus de qualité et d'efficacité grâce à un travail plus intégré dans et entre les secteurs sont essentiels à cet égard. Le futur modèle de soins sera un modèle d'échelle et basé sur la rationalisation et la centralisation de l'expertise (médicale), dans laquelle tous les niveaux de soins doivent être fortement impliqués. Il est évident que cela a également des conséquences pour le Centre Antipoisons et nécessite donc des ajustements. En tant que Centre Antipoisons, nous sommes convaincus que nous pouvons jouer un rôle de premier plan dans cette évolution, à la fois dans une fonction de référence suprarégionale, spécialisée et de première ligne. Nous voulons et prendrons volontiers notre responsabilité à cet égard.

La situation financière du système de santé n'est pas rose. C'était déjà le scénario avant la pandémie de la COVID-19, dont les conséquences se feront sentir pendant longtemps. C'est pourquoi la spécialisation et la collaboration sont des mots clés. Le point de départ est que des soins de base-spécialisés sont proposés au plus près de la population et des soins très complexes au niveau (supra)régional. En tant que Centre Antipoisons, nous voyons ici un double rôle. Un rôle de premier point de contact (1) pour le grand public et les soins de première ligne et (2) pour les médecins spécialistes.

Le résultat de ces efforts devrait profiter à l'ensemble du secteur. Le système doit évoluer vers un système dans lequel la prévention, les soins et la spécialisation de niche forment un seul et même continuum de soins, au service du patient. Cela ne sera possible que sur base d'un engagement fort et d'une vision à long terme, à travers les législatures.

Le Centre Antipoisons apporte plus que sa (petite) pierre à l'édifice pour contribuer à la réalisation des principes de base sur lesquels repose notre système de santé. Par exemple, nous réussissons non seulement à réduire l'utilisation inappropriée des soins par les médecins généralistes/services d'urgence ('abordabilité'), mais aussi la précision ('qualité') et la rapidité ('accessibilité') avec lesquelles les conseils d'experts sont fournis inégalement. Nous osons dire que nous sommes une des services la plus accessible vers lequel n'importe qui peut se tourner pour obtenir des conseils spécialisés. Tout cela se fait à travers un mécanisme de financement où les activités du Centre Antipoisons sont déterminées au moyen d'une subvention, dans une enveloppe fermée et un cadre budgétaire. Dans ce contexte, le Centre Antipoisons peut faire ses propres choix et déterminer les priorités. Les possibilités de canaux de financement supplémentaires sont également à l'étude.

L'investissement structurel dans l'informatique et la poursuite de la numérisation constituent une condition préalable essentielle pour passer à un CAP 3.0. Bien sûr, cela n'est pas possible sans un retour sur investissement. Il doit aller de pair avec la gestion du processus de

changement que nous déployons. La mise en oeuvre de telles innovations nécessite des efforts mais génère des gains d'efficacité et de bien-être. Ici, nous avons fait un pas en avant significatif avec l'introduction du formulaire d'admission électronique mais il reste encore du chemin à parcourir. Envisager une optimisation supplémentaire de la saisie des données, le contrôle du système d'enregistrement des produits (chimiques), la traçabilité et le suivi des appels, l'analyse des tendances, les ajustements suite aux réglementations et normes européennes, etc.

Les données sont cependant le nouveau moteur des organisations. C'est un levier important qui facilite et stimule une prise de décision éclairée. Il permet d'objectiver et d'améliorer certains processus puis de faciliter leur suivi. Cela dit, le pont vers la qualité devient un petit pont. 'Mesurer, c'est savoir'! La numérisation, par exemple, facilite l'accès à l'information et rend la surveillance et le suivi plus précis, plus efficaces et plus rapides. Bien sûr, il est important de ne pas comparer des pommes avec des poires et les résultats doivent être interprétés correctement. Il est évident que la numérisation a un prix. Mais nous sommes convaincus que ces dépenses sont nécessaires, d'autant plus qu'elles peuvent conduire à un retour sur investissement significatif si la numérisation s'inscrit dans une approche intégrée et intelligente. Afin de réaliser nos ambitions, le Centre Antipoisons a besoin de collaborateurs aux compétences différentes qui, ensemble, créent de la valeur ajoutée. L'apprentissage tout au long de la carrière et le développement personnel (continu) sont les critères.

Le gouvernement a fait un choix irréversible pour développer le secteur. Dans la formation du réseau vertical et horizontal, des exigences et des attentes inévitablement plus élevées (y compris la rentabilité) seront définies. Une niche où, entre autres, le gouvernement voit encore une 'marge d'amélioration' raisonnable, comprend les pharmacies (hospitalières). Par exemple, il souhaite impliquer davantage les pharmaciens dans la pharmacie clinique où ils peuvent apporter plus de valeur ajoutée dans les soins aux patients. Une telle réorganisation fait que les soins intégrés et transmuraux se rapprochent pas à pas. Fondé sur notre mission fondamentale de 'la gestion, le stockage et la distribution des antidotes', le Centre Antipoisons a de grandes ambitions et souhaite exploiter de nouvelles perspectives complémentaires à l'exercice d'intégration des pharmacies (hospitalières). Le Centre Antipoisons estime qu'il voit un rôle dans la réalisation d'un inventaire générique du stock d'antidotes et la mise à disposition de l'expertise spécifique (et rare) qui lui est associée qui peut contribuer à l'adéquation (l'antidote correct en fonction des antécédents de cas) et au coût-utilisation consciente (pas de gaspillage) de ces produits souvent chers et périssables.

Il est important de savoir que les avantages de la centralisation ne deviendront visibles qu'à moyen (et long) terme, et que cela nécessite des investissements financiers et temporels initiaux (à court terme). Investissements nécessaires pour inventorier, standardiser et activer numériquement le processus. La collaboration doit réduire les coûts et accroître l'expertise.

Seul, vous allez plus vite, mais ensemble vous allez plus loin. C'est donc clair et évident pour le Centre Antipoisons. Notre vision de la route vers l'avenir est celle dans laquelle le mot 'ensemble' reste central.

#avancerensemble

1.1 Information, conseil et triage pour le grand public et les professionnels

Les missions du Centre Antipoisons sont inscrites dans l'Arrêté royal du 25 novembre 1983 (M.B. du 6 janvier 1984) et ont été complétées par différents décrets.

1.1.1 Fourniture d'informations téléphoniques en cas d'empoisonnement

Le Centre Antipoisons fournit des informations toxicologiques au grand public, aux médecins et autres prestataires de soins en Belgique 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. La permanence, qui répond aux appels, est constituée d'une équipe de pharmaciens et de médecins ayant une expertise unique en toxicologie. La permanence est joignable via le numéro de téléphone gratuit 070/245 245.



Traditionnellement, les médecins du Grand-Duché de Luxembourg pouvaient également faire appel au Centre Antipoisons belge. Depuis juin 2015, ce service a été étendu et le Centre Antipoisons est également accessible à tous les résidents du Grand-Duché de Luxembourg. Ils peuvent appeler gratuitement au numéro 8002-5500.

Le Centre Antipoisons reçoit des appels pour des intoxications avec différents produits. Cela concerne les médicaments, les produits ménagers, les produits phytosanitaires, les biocides, les cosmétiques, les drogues, les plantes, les animaux, l'alimentation et les produits chimiques.

A chaque appel, les experts qui s'occupent de la permanence évaluent le risque pour la santé. Ils donnent des conseils sur les propriétés toxiques du produit, les symptômes (attendus) et les risques liés à son exposition, les premiers soins et l'éventuelle nécessité d'une intervention médicale ou d'une hospitalisation.

1.1.2 Fourniture d'informations téléphoniques pour la prévention des intoxications



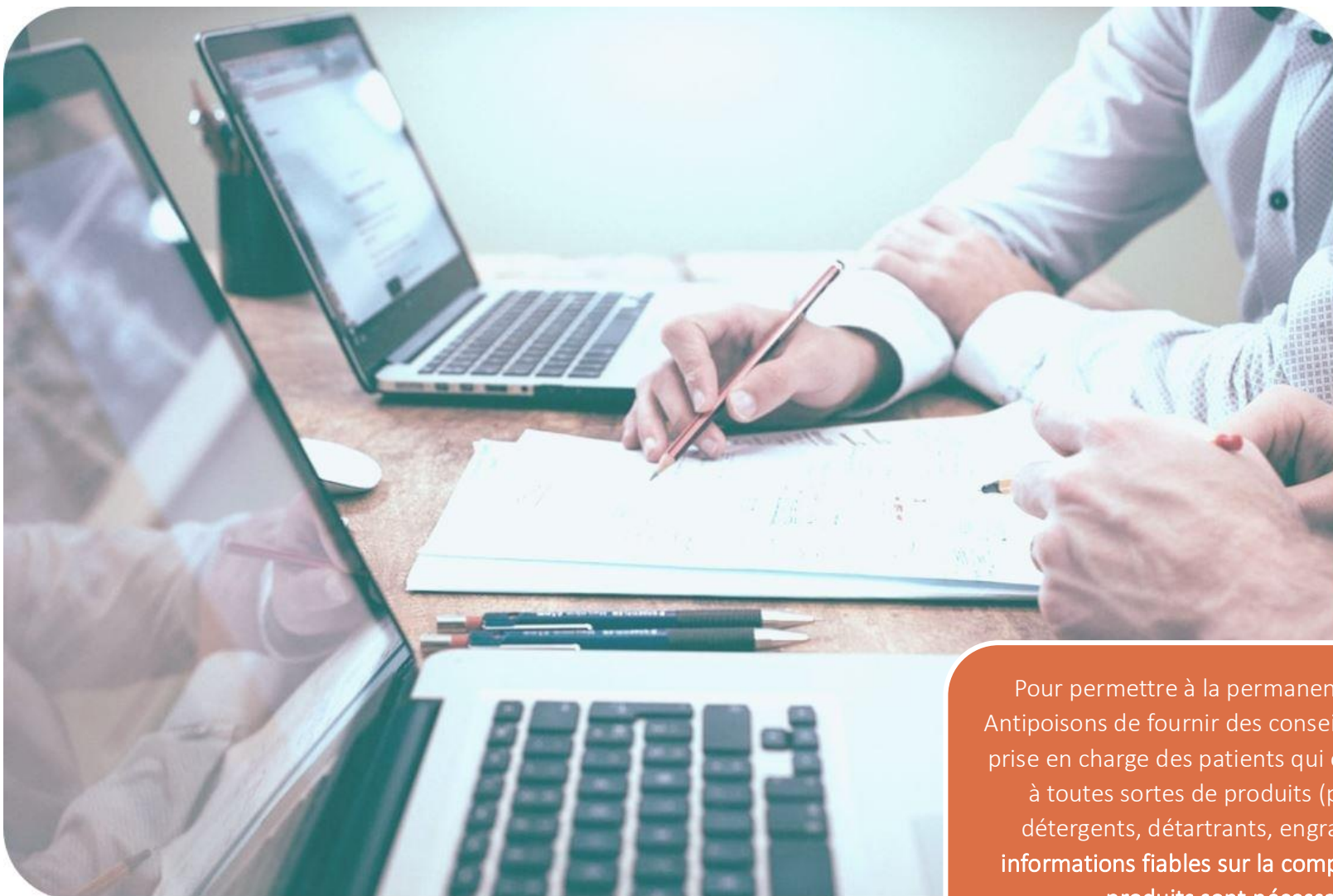
Le Centre Antipoisons belge veut minimiser les dommages sur la santé après une intoxication, mais **veut également jouer un rôle dans la prévention des intoxications**. Cela signifie que la permanence médicale répond également aux questions par téléphone (070/245.245) du grand public et des professionnels de la santé qui souhaitent se protéger ou protéger les autres préventivement contre les intoxications.

Exemples de questions d'information en prévention d'intoxications aigües:

- Je prend un médicament A, y a-t-il une interaction avec un médicament B?
- Y a-t-il des plantes qui vaudraient mieux ne pas se trouver sur une plaine de jeu?
- Quelle est la meilleure manière de rincer mes yeux?
- Comment nettoyer un thermomètre au mercure cassé?
- Comment et où se procurer un antidote particulier?

1.1.3 Fourniture d'informations par e-mail pour la prévention des intoxications

Pour les demandes d'informations non urgentes du grand public et des professionnels de santé sur des sujets toxicologiques, le Centre Antipoisons utilise l'adresse e-mail medical.team@poisoncentre.be. Il s'agit de questions sur, par exemple, une analyse de risques d'une situation particulière, de protocoles en cas d'empoisonnement, etc. De cette manière, le Centre Antipoisons joue à nouveau la carte de la prévention. Faciliter la communication par e-mail réduit la barrière pour contacter le Centre Antipoisons pour des questions moins urgentes, mais néanmoins importantes.



Pour permettre à la permanence du Centre Antipoisons de fournir des conseils précis pour la prise en charge des patients qui ont été exposés à toutes sortes de produits (par exemple détergents, détartrants, engrais, etc.), des informations fiables sur la composition de ces produits sont nécessaires.

1.2 Centre de données pour les compositions de produits

Pour permettre à la permanence du Centre Antipoisons de fournir des conseils précis pour la prise en charge des patients qui ont été exposés à toutes sortes de produits (par exemple détergents, détartrants, engrais, etc.), des informations fiables sur la composition de ces produits sont nécessaires. Les détails de ces compositions de produits sont stockés dans une base de données à laquelle la permanence a accès 24/7.

Le Centre Antipoisons belge a été désigné comme organisation pour recevoir la composition des mélanges dangereux qui sont mis sur le marché⁵. Le Centre Antipoisons reçoit également la composition des biocides⁶.

De plus, la permanence a accès à la composition des pesticides à usage agricole. Depuis 2015, le Centre Antipoisons a également reçu la composition de mélanges dangereux, de biocides et de pesticides agricoles entrant sur le marché luxembourgeois.

1.2.1 Documentation

Le Centre Antipoisons gère une grande base de données scientifique et technique contenant des informations sur les substances toxiques. Il existe trois bases de données internes disponibles qui servent comme aide pour répondre aux appels:



1. Données provenant de l'industrie
2. Données provenant du suivi des appels
3. Données provenant de la littérature scientifique

Plus d'informations sont données sur ces trois bases de données dans les paragraphes suivants.

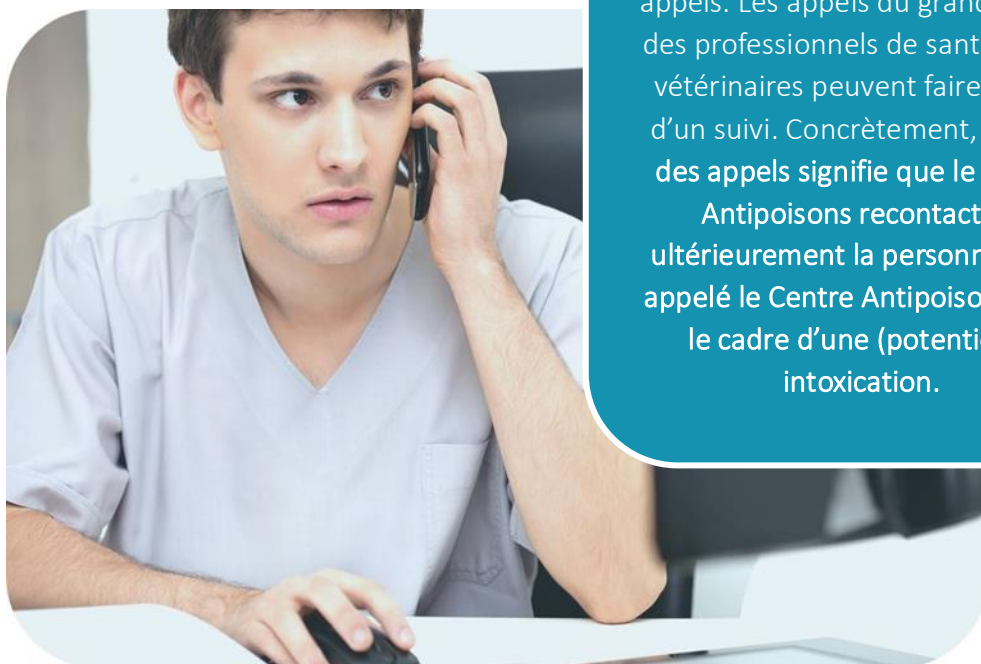
1.2.1.1 Données provenant de l'industrie

Il est important que la permanence médicale identifie le produit avec lequel l'exposition s'est produite. En général, l'appelant fournit le nom commercial du produit qui est indiqué sur l'étiquette. La composition du produit est ensuite examinée dans la fiche d'information que les fabricants confient au Centre Antipoisons. Quand le produit et sa composition sont identifiés, la toxicité du produit est évaluée. Pour cela, le Centre Antipoisons dispose d'une vaste base de données interne mais il a également accès à diverses bases de données externes. Les bases de données externes les plus fréquemment utilisées sont: les séries Micromedex Health Care (Poisindex, Drugdex), Toxbase et Toxinz. Ces bases de données collectent des informations pertinentes sur un grand nombre de substances toxiques et constituent une aide utile pour le Centre Antipoisons.

⁵Mission du Centre Antipoisons telle que définie dans l'Arrêté royal du 21 avril 2016. L'article 45 du règlement CLP (Art. 45 1272/2008/EU) prévoit que chaque Etat membre de l'UE (Union européenne) désigne une institution qui est responsable de la réception de la composition des mélanges dangereux mis sur le marché.

⁶Mission du Centre Antipoisons telle que définie dans l'Arrêté royal du 8 mai 2014.

1.2.1.2 Données provenant du suivi des appels



Le Centre Antipoisons organise un suivi supplémentaire pour certains appels. Les appels du grand public, des professionnels de santé et des vétérinaires peuvent faire l'objet d'un suivi. Concrètement, **le suivi des appels signifie que le Centre Antipoisons recontactera ultérieurement la personne qui a appelé le Centre Antipoisons dans le cadre d'une (potentielle) intoxication.**

Le but de ces suivis est d'obtenir des informations complémentaires intéressantes sur le cas et de contribuer ainsi à la prévention et à une meilleure connaissance de la toxicité des produits pour l'homme et l'animal. Les informations collectées lors du suivi des appels sont stockées dans une base de données interne du Centre Antipoisons.

Vous pouvez choisir de suivre les appels pour différentes raisons. Un élément déclencheur de suivi peut être la gravité d'un cas ou une intoxication peu fréquente. Un suivi est ensuite effectué pour recueillir plus d'informations sur l'issue d'un cas. Cela conduit à une meilleure connaissance et à une prévention possible de cas similaires. Des suivis complémentaires sont organisés dans le cadre de rapports, dont ceux du SPF Santé Publique. Par exemple, pour le rapport intermédiaire "produits phytosanitaires" (2019), un suivi des appels concernant l'intoxication professionnelle aux produits phytosanitaires a été réalisée. Le Centre Antipoisons assure également le suivi d'autres rapports, tels que les rapports "pharmacovigilance chez l'homme" et "pharmacovigilance chez les animaux".

1.2.1.3 Données provenant de la littérature scientifique

Le Centre Antipoisons dispose d'une bibliothèque interne qui est complétée par la bibliothécaire chaque mois avec des publications scientifiques pertinentes sur la toxicologie. Ces publications scientifiques sont co-sélectionnées et indexées par les membres de la permanence. Le Centre Antipoisons surveille également les publications scientifiques sur les tendances actuelles, telles que l'utilisation de gaz hilarant ou les lésions oculaires causées par le gel hydroalcoolique. La bibliothécaire tient la permanence au courant des informations les plus actuelles via une newsletter interne mensuelle.



1.2.2 Médicaments

Les fabricants de médicaments proposés à la vente sur le marché belge ne sont pas tenus de communiquer la composition au Centre Antipoisons. Depuis 2018, le Centre Antipoisons a obtenu ces informations sur les médicaments auprès de l'Association Pharmaceutique Belge (APB). Ces informations sont saisies dans une base de données interne avec la notice du patient et un résumé des caractéristiques du médicament. La permanence a également accès aux notices des médicaments via la base de données interne, l'e-compendium de pharma.be, le Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique (CBIP) et l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS).



1.2.3 Cosmétiques

En 2009, un Règlement Européen (CE n° 1223/2009) concernant les produits cosmétiques a été adopté. De nouvelles mesures sont appliquées depuis le 13 juillet 2013. L'une des mesures consiste à centraliser la composition des cosmétiques dans une base de données gérée par la Commission Européenne (base de données CPNP). Un comité de maintenance composé de représentants de la Commission Européenne, des entreprises et des Centres Antipoisons se réunit au moins deux fois par an pour suivre la mise en oeuvre de cette base de données. Le Centre Antipoisons est confronté à des difficultés récurrentes, notamment l'obstacle de trouver certains produits sous le nom fourni par l'appelant.



1.2.4 Mélanges dangereux

Les fabricants qui mettent des mélanges dangereux sur le marché belge sont tenus de déclarer leur composition au Centre Antipoisons (cela a été déterminé dans le règlement CLP⁷).

Le service informatique et le secrétariat du Centre Antipoisons gèrent les déclarations de composés communiquées par l'industrie. La plupart des fabricants préfèrent soumettre leur déclaration par voie électronique. La qualité des données de la déclaration est contrôlée de manière aléatoire. Si des données sont manquantes, des informations complémentaires sont demandées au responsable de la déclaration. En 2020, le Centre Antipoisons a reçu 11.510 déclarations de mélanges dangereux contre 7.375 en 2019. C'est le résultat des nouvelles procédures de déclarations européennes, qui prévoient des mesures transitoires.

Quand un médecin ou un pharmacien ne trouve pas la composition d'un produit dans la base de données lors d'un appel, le Centre Antipoisons contacte le fabricant pour lui demander de lui fournir dans les meilleurs délais une fiche de composition du produit concerné.

La composition de 496 produits a été demandée en urgence à la suite d'un appel téléphonique.

Le Centre Antipoisons possède la composition des mélanges dangereux sur le marché belge, mais constate une tendance à acheter de plus en plus de produits (étrangers) en ligne. Le Centre Antipoisons ne connaît pas la composition de ces produits, ce qui entraîne des difficultés à répondre aux appels. Obtenir un accès rapide à la composition de ces produits n'est souvent pas facile vu qu'il faut prendre contact avec le fabricant.

A partir de janvier 2021, l'industrie doit remplir ses données sur un formulaire XML normalisé et le remettre aux autorités européennes compétentes. Pour les autorités compétentes, cela signifie adapter leurs systèmes pour accepter les données dans le nouveau format XML.



1.2.5 Autres mélanges

La déclaration volontaire des produits qui ne nécessitent pas de notification est très utile pour le travail du Centre Antipoisons et de nombreuses entreprises le font sur base volontaire.

⁷ ECHA. (s.d.). Que signifie CLP ? - ECHA - Agence européenne des produits chimiques. <https://echa.europa.eu/nl/regulations/clp/understanding-clp>

1.2.6 Produits phytopharmaceutiques



Le SPF Santé Publique transmet régulièrement la composition des produits phytopharmaceutiques autorisés en Belgique au Centre Antipoisons. Les fabricants qui souhaitent mettre un produit phytopharmaceutique sur le marché belge doivent préparer un dossier pour le Centre Antipoisons. Plus d'informations peuvent être trouvées sur: <https://fytoweb.be/fr/guides/phytoprotection>.

1.2.7 Biocides



Les titulaires de licence de produits biocides sont tenus de déclarer la composition complète de leurs produits au Centre Antipoisons. Il leur sera rappelé lors de la réception de l'acte de permis. Plus d'informations peuvent être trouvées sur <https://biociden.freshdesk.com/fr/support/home>.

1.3 Partenaire dans la recherche scientifique

1.3.1 Chiffres annuels d'analyse des données

En répondant à **plus de 65.000 appels** en 2020 et à des millions d'appels au fil des ans, le Centre Antipoisons dispose toujours d'un ensemble de données unique sur les expositions et la toxicologie en Belgique.



Cet ensemble de données est utilisé pour augmenter les connaissances toxicologiques de la permanence, la recherche scientifique, la pharmacovigilance, la prévention, etc. Chaque appel au Centre Antipoisons est enregistré et stocké dans le système informatique interne. Les données stockées comprennent l'heure et la date de l'appel, qui appelle (la famille, la victime, un professionnel de la santé, ...), l'âge et le sexe de la victime, l'agent, les symptômes, etc. Ces données sont traitées dans un programme statistique (SAS, Excel, SPSS, ...) pour permettre l'analyse et le reporting des données.

Le Centre Antipoisons a plusieurs projets en cours:

Intoxication au monoxyde de carbone:



Le monoxyde de carbone, gaz toxique, fait plusieurs victimes chaque année. Afin d'obtenir une vue d'ensemble du nombre de victimes, le Centre Antipoisons tient un "Registre National des intoxications au CO" depuis 1995. Cela signifie que le Centre Antipoisons fournit un formulaire de rapport que les services d'urgence des hôpitaux remplissent sur base volontaire pour chaque admission à la suite d'une intoxication au CO. Ils renvoient ce formulaire au Centre Antipoisons pour une analyse plus approfondie. Le résultat de cette analyse est le rapport "intoxications au CO", qui est publié annuellement par le Centre Antipoisons.

Biociden



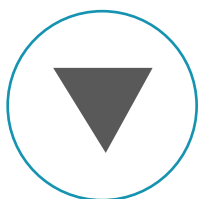
L'étude analyse le profil des appels au Centre Antipoisons pour intoxication aigüe liée à l'utilisation de biocides pour la période de janvier 2015 à décembre 2019. Deux rapports sur les biocides sont en préparation pour 2020. Le premier rapport se concentre spécifiquement sur l'impact de l'épidémie de COVID-19 sur l'utilisation de désinfectants (Type 1 et Type 2). Le deuxième rapport examine les expositions de toutes les catégories de biocides en 2020.

Farmacovigilance - personnes



⁸Depuis 2001, le Centre Antipoisons a un accord avec l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS) pour signaler tous les effets secondaires des médicaments pour lesquels le Centre Antipoisons est contacté. Toutes les données sont analysées et une sélection est suivie avant qu'elles soient transmises au responsable du service de Pharmacovigilance de l'AFMPS.

Farmacovigilance - animaux



Depuis 2010, il y a un suivi des appels pour les médicaments vétérinaires. Les appels associés à une exposition avec symptômes à un produit à usage vétérinaire chez l'homme ou chez l'animal, ainsi que l'exposition avec symptômes à un médicament à usage humain chez l'animal, sont pris en compte. Les données sont transmises chaque mois à l'unité vétérinaire de l'AFMPS.

Toxicovigilance - mélanges dangereux



Le Centre Antipoisons analyse les appels des intoxications avec des mélanges dangereux, avec un accent particulier sur les produits corrosifs, les capsules de lessive, les liquides de cigarettes électroniques, les huiles essentielles et les produits à base d'hypochlorite. La convention de ce rapport 'mélanges dangereux' a été élaborée en concertation avec le Service de Gestion des Risques du SPF Santé Publique.

Produits phytopharmaceutiques



L'étude sur les produits phytopharmaceutiques comprend d'une part une analyse bisannuelle des intoxications aiguës des produits phytopharmaceutiques en Belgique chez les utilisateurs non professionnels et des tiers pour la période 2019-2022 et d'autre part, une analyse annuelle des intoxications aiguës de produits phytopharmaceutiques chez les utilisateurs professionnels et les salariés pour la période 2019-2022.

Ces données sont comparées aux études précédentes de 2009, 2011, 2014 et 2015-2018. Le rapport pour 2020 se concentre sur les utilisateurs professionnels et les employés, les utilisateurs non professionnels et les tiers qui ont été exposés aux produits phytopharmaceutiques en Belgique. Un suivi téléphonique est prévu pour tous les cas en 2020.

⁸ Les médicaments sous surveillance complémentaire sont signalés par un triangle noir (▼) dans les informations sur le produit pour informer les patients et les professionnels de la santé que ces médicaments sont sous stricte surveillance des autorités réglementaires européennes (source: AFMPS). Les médicaments faisant l'objet d'une surveillance complémentaire sont disponibles sur le site internet de l'AFMPS ou de l'EMA (<https://www.ema.europa.eu/en/human-regulatory/post-authorisation/pharmacovigilance/medicines-under-additional-monitoring>)

1.3.2 Etudes de suivi

Pour de nombreuses expositions, il n'existe pas de littérature toxicologique pertinente et donc aucune information ne peut être trouvée dans les bases de données toxicologiques. Il n'y a souvent aucune littérature disponible, non seulement sur l'agent, mais aussi sur la situation, le mode d'exposition ou la victime.

Afin de pouvoir continuer à donner des conseils suffisamment fondés, le **Centre Antipoisons** dispose d'un programme de suivi. Il s'agit de demander quels symptômes sont apparus après l'exposition, comment ils ont été traités, le cas échéant, et comment ils ont évolué.



Ces informations sont recueillies par téléphone, lettre ou courriel et peuvent être demandées à la victime, au professionnel de santé traitant ou au propriétaire de l'animal. Les données envoyées seront ensuite traitées de manière anonyme.

Voici quelques exemples pour lesquels un suivi peut être demandé ;

- une exposition à un nouveau médicament
- une suspicion d'un effet indésirable non connu d'un médicament
- une exposition aux médicaments vétérinaires
- une image anormale résultant d'une exposition
- une voie d'exposition anormale
- une exposition à un agent inconnu ou peu connu, comme des animaux, des médicaments ou des intermédiaires industriels.

Les informations ainsi acquises constituent une riche source d'inspiration pour des congrès ou des présentations et conduisent parfois à la modification d'un produit ou au retrait d'un produit du marché.

1.4 Dépôt national des antidotes

Un antidote est un médicament qui raccourcit le temps de séjour d'un poison dans le corps, modifie l'effet d'un poison sur le corps, ou bien les deux. Son administration doit presque toujours avoir un effet bénéfique sur la victime.

Les antidotes sont rarement nécessaires pour traiter les intoxications. Cependant, si des antidotes sont nécessaires, ils sont presque toujours vitaux. Assurer la disponibilité de ces antidotes est donc une tâche essentielle du Centre Antipoisons, tout aussi importante que de donner des conseils concernant les intoxications.



Après tout, tous les antidotes ne sont pas toujours disponibles à l'hôpital, et ce, pour différentes raisons. Ils ont souvent une procédure de commande compliquée, ont une disponibilité limitée et sont déficitaires pour les hôpitaux. Afin de pouvoir aider rapidement une victime, le Centre Antipoisons dispose toujours d'un stock d'urgence d'un nombre strictement sélectionné d'antidotes disponibles 24/7.

Les antidotes de ce stock d'urgence sont soumis à des exigences élevées. La sélection de ces antidotes est basée sur les critères suivants:

1. Seuls les antidotes dont l'efficacité est bien documentée scientifiquement sont inclus dans le stock d'urgence.
2. Tous les antidotes doivent répondre aux normes européennes les plus strictes en matière de qualité pharmaceutique et de législation telles que les normes GMP et GDP ainsi que la "Directive sur les Médicaments Falsifiés".
3. Un intervalle de temps de deux heures entre la distribution et le début du traitement doit être possible. Par conséquent, les antidotes qui doivent être administrés immédiatement tels que l'hydroxocobalamine ne sont pas disponibles au Centre Antipoisons.
4. Leur disponibilité générale doit être faible. De nombreux antidotes tels que le bleu de méthylène ou la N-acétylcystéine sont facilement disponibles dans tous les hôpitaux.
5. Seuls les antidotes contre les intoxications qui peuvent survenir accidentellement en Belgique sont inclus. Cela permet de garder la réserve abordable et autorisée.

Le stock est suffisamment élevé pour commencer le traitement de quelques victimes gravement empoisonnées jusqu'à ce que l'hôpital puisse s'approvisionner par les canaux classiques. Le Centre Antipoisons questionne également chaque année les hôpitaux sur leur niveau de réserve d'antidotes. Si pour une raison ou une autre la fourniture de l'antidote nécessaire par le Centre Antipoisons n'est pas avantageuse pour un hôpital, cet hôpital peut faire appel à ce questionnaire pour être éventuellement aidé par un autre hôpital, ou des ruptures de stock peuvent être prises en charge.

Les antidotes du stock d'urgence du Centre Antipoisons sont indiqués dans le Tableau 1.

Tableau 1: Les antidotes du stock d'urgence du Centre Antipoisons

Intoxication	INN antidote	Nom commercial
Digitaliques	Anticorps antidigoxine	Digifab® 1 x 40 mg/amp
Antipsychotiques	Biperidène	Akineton® 5 x 5 mg/amp
Alcools toxiques	4-Methylpyrazole	Fomepizole Serb® 5 x 100 mg/amp
Organophosphates	Obidoxime	Toxogonin® 5 x 250 mg /amp
Anticholinergiques	Physostigmine	Anticholium® 5x 2 mg/amp
Les morsures de vipère	Sérum antivenimeux	Viperfav® 1 amp
Champignons avec amatoxine	Silibinine	Legalon-Sil® 4x 350 mg/amp
Métaux lourds	Dimercaprol	BAL® 12 x 200 mg/amp
	Succimer	Succicaptal® 15 x 200 mg/cap
	DMPS	Dimaval® 5 x 250 mg/ amp
	Pencillamine	Metalcaptase® 50 x 150 mg/comp
	Calcium disodium ethylenediaminetetracetate	Calcium Edetate de Sodium® 10 x 500 mg/amp
	Bleu de Prusse	Antidotum Thalii Heyl ® 30 x 500 mg/caps

En maintenant et en évaluant en permanence ce stock d'urgence, le Centre Antipoisons acquiert des connaissances et une expertise. Non seulement sur les antidotes du stock d'urgence mais aussi sur les antidotes rarement utilisés ou sur les antidotes pour les poisons plus exotiques ou rares. Il met donc ces connaissances à la disposition du grand public, des professionnels de la santé et de toutes sortes d'agences telles que le Conseil Supérieur de la Santé, le SPF Santé Publique ou des associations qui ont affaire d'une manière ou d'une autre avec des intoxications.

1.5 Toxicovigilance: fonction de veille et de signal

Le Centre Antipoisons a une tâche importante dans le cadre de la toxicovigilance. Grâce au grand nombre d'appels par an, tant du grand public que des professionnels, le Centre Antipoisons est en mesure d'identifier des tendances dans la nature et la fréquence de certains poisons (aigus).



Cette mission consiste à **détecter des situations où il existe un risque nouveau ou inacceptable pour la santé**, couplé à la proposition de mesures au gouvernement pour garder le risque sous contrôle. À côté de cette mission générale, le gouvernement peut poser des questions spécifiques pour des informations complémentaires ou concernant le suivi de certains produits ou catégories de produits.

Intoxications récurrentes notables en 2020:

- Gel hydroalcoolique: éclaboussures oculaires et ingestion d'alcool
- Poppers: populaire chez les jeunes, mais peut être compromettant pour le système cardiovasculaire
- Gaz hilarant: populaire chez les jeunes, mais peut être compromettant entre autres pour le système neurologique
- Champignons: augmentation de la cueillette et de la consommation de champignons à mesure que les applications d'identification fongique deviennent populaires
- Double usage d'eau de javel (produits de blanchiment chlorés): expositions lors du mélange d'eau de javel avec des produits ménagers et de nettoyage ou en utilisant de l'eau de javel comme désinfectant sur le corps
- Intoxications au CO: par exemple, chauffage au combustible fossile ou appareil à barbecue à l'intérieur

Certaines de ces tendances sont clarifiées plus en détail au point 2.5.

De cette fonction de signal suit logiquement la communication du risque sanitaire de certaines tendances de la population. Les reportages via les médias sociaux et les articles de journaux sont un support précieux à cette fin en 2020. Plus d'informations à ce sujet au point 2.7.

1.6 AGC Academy

1.6.1 Congrès, symposiums, journée d'étude



Le Centre Antipoisons met un point d'honneur à **suivre les évolutions scientifiques** dans le domaine de la santé, de la toxicologie et de l'économie de la santé par des participations à des congrès, des symposiums et l'organisation de journées d'étude.

En organisant des réunions de travail et l'organisation de follow-up des cas cliniques, nous créons des moments de discussion et d'apprentissage. Nous stimulons nos experts à approfondir leurs connaissances et à se perfectionner dans le domaine de la toxicologie et/ou à se spécialiser dans une domaine spécifique de la toxicologie. A cet effet, nous disposons d'un bibliothécaire qui nous pourvoit de littérature scientifique et nous soutient dans nos recherches. Les experts disposent aussi d'heures d'étude.

1.6.2 AGCAP Academy bulletin d'information

Chaque mois, tous les employés reçoivent un bulletin d'information interne. Ce bulletin d'information donne un aperçu de tout ce qui s'est passé au cours du mois précédent dans le domaine de la science au Centre Antipoisons. Il comprend un aperçu des rapports finalisés, des nouveaux numéros de revues scientifiques, des articles rédigés par les experts du Centre Antipoisons, des nouvelles publications de la bibliothèque interne, des recherches bibliographiques, etc.

1.6.3 Recherche scientifique

Via la rédaction de résumés, d'articles et des contributions à la rédaction d'ouvrages, le Centre Antipoisons encourage activement la prolifération de connaissance scientifique. Le Centre Antipoisons donne également des formations et fait des présentations pour des tiers comme des centres universitaires, l'industrie, des organisations, des associations, etc.

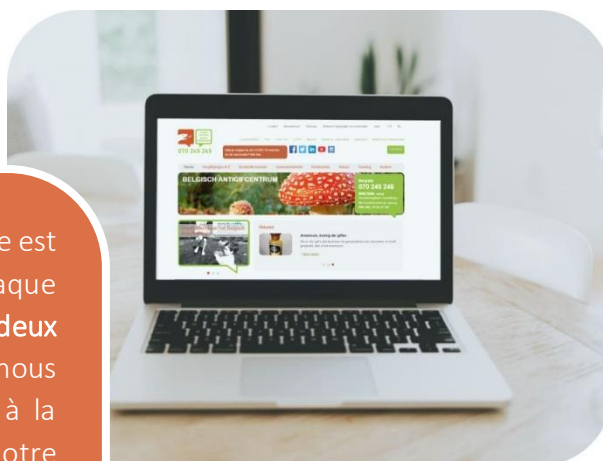
En supervisant des thèses dans diverses universités, le Centre Antipoisons souhaite contribuer à la formation de la génération du futur.

1.7 Rôle central dans la sensibilisation et la prévention

La politique de communication du Centre Antipoisons est un instrument indispensable pour nous faire connaître, faire connaître notre fonctionnement et notre mission au grand public et aux professionnels de la santé.

1.7.1 Le site internet

Notre site www.centreantipoisons.be est la carte de visite de notre centre. Chaque année, il est consulté par plus de deux millions de visiteurs. Notre site nous permet de mettre notre expertise à la disposition de chacun. Partager notre connaissance reste notre priorité. Vous y trouverez de l'**information claire et accessible** à tous, mais aussi de l'information destinée à nos professionnels de la santé.



Notre site se veut être une source d'information dynamique, régulièrement mis à jour avec de nouveaux articles sur les intoxications. Notre section actualités nous permet de réagir vite.

Notre site est une source primaire d'information, mais ne remplace pas une consultation d'expert en cas d'intoxication. Les pages les plus consultées ne sont pas représentatives des appels les plus fréquents à nos experts et des thèmes abordés. En cas d'intoxication, il est important de toujours consulter un de nos experts, vous pouvez toujours consulter notre site ultérieurement.

1.7.2 Bulletin

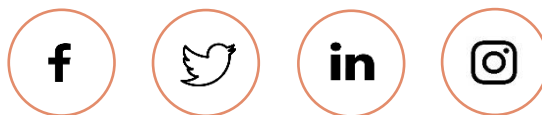
Notre premier bulletin a été publié en mars 2014. Le Centre Antipoisons publie 6 bulletins par an. Notre bulletin aborde des sujets actuels et de saison. Cela rend la lettre d'information actuelle et attrayante.

1.7.3 La presse

Le Centre Antipoisons attache beaucoup d'importance à la publication dans la presse de son expertise et de l'information dont le centre dispose et ce, en répondant aux questions, mais aussi en publiant communiqués de presse.

1.7.4 Médias sociaux

Le Centre Antipoisons est actif sur LinkedIn, Twitter et Facebook depuis 2015 et sur Instagram depuis 2020. A côté des conseils de prévention, des efforts sont faits pour impliquer d'autres organisations du vaste domaine de la santé.



Le hashtag #connecté et #enavantensemble illustre cela. De plus, les réseaux sociaux soulignent l'expertise (#experts #fiable #cohérent) et l'accessibilité ouverte à tous (#enthousiaste #chaleureux #proche) du Centre Antipoisons.

1.8 Partenaire de la politique de santé (inter)nationale

1.8.1 Grand-Duché de Luxembourg

Le Centre Antipoisons belge est avant tout lié au Grand-Duché de Luxembourg. Il traite les appels téléphoniques relatifs à des problèmes toxicologiques émanant tant du public que des professionnels du Grand-Duché de Luxembourg. De plus, le Centre Antipoisons belge a été choisi comme organisation pour recevoir la composition des mélanges dangereux commercialisés au Grand-Duché du Luxembourg. Le Centre Antipoisons reçoit aussi la composition d'autres produits qui y sont commercialisés. Toutes ces données sont stockées/conservées dans une banque de données interne au Centre Antipoisons.

1.8.2 EAPCCT

L'European Association of Poisons Centres and Clinical Toxicologists (EAPCCT) est une association Européenne des Centres Antipoisons et de toxicologues cliniques.

L'association vise à faire progresser la connaissance et la compréhension du diagnostic et du traitement de toutes les formes d'intoxication.



Le Dr Monique Govaerts, membre fondateur du Centre Antipoisons, a fondé l'EAPCCT avec le Dr Louis Roche et le Dr Roy Goulding en 1964. En tant que membre fondateur de l'organisation, l'adresse officielle de l'EAPCCT est la même que celle du Centre Antipoisons: Rue Bruyn 1, 1120 Bruxelles.

L'EAPCCT compte 251 membres issus de 51 pays sur tous les continents. Dr. Geert Verstegen, membre de la permanence médicale du Centre Antipoisons, siège dans le Conseil d'administration du EAPCCT.

Cette association a pour but:

- De promouvoir une meilleure compréhension des principes et de la pratique de la toxicologie clinique afin d'éviter les intoxications, mais aussi de promouvoir une meilleure prise en charge du patient intoxiqué, notamment par le biais de centres d'information sur l'intoxication et de centres de traitement des intoxications.
- Réunir un groupe de personnes dont l'activité professionnelle est dans le domaine de la toxicologie que ce soit dans un Centre Antipoisons, une université, un hôpital ou au gouvernement ou dans l'industrie.

- Encourager la recherche sur tous les aspects de l'intoxication.
- Faciliter la collecte, l'échange et la diffusion d'informations pertinentes aux membres individuels, aux Centres Antipoisons et aux organisations intéressées par la toxicologie clinique.
- Promouvoir la formation et établir des normes pour la pratique de toxicologie clinique et promouvoir des critères/exigences professionnel(le)s élevé(e)s dans les Centre Antipoisons et pour le traitement du patient intoxiqué en général.
- Collaborer avec des organisations internationales, comme entre autre OMS et la Communauté Européenne.
- Collaborer et maintenir une collaboration étroite avec le gouvernement, les organisations gouvernementales, les associations professionnelles et autres groupes ou individus impliqués dans le domaine de la toxicologie clinique.

L' EAPCCT organise chaque année le congrès le plus important d'Europe dans le domaine de la toxicologie. Le congrès international, prévu du 19 au 22 mai en 2020, fut annulé à cause de la pandémie de la COVID-19.

La revue officielle de l'EAPCCT est "Clinical Toxicology", publié par Taylor & Francis et paraissant dix fois par an. Le Centre Antipoisons y souscrit bien sûr et a des publications à son actif.

2 REALISATIONS 2020

Aperçu de l'information fournie



Total des appels

En 2020 le Centre Antipoisons a été appelé 65.308 fois pour des conseils/son expertise lors d'intoxications chez l'homme et chez l'animal. Le nombre des appels a fort augmenté depuis 2019. Cette année-là, on a fait 60.668 appel au service du Centre Antipoisons.



Les victimes

En 2020, le Centre Antipoisons a été contacté 50.186 (89,5%) fois pour des expositions humaines et 5.928 (10,6%) fois pour des expositions chez l'animal.



Humain

En ce qui concerne les expositions humaines, il s'agissait le plus souvent d'expositions médicamenteuses (38,9%), suivi par des expositions aux produits chimiques ménagers (23,3%), aux biocides (7,4%), à des denrées alimentaires (6,7%) et à des cosmétiques (5,9%).



Animaux

Pour les animaux, il s'agissait dans 95,8% des cas d'appels pour des chats et des chiens.



Site web

En 2020, notre site <https://www.centreantipoisons.be/> a été consulté 2.602.406 fois. C'est une diminution de 17% comparé à l'année record de 2019.



Qui téléphone?

Les appels pour le Centre Antipoisons venait le plus souvent du grand public (la victime elle-même ou sa famille; 74,2%), ensuite des professionnels de la santé (18,6%). Pour les appels restants, l'origine de l'appel n'était pas spécifiée.



Courriel

414 demandes d'information non urgentes et 93 demandes d'information classiques dans le cadre d'une exposition ont été traitées via l'adresse e-mail Medical.team@poisoncentre.be. En cas d'urgence, veuillez nous contacter au numéro 070/245.245.

2.1 Info, avis et triage du public et des professionnels

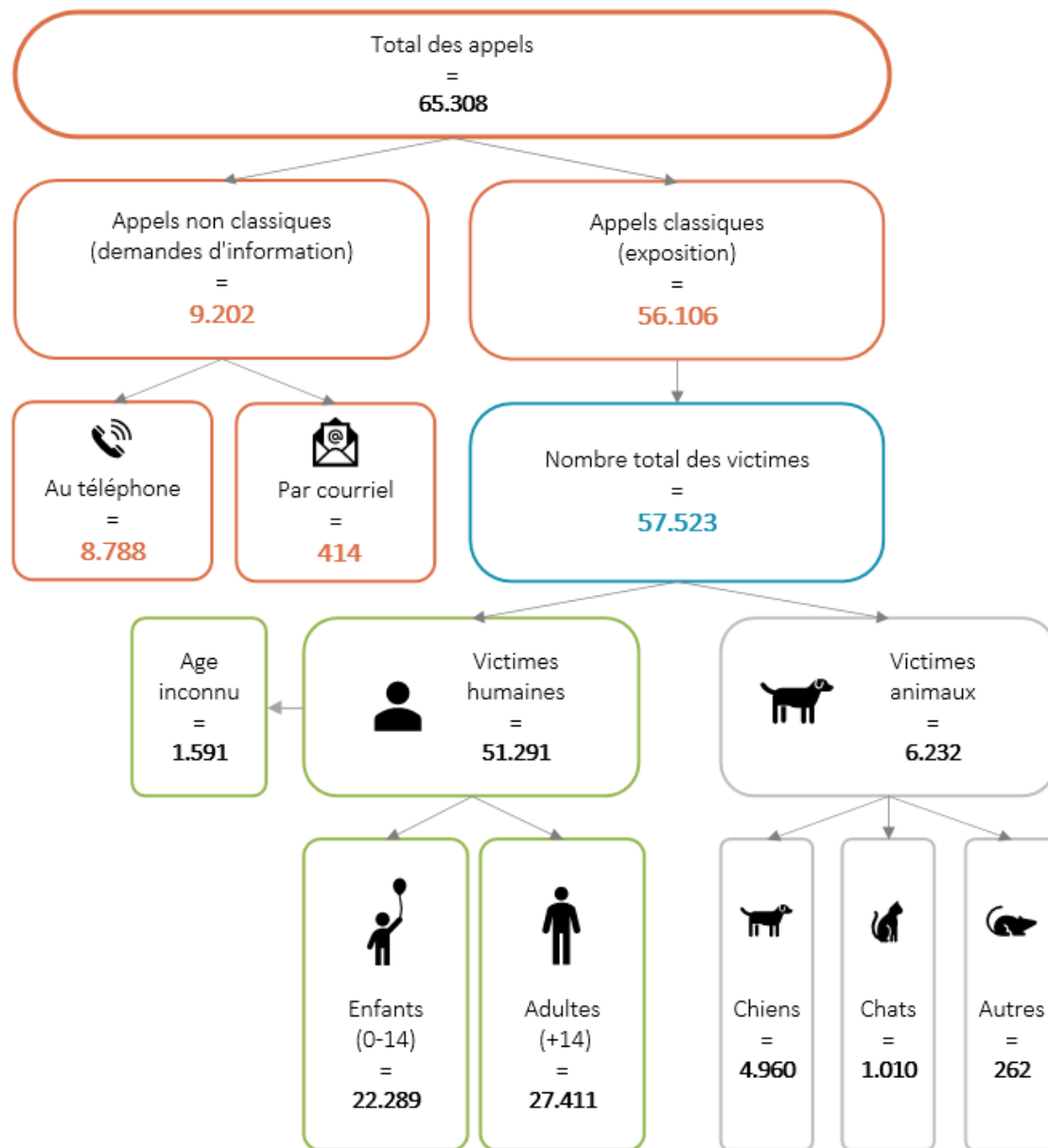


Figure 1: Figure générale

2.1.1 Informations données lors et concernant une exposition

Origine des appels

Le Centre Antipoisons répond aux appels provenant de Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg (notamment 11.492.641 et 626.000 habitants le 01/01/2020). La majorité des appels proviennent de la Belgique (n=63.796) et du Grand-Duché de Luxembourg (n=972).

Aux Pays-Bas, le Centre Antipoisons n'est pas accessible au grand public. Chaque année, le Centre Antipoisons belge reçoit des appels de personnes ayant trouvé le numéro sur internet, mais le nombre reste assez limité (309 appels en 2020) (Tableau 2).

Tableau 2: Origine des appels 2020

Pays	N
Belgique	63.796
Grand-Duché de Luxembourg	972
Pays-Bas	309
France	186
Allemagne	29
Espagne	4
Inde	2
Turquie	2
Algérie	1
Congo (R,D,)	1
Hongarie	1
Rwanda	1
Sénégal	1
Thaïlande	1
Etas-Unis	1
Inconnu	1
Total	65.308

L'appel est dans 52,6 % des cas en français et dans 46% des cas en néerlandais. Les autres langues sont principalement l'anglais (248 appels) et l'allemand (22 appels).

Nombre total d'appels: 65.308

Entre 2000 et 2009, on constate une stagnation des appels. Après une légère diminution en 2010, nous observons une tendance à la hausse du nombre d'appels. Le nombre d'appels a augmenté de 27 % depuis 2010.

Par rapport à 2019, le nombre d'appels a augmenté de 7,7 % en 2020. Le Centre Antipoisons a reçu un nombre record d'appels en 2020 (Figure 2). La crise du COVID-19 et les mesures concomitantes ont joué un rôle à cet égard. Les gens restent plus souvent à la maison et utilisent davantage d'eau de Javel, de gels pour les mains et d'autres désinfectants. En conséquence, le nombre d'accidents impliquant ces produits, entre autres, a atteint des sommets.

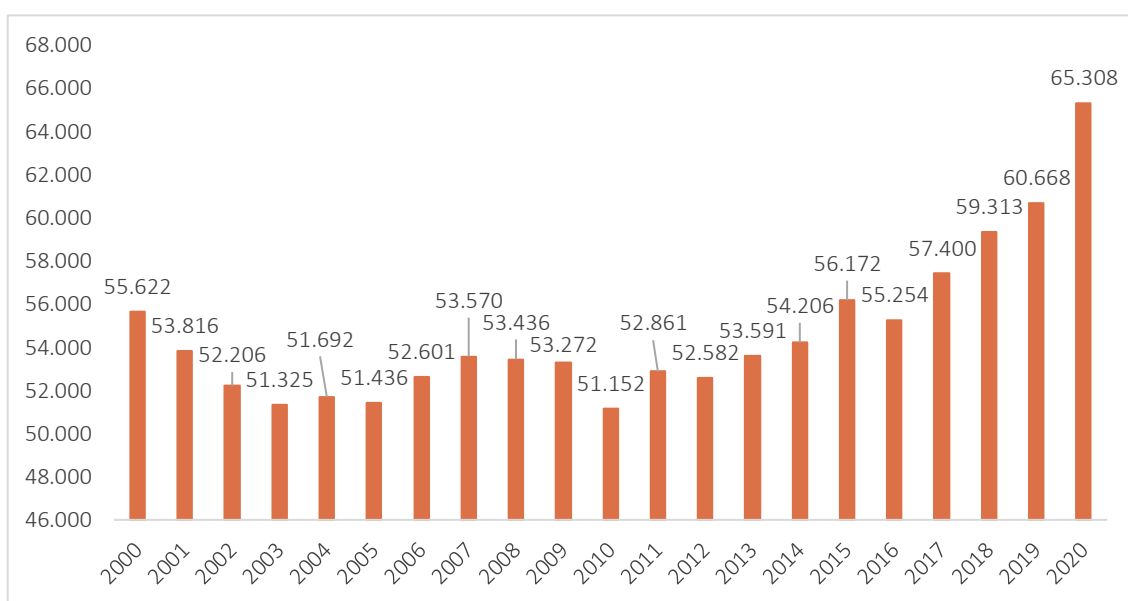


Figure 2: Nombre total d'appels au cours des 20 dernières années

Répartition mensuelle des appels

Les appels en 2020 sont plus élevés pour tous les mois sauf décembre (4 818 en 2020). En 2019, on constate un pic d'appels au mois de juin. On observe surtout une augmentation du nombre d'appels de mars à (début de la crise COVID-19) août et à nouveau une légère augmentation du nombre d'appels en octobre (Figure 3). La deuxième vague corona, qui a débuté en octobre 2020, a eu un impact moindre sur le nombre d'appels.

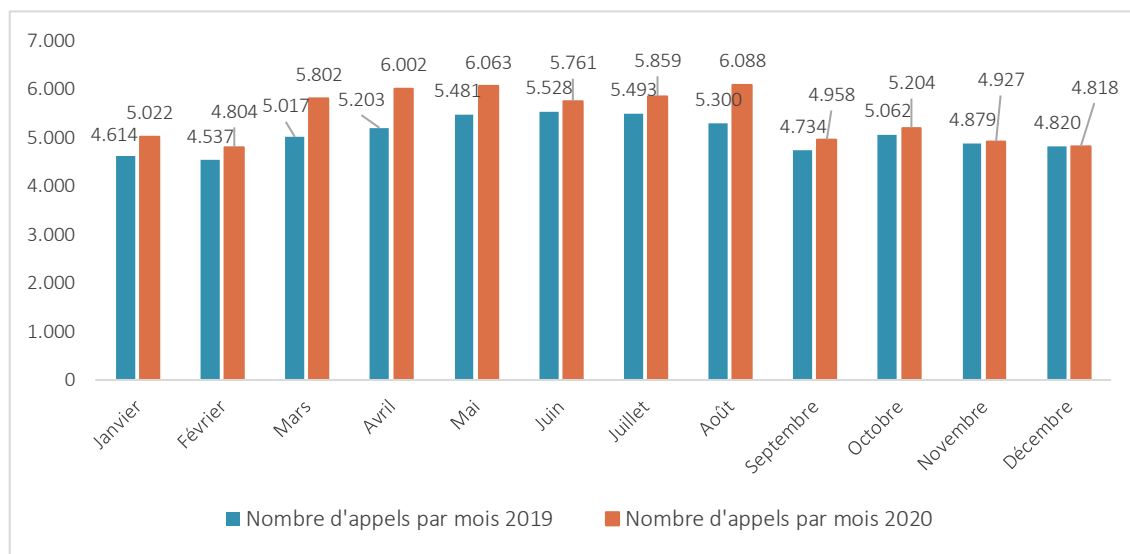


Figure 3: Nombre total d'appels par mois en 2020 par rapport à 2019

Nombre moyen d'appel par jour

Le Centre Antipoisons reçoit en moyenne 178 appels par jour. En 2020, le nombre minimum d'appels reçus a été de 119 et le nombre maximum de 248 appels (Figure 4).

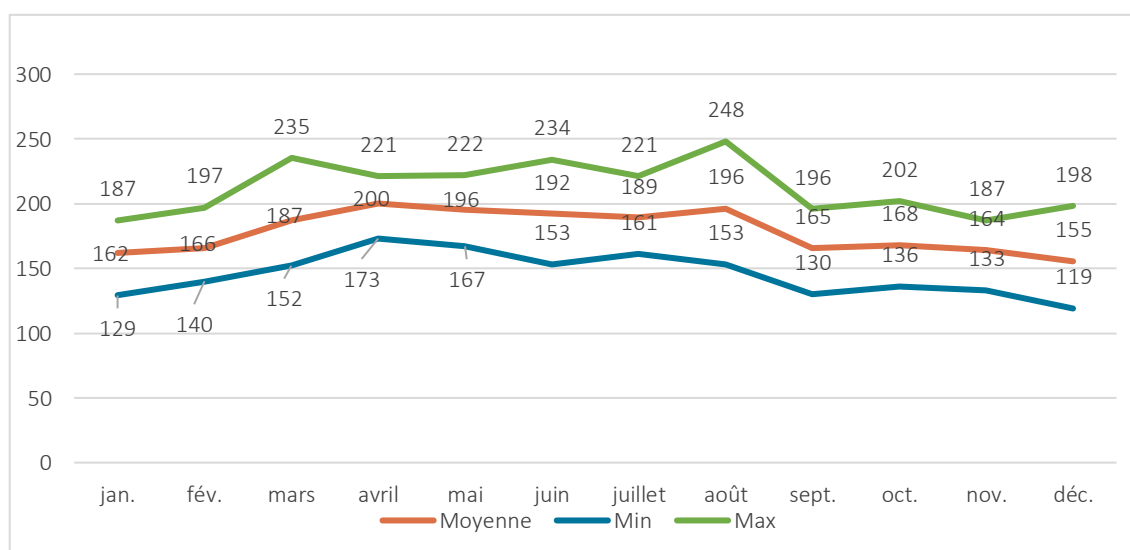


Figure 4: Nombre d'appel par jour

Nombre moyen d'appels par heure

Nous observons un premier pic d'appels en fin de matinée vers 11 heures et un pic plus important en début de soirée vers 18 heures (Figure 5). Ce graphique ne tient pas compte des faux appels (ex. blagues, faux numéro composé,...).

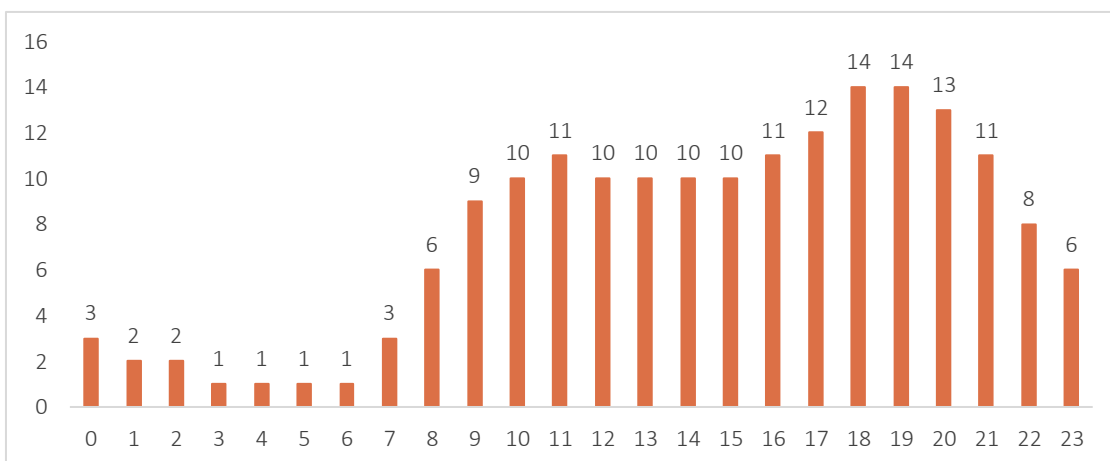


Figure 5: Nombre moyen d'appel par heure

Type de question

Sur les 65.308 appels en 2020, 56.106 (85,9%) appels étaient des «appels classiques». Par «appel classique», nous entendons «les expositions réelles à un produit». Nous préférons ne pas parler d'une intoxication ou d'un empoisonnement car les chiffres ne reflètent que le nombre de contacts avec les produits, quelle que soit la gravité de l'exposition. Les 9.202 (14,1%) autres appels concernent des demandes d'information (Figure 6).

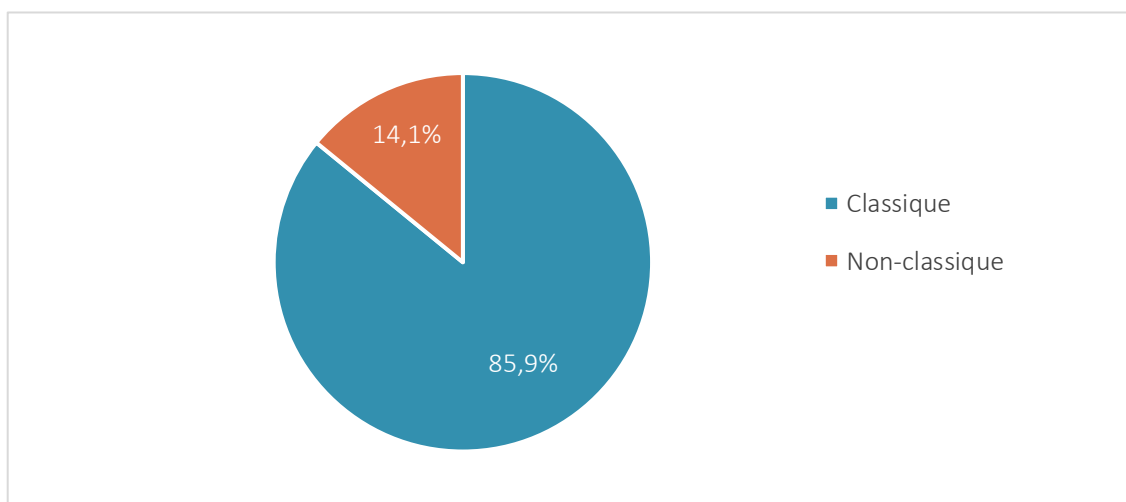


Figure 6: Type de question

Qui téléphone

Des 56.106 appels classiques, 74,3 % (n=41.663) proviennent du grand public (famille de la victime et victime elle-même) et 19,6 % (10.464) de professionnels de la santé. Parmi les appels classiques, 5,7% relèvent de la catégorie "autres" (p.ex instituteur, pompier, police,...). Pour les 0,4% d'appels restants, on ne sait pas quelle était la relation avec la victime (Figure 7).

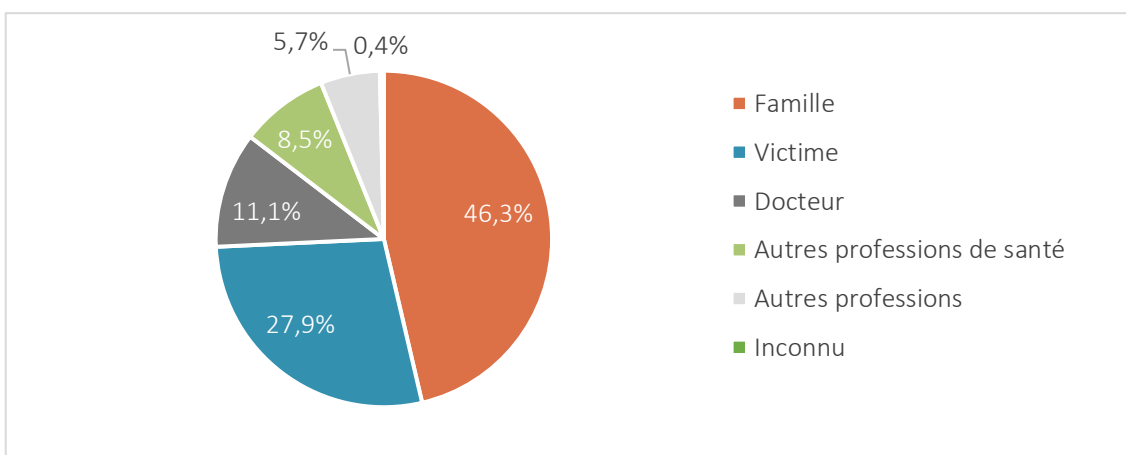


Figure 7: Qui téléphone?

Type de victime

Les 56 106 appels classiques ont concerné un total de 56 132 victimes: 51.291 (27.411 adultes et 22.289 enfants (definition 0-14 ans)) victimes humaines et 6.232 animaux. Les adultes (definition + 14 ans) sont donc plus souvent concernés (47,7%). Les enfants sont victimes dans 38.7 % des appels. Il est frappant de constater que 10,8% des appels au Centre Antipoisons concernent des animaux (Figure 8).

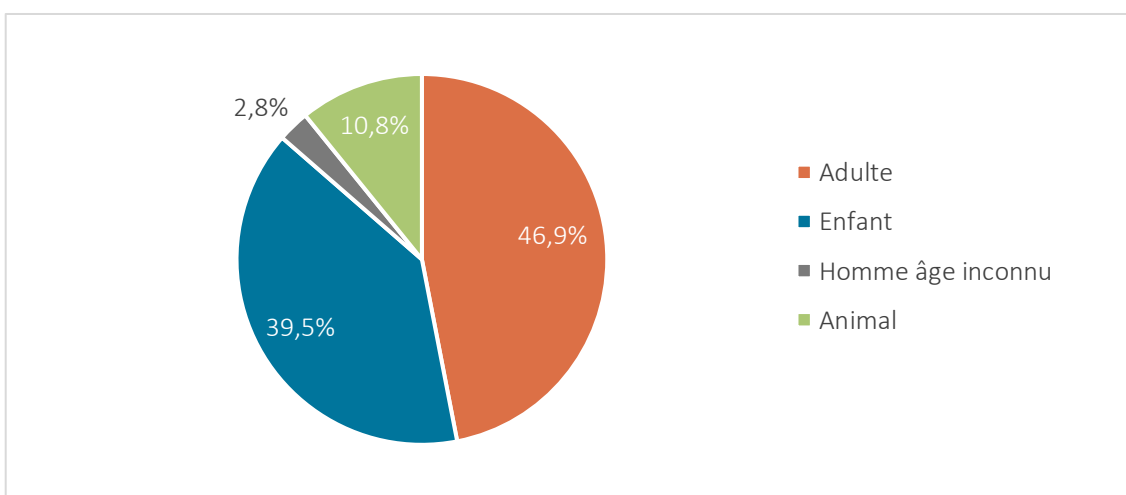
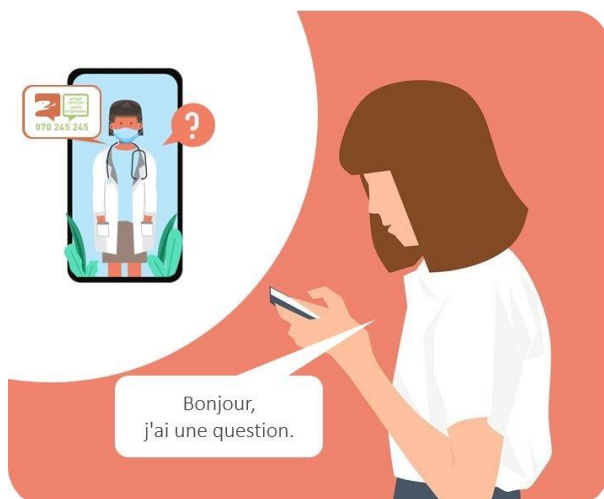


Figure 8: Type de victime

2.1.2 Informations données dans le cadre de la prévention d'une intoxication aigue

La prévention est une tâche importante du Centre Antipoisons, comme le démontre sa vision générale "Pas de décès, ni de dommages (irréversibles) liés à des intoxications (aigues)". Cela signifie que le Centre Antipoisons est également contacté pour des demandes d'information, par e-mail et/ou par téléphone.



Dans ce paragraphe, les demandes d'information pour lesquelles le Centre Antipoisons a été contacté par téléphone sont abordées. Les questions d'information pour lesquelles Le Centre Antipoisons a été contacté par e-mail sont traitées au paragraphe 2.1.3. Seules les questions non urgentes sont acceptées par courrier électronique.

De 65.308 appels, 8.788 étaient des appels téléphoniques sans lien avec une exposition (Tableau 3).

Tableau 3: Type de demande d'information

Demandes	N	%
Type de demande non spécifié	4.922	56
Médicaments (autres)	1.158	13,2
Information, non liée à l'AGC	772	8,8
Prévention (pas de médicaments)	736	8,4
Interaction des médicaments	398	4,5
Appel destiné au NVIC ¹	172	2
Composition ou analyse du produit	111	1,3
Information (journaliste)	94	1,1
Informations sur l'antidote	89	1
Education, éducation à la santé	79	0,9
Médicaments et allaitement	69	0,8
Identification (plante, médicament, champignon)	57	0,6
Médicaments et grossesse	57	0,6
Allaitement (Autre)	43	0,5
Commande d' antidotes	31	0,4
Total	8.788	100

¹ NVIC: Nederlands Vergiftigingen Informatie Centrum (Le Centre Antipoison de Pays-Bas)

Les questions sont très variées: elles concernent, entre autres, le bon usage d'un médicament, le risque d'interaction avec d'autres médicaments, précautions à prendre lors de la manipulation d'un pesticide ou d'un produit dangereux, la toxicité de certaines plantes, etc. Nous nous efforçons également, du mieux que nous pouvons, d'orienter les personnes qui ont des questions qui ne sont pas destinées au Centre Antipoisons vers les organismes appropriés.

Le Centre reçoit également des appels venant de centres antipoisons étrangers dans le cadre d'expositions à un produit belge.

2.1.3 Informations données par mail

Seules les questions non urgentes sont acceptées par courrier électronique (Tableau 4).

Après l'envoi d'un e-mail, l'expéditeur reçoit tout de suite une réponse automatique. Cette réponse indique que la question sera traitée dans les meilleurs délais, mais que l'adresse électronique n'est pas destinée aux questions urgentes. En cas



d'empoisonnement, contactez immédiatement le Centre Antipoisons par téléphone. Les numéros d'urgence pour la Belgique (070/245.245) et le Luxembourg (8002 5500) sont également indiqués.

Tableau 4: Informations données par mail

Objet du courriel	N	%
Type de question non spécifié	224	54.1
Prévention (pas de médicaments)	72	17.4
Informations concernant un antidote	29	7.0
Éducation, éducation à la santé	22	5.3
Médicaments (autres)	17	4.1
Identification (plante, médicament, champignon...)	15	3.6
Information, non liée au centre antipoison	14	3.4
Composition ou analyse du produit	5	1.2
Courriel adressé au NVIC ¹	5	1.2
Information (journaliste)	4	1.0
Interaction des médicaments	3	0.7
Commande d'antidotes	2	0.5
Allaitement (autre)	2	0.5
Total	414	100

¹ NVIC: Nederlands Vergiftigingen Informatie Centrum (Le Centre Antipoison de Pays-Bas)

2.2 Banque de données pour la composition des produits.

2.2.1 Evolution actuelle en Europe

Depuis le 1er janvier 2021, l'industrie chimique est tenue de soumettre les produits dangereux destinés à être utilisés par les consommateurs ou les professionnels conformément à la nouvelle législation CLP⁹ (Article 45 Annexe VIII) de l'Europe. La grande différence avec le passé est qu'il ne s'agit plus d'un produit commercial, mais d'un mélange chimique. Les données fournies pour un mélange dangereux sont beaucoup plus structurées et beaucoup plus détaillées que celles d'un produit commercial comme dans le passé. La composition fournie doit également répondre à des exigences très précises.

L'industrie chimique doit désormais fournir des dépôts au format IUCLID par l'intermédiaire de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) basée à Helsinki, en Finlande. Les organismes désignés des États membres peuvent alors consulter ces données via le portail de recherche de l'ECHA où ils peuvent télécharger les fichiers IUCLID. Le téléchargement peut être effectué manuellement via le portail de l'ECHA ou automatiquement via E-Delivery. E-Delivery est une application de la Commission européenne utilisée pour envoyer des données cryptées d'un point A à un point B par le biais de l'Internet. La Belgique a choisi cette dernière option, tout comme les Pays-Bas, la France et l'Espagne.

L'intégration du nouveau flux de données signifie que le Centre Antipoisons a dû développer plusieurs nouvelles applications et doit encore les développer pour que ces données puissent être utilisées en interne. Les applications permettant d'importer et d'interroger les données ont déjà été développées. L'application permettant de visualiser les données est encore en construction. Pour cette raison, la Belgique n'est pas encore en mesure d'utiliser les données livrées en interne.

L'industrie continue de livrer les données destinées aux marchés belge et luxembourgeois selon l'ancienne méthode. Une fois le travail du Centre Antipoisons sera terminé, l'industrie sera informée via le site web du Centre Antipoisons.

⁹ <https://echa.europa.eu/nl/regulations/clp/understanding-clp>

2.3 Partenaire dans la recherche scientifique

2.3.1 Analyse des données annuelles

2.3.1.1 Expositions humaines

a. Les victimes

Lors d'un appel, il peut y avoir plusieurs victimes. Le nombre de victimes est donc supérieur au nombre d'appels. Le plus souvent, le Centre Antipoisons est contacté pour des adultes (+14 ans), suivi par les appels pour enfants de 1 à 4 ans. En outre, les enfants de moins d'un an, les enfants de 5 à 9 ans et les enfants de 10 à 14 ans sont aussi régulièrement victimes d'expositions. Pour 1.591 victimes, l'âge de la victime n'est pas rapporté (Figure 9; Tableau 5).

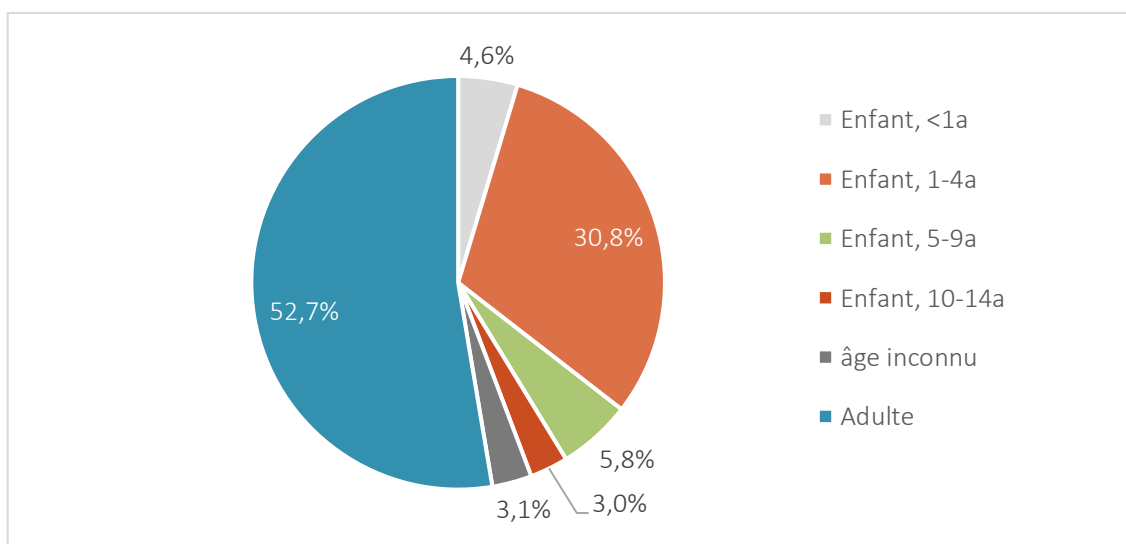


Figure 9: Victimes humaines par groupe d'âge

Le tableau 5 montre le nombre de victimes humaines par groupe d'âge.

Tableau 5: Victimes humaines par groupe d'âge

Âge	N	%
Adulte	27.411	52,7
Enfant, <1a	2.385	4,6
Enfant, 1-4a	15.818	30,8
Enfant, 5-9a	2.959	5,8
Enfant, 10-14a	1.127	3
Âge inconnu	1.591	3,1
Total	51.291	100

Le nombre de victimes masculines (44,1%; 2.623) est inférieur au nombre de victimes féminines (51,2% of 26.274).

Dans 4.7% (2.392) des cas, le sexe de la victime n'est pas communiqué au moment de l'appel (Figure 10).

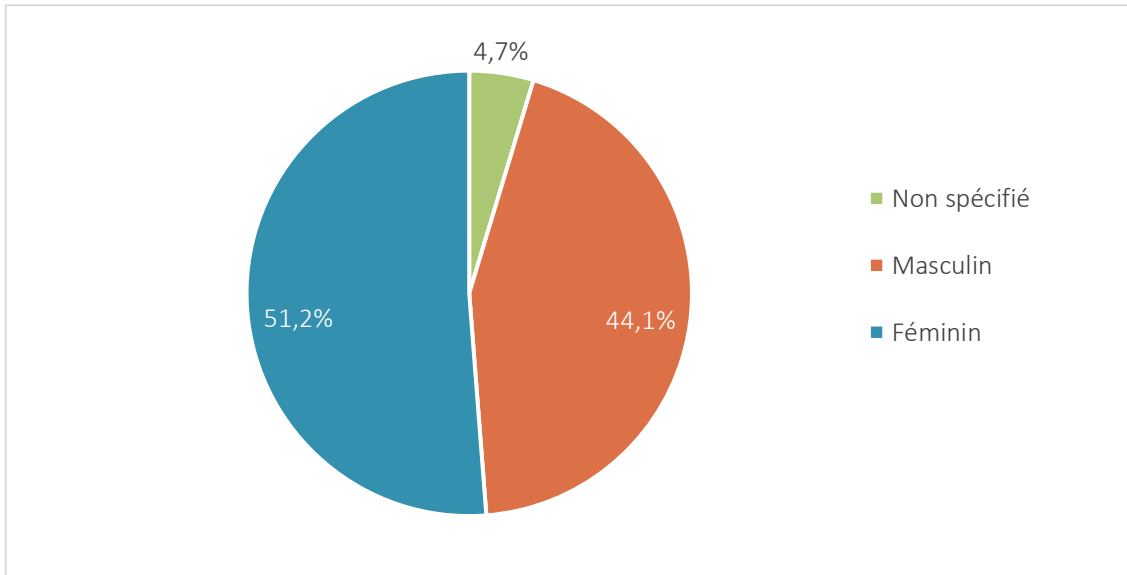


Figure 10: Victimes humaines par sexe

Dans 275 cas, il s'agissait d'une exposition pendant la grossesse et dans 39 cas, d'une exposition pendant l'allaitement.

b. Voie d'exposition

Voie d'exposition pour les médicaments humains ('Human medicines')

Si des médicaments sont impliqués dans l'exposition, la prise orale est la principale voie d'exposition pour les enfants et les adultes (Tableau 6).

Tableau 6: Voie d'exposition pour les médicaments humains

Voie d'exposition pour les médicaments	Total	
	N	%
Voie d'exposition¹		
Orale	17.539	91
Orale	17.156	89
Oromucosal	505	2,6
Autre	688	3,6
Nasale	359	1,9
Intramusculaire	102	0,5
Rectale	99	0,5
Intraveineuse	50	0,3
Voie auriculaire ²	39	0,2
Vaginale	17	0,1
Autre	10	0,1
Morsure, piqûre, griffure	5	0,03
Intra-articulaire	4	0,02
Hémorragie	3	0,02
Cutanée	404	2,1
Cutanée	275	1,4
Sous-cutanée	129	0,7
Oculaire	274	1,4
Inhalation	218	1,1
Inhalation	215	1,1
Aspiration	3	0,02
> 1 voie d'exposition	140	0,7
Inconnu	15	0,1
Total des victimes	19.230	
Total des expositions¹	19.278	100

¹ Comme plus d'un médicament humain peut être impliqué dans une exposition, la somme totale des voies d'exposition (n=19.278) est supérieure au nombre de victimes (n=19.230).

² Exposition par l'oreille.

Pour les médicaments, les adultes sont exposés principalement par la voie orale (92,4%). Ensuite, suivent la voie cutané (2,4%), oculaire (1,5%) ou l'inhalation (1,1%). Sous «autre», on retrouve par exemple la voie nasale, rectale, intramusculaire, vaginale, etc. (Figure 11).

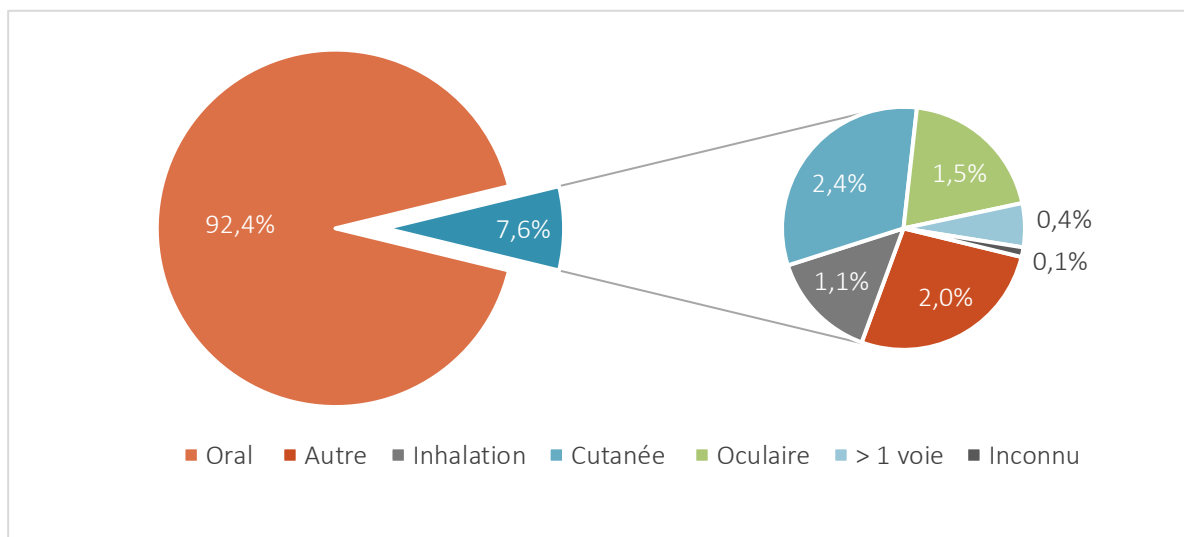


Figure 11: Voies d'exposition aux médicaments chez l'adulte

Pour les expositions médicamenteuses chez l'enfant, la voie orale est la principale voie d'exposition. Ensuite, suivent la voie nasale (4,1%), la voie cutanée (1,5%), la voie oculaire (1,3%) ou l'inhalation (1,2%). Sous "autre", on retrouve par exemple la voie intraveineuse, morsures, piqûres et plaies, la voie vaginale, etc. (Figure 12).

Chez les enfants, nous observons plus souvent une exposition par voie nasale ou rectale, car en pédiatrie, les suppositoires et les gouttes nasales sont plus souvent utilisés.

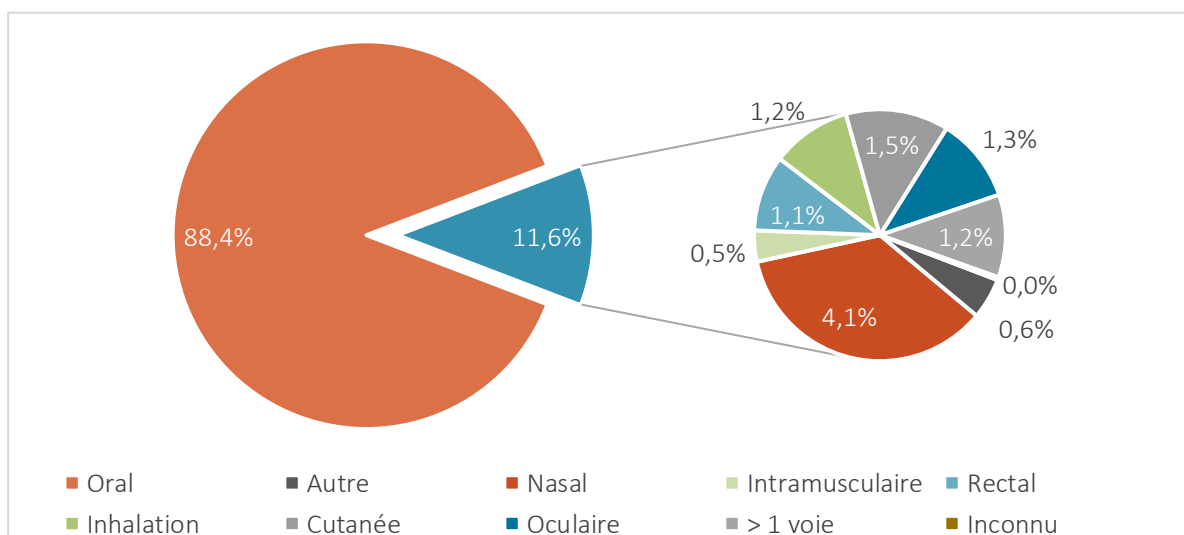


Figure 12: Voies d'exposition aux médicaments chez l'enfant

Voie d'exposition pour les expositions non-médicamenteuses

Pour les produits non-médicamenteux, la voie orale est la plus fréquente (67,7%), suivie de l'inhalation (9,2%), de la voie oculaire (8,0%) et de la voie cutanée (7,3%). Dans 4 % des cas, les victimes sont exposées à plusieurs voies (Tableau 7).

Tableau 7: Voie d'exposition pour les expositions non-médicamenteuses

Voie d'exposition ¹	Total	
	N	%
Oral	21.227	67,7
Inhalation	2.892	9,2
Inhalation	2.887	9,2
Aspiration	5	0,02
Oculaire	2.513	8
Cutanée	2.281	7,3
Cutanée	2.256	7,2
Sous-cutanée	25	0,1
>1 Voie d'exposition	1.263	4
Autre	1.043	3,3
Morsure, piqûre, griffure	829	2,6
Nasale	143	0,5
Autre	37	0,1
Voie auriculaire ²	8	0,03
Vaginale	7	0,02
Intraveineuse	6	0,02
Intramusculaire	5	0,02
Epidurale	4	0,01
Hémorragie	2	0,01
Trans-placentaire	1	0
Rectale	1	0
Inconnu	135	0,4
Total des victimes	31.315	
Nombre total des voies d'exposition¹	31.354	100

¹ Puisqu'un produit peut avoir plusieurs voies d'exposition, le nombre total de voies d'exposition (n=31.354) est supérieur au nombre total de victimes (n=31.315).

² Par l'oreille

Pour les produits non-médicamenteux, les différences entre adultes et enfants sont plus importantes.

Chez l'adulte, les erreurs d'utilisation sont souvent à l'origine des accidents: l'inhalation, des projections dans les yeux ou sur la peau représentent 39,3 % des voies d'exposition chez l'adulte par rapport à 9,4 % chez l'enfant (Figure 13 et Figure 14).

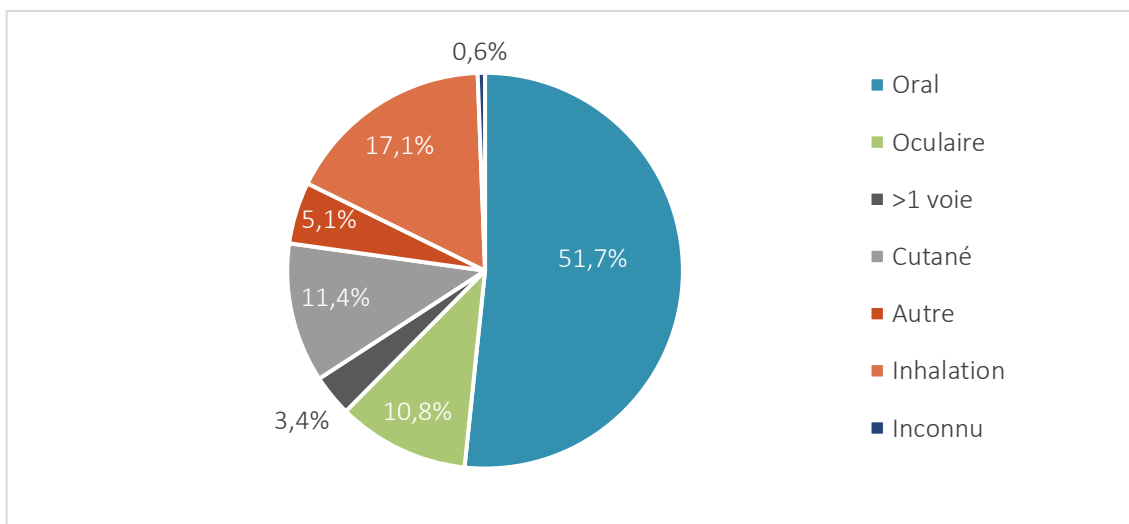


Figure 13: Voies d'exposition chez l'adulte (à l'exclusion des médicaments)

Le taux élevé d'exposition orale chez les enfants est dû au comportement normal d'exploration des enfants de moins de 4 ans (Figure 14).

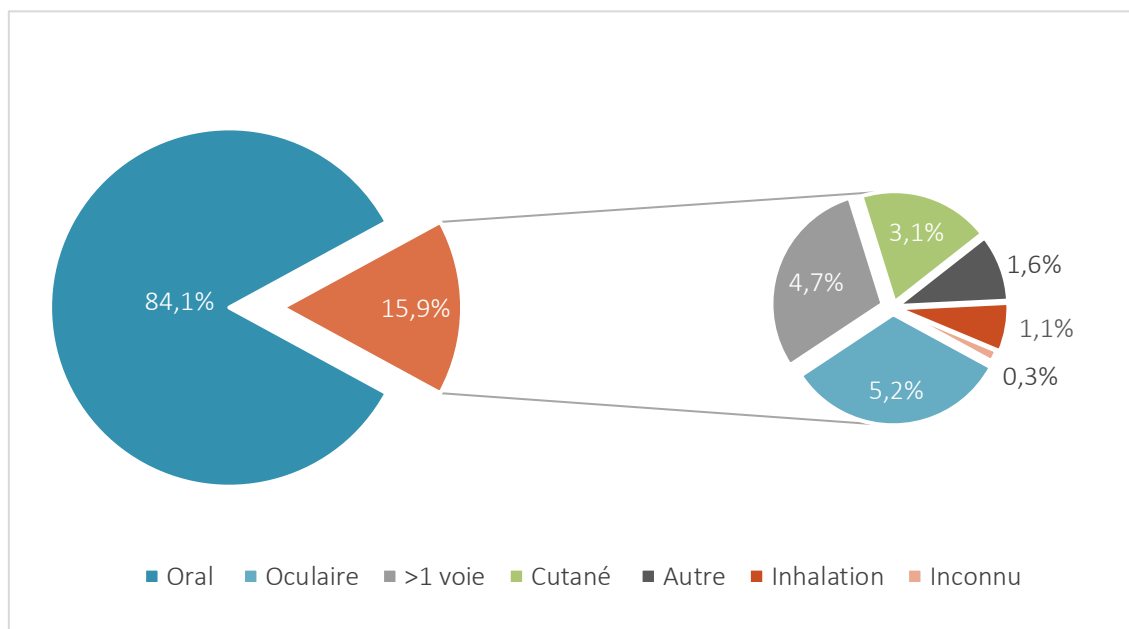


Figure 14: Voies d'exposition chez les enfants (à l'exclusion des médicaments)

c. Causes de l'exposition humaine

Il y a 51.291 victimes d'expositions. Pour 5.347 victimes (10,4%) l'exposition était intentionnelle, pour 45.326 victimes (88,4%) l'exposition était accidentelle (Figure 15).

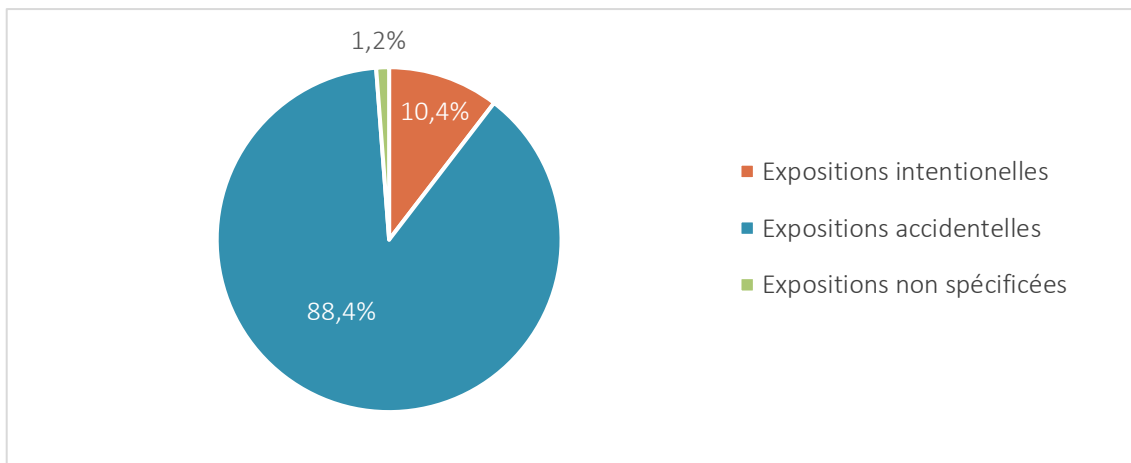


Figure 15: Causes de l'exposition humaine

Pour 5.347 des victimes, la cause de l'exposition est intentionnelle (Figure 16). Dans 8,3% (n= 4 260) des cas d' expositions, il s'agit d'une tentative de suicide ou d' automutilation. La forte proportion d'enfants de moins de 14 ans (n=316) est préoccupante.

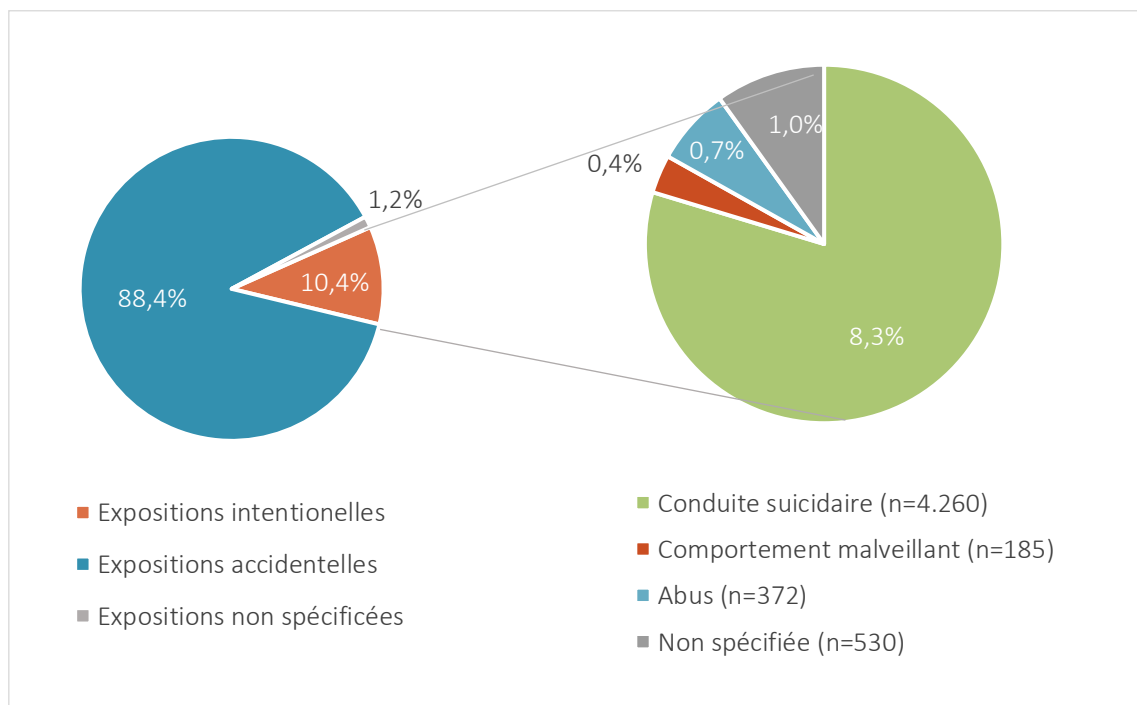


Figure 16: Expositions intentionnelles

Dans le groupe des "expositions accidentelles", les causes les plus fréquentes sont les erreurs thérapeutiques et d'autres expositions accidentelles (voir Figure 17).

Les autres expositions accidentelles sont la cause la plus fréquente d'exposition (64,1%). Il s'agit d'expositions qui ne peuvent pas être classées dans la catégorie des erreurs thérapeutiques, des contaminations, des incendies, etc. Par exemple : un enfant qui avale une capsule de lessive, un adulte qui reçoit accidentellement une goutte de produit de nettoyage dans les yeux en nettoyant, ...

Les produits transvasés dans des bouteilles de boissons et autres (térébenthine dans un verre, liquide lave-glace dans une bouteille d'eau minérale, eau de Javel dans un gobelet, etc.) sont aussi fréquemment à l'origine d'accidents. En 2020, 658 victimes étaient concernées.

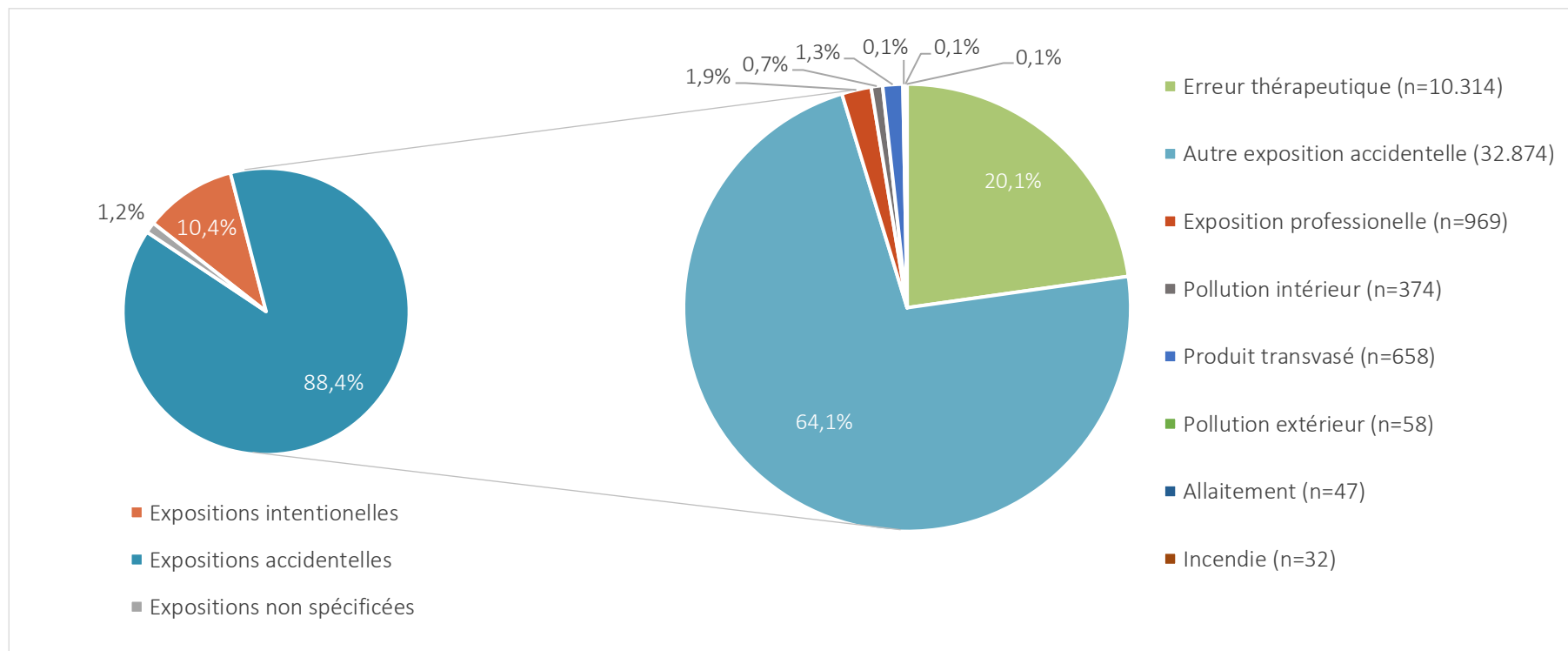


Figure 17: Expositions accidentelles

Les erreurs thérapeutiques sont à l'origine de l'exposition dans 20,1% des cas (Figure 18). Environ la moitié des erreurs thérapeutiques sont des surdoses (9,1% ; 4.675). Chez les adultes, les appels sont souvent associés à la prise d'une dose plus élevée d'un médicament. Chez les enfants, les erreurs sont souvent dues à des erreurs de calcul et à des malentendus dans la communication.

Les adultes, les personnes âgées, les personnes handicapées et les personnes atteintes de démence sont exposées au risque d'ingestion accidentelle de produits. Dans ce groupe aussi, les produits laissés sur un chariot ou une table de chevet provoquent parfois des intoxications involontaires. Les problèmes de vision et de mémoire entraînent des erreurs dans l'utilisation des médicaments (produit, surdosage, etc.). Un certain nombre d'erreurs thérapeutiques se produisent dans les institutions lorsque des médicaments sont administrés à la mauvaise personne.

Les erreurs de produit (4,4% ; 2.271) concernent des médicaments très similaires en termes d'apparence et d'emballage et des noms de médicaments dont l'orthographe et/ou la phonétique sont similaires. Par exemple, de nombreux produits sont conditionnés dans des flacons compte-gouttes (huiles essentielles, e-liquide, produit anti-verrues, etc.) et confondus avec des vitamines, des gouttes pour les yeux ou le nez.

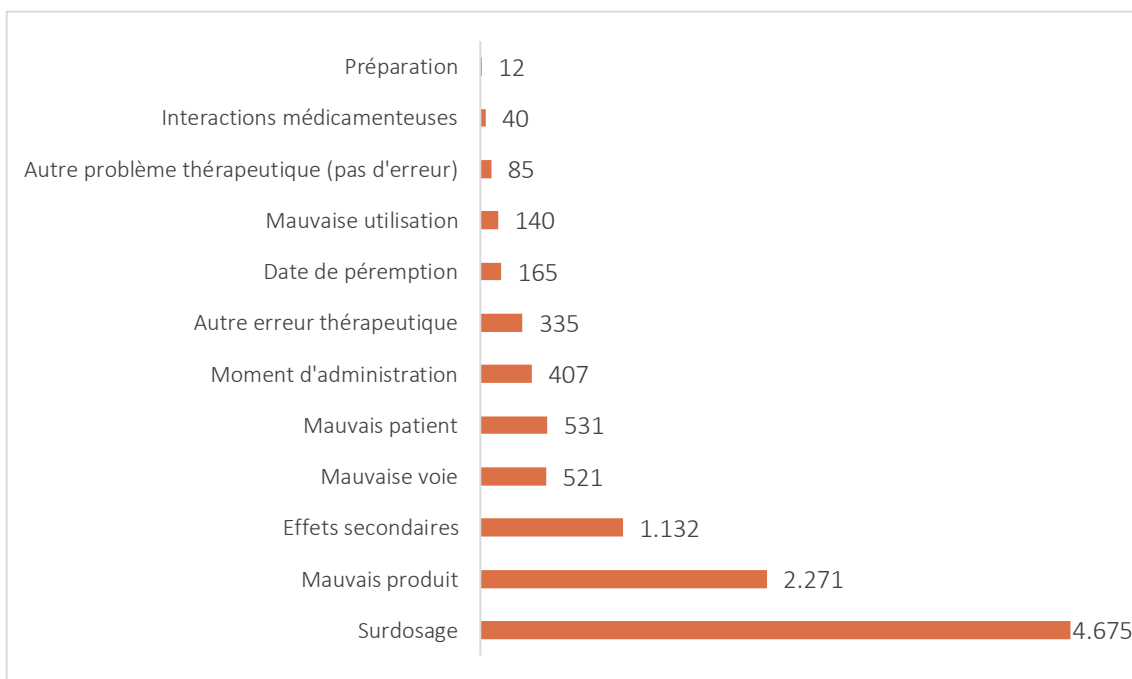


Figure 18: Les erreurs thérapeutiques

Le Tableau 8 détaille les circonstances des expositions en 2020.

Tableau 8: Causes de l'exposition humaine

Type d'exposition	N	%
Expositions intentionnelles	5.347	10,4%
Conduite suicidaire	4.260	8,30%
Comportement malveillant	185	0,40%
Abus	372	0,70%
Non spécifiée	530	1,00%
Expositions accidentelles	45.326	88,40%
Erreur thérapeutique	10.314	20,10%
Surdosage	4.675	9,10%
Mauvais produit	2.271	4,40%
Effets secondaires	1.132	2,20%
Mauvaise voie	521	1,00%
Mauvais patient	531	1,00%
Moment d'administration	407	0,80%
Autre erreur thérapeutique	335	0,70%
Date de péremption	165	0,30%
Mauvaise utilisation	140	0,30%
Autre problème thérapeutique (pas d'erreur)	85	0,20%
Interactions médicamenteuses	40	0,10%
Préparation	12	0,00%
Autre exposition accidentelle	32.874	64,10%
Exposition professionnelle	969	1,90%
Pollution intérieur	374	0,70%
Produit transvasé	658	1,30%
Pollution extérieur	58	0,10%
Allaitement	47	0,10%
Incendie	32	0,10%
Expositions non spécifiées	618	1,2%
Total des expositions	51.291	100%

d. Expositions par catégorie de produits

Méthodique

Depuis 2018, nous utilisons un nouveau système de catégorisation. Ce système de catégorisation hiérarchique est basé sur le système «Toxicological Documentation and Information Network» du Centre Antipoisons allemand.

Certaines sous-catégories supplémentaires ont été ajoutées pour assurer le suivi de produits spécifiques.

La "European Chemical Agency" (ECHA) a publié en mars 2018 un système de catégorisation, appelé "European Product Categorisation System" (EPCS) pour les mélanges dangereux. Le système allemand a servi d'inspiration à cet égard. Les catégories sont basées sur le profil d'utilisation des produits. Elles ne contiennent aucune référence à la composition, la présentation ou la classification des mélanges. Le Centre Antipoisons travaille actuellement à la conversion du système de codage actuel vers les codes employés par l'ECHA. Une nouvelle mise à jour de l'EuPCS 2.0 a été effectuée en juillet 2020.

Les produits les plus fréquemment impliqués dans les accidents liés aux appels se répartissent dans les catégories suivantes:

- Médicaments et autres dispositifs médicaux
- Produits chimiques, cosmétiques, denrées alimentaires, tabac et autres produits à usage courant
- Pesticides (biocides et phytosanitaires)
- Organismes vivants (plantes, champignons, micro-organismes)

Le système de catégorisation des agents est disponible dans les différentes langues européennes¹⁰.

Les expositions chez l'homme et chez l'animal seront traitées séparément. Nous nous concentrons d'abord sur les expositions chez l'homme. Ensuite, nous nous concentrerons sur les expositions chez les animaux.

Un agent peut être affecté à plusieurs catégories (une catégorie d'utilisation et une substance, par exemple). Pour les biocides, cela signifie qu'un produit peut parfois être affecté à 4 ou 5 catégories. Par conséquent, le nombre de produits catégorisés est plus élevé que le nombre de produits impliqués pour le nombre de victimes.

Les tableaux montrent le nombre d'expositions chez l'enfant et chez l'adulte par catégorie. Comme plus d'un produit peut être impliqué dans une exposition et que certains produits sont affectés à plus d'une catégorie, la somme totale des expositions est supérieure au nombre de victimes.

¹⁰ <https://poisoncentres.echa.europa.eu/nl/eu-product-categorisation-system>

Agents 2020

Médicaments et autres dispositifs médicaux

20.666
expositions

Produits chimiques

12.247
expositions

Produits cosmétiques, denrées alimentaires,
tabac et autres produits à usage courant

9.308
expositions

Biocides et phytosanitaires

4.150
expositions

Organismes vivants

4.175
expositions

Aperçu des expositions par catégorie de produits

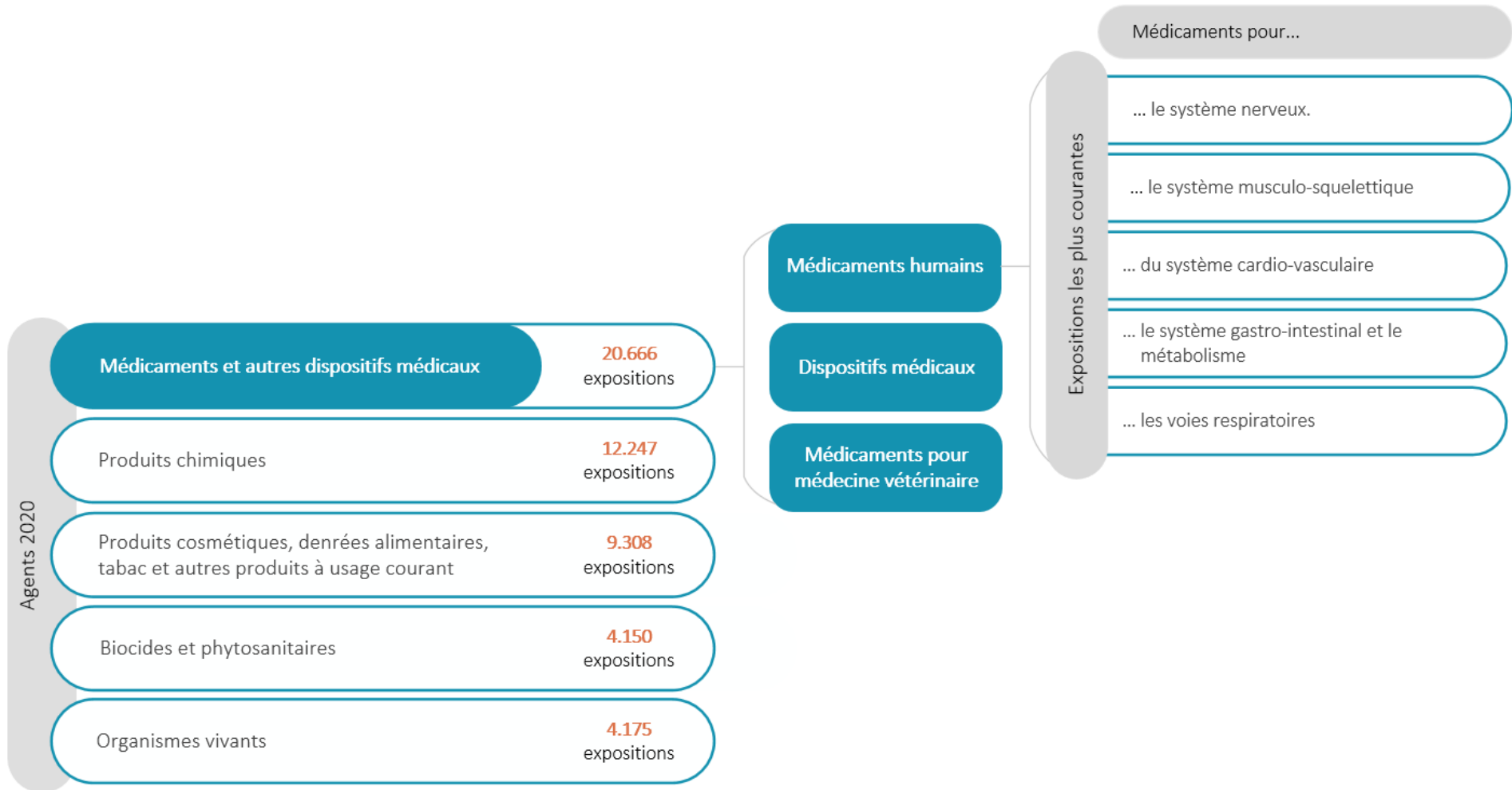
Le Tableau 9 donne un aperçu des expositions chez l'homme par catégorie de produits.

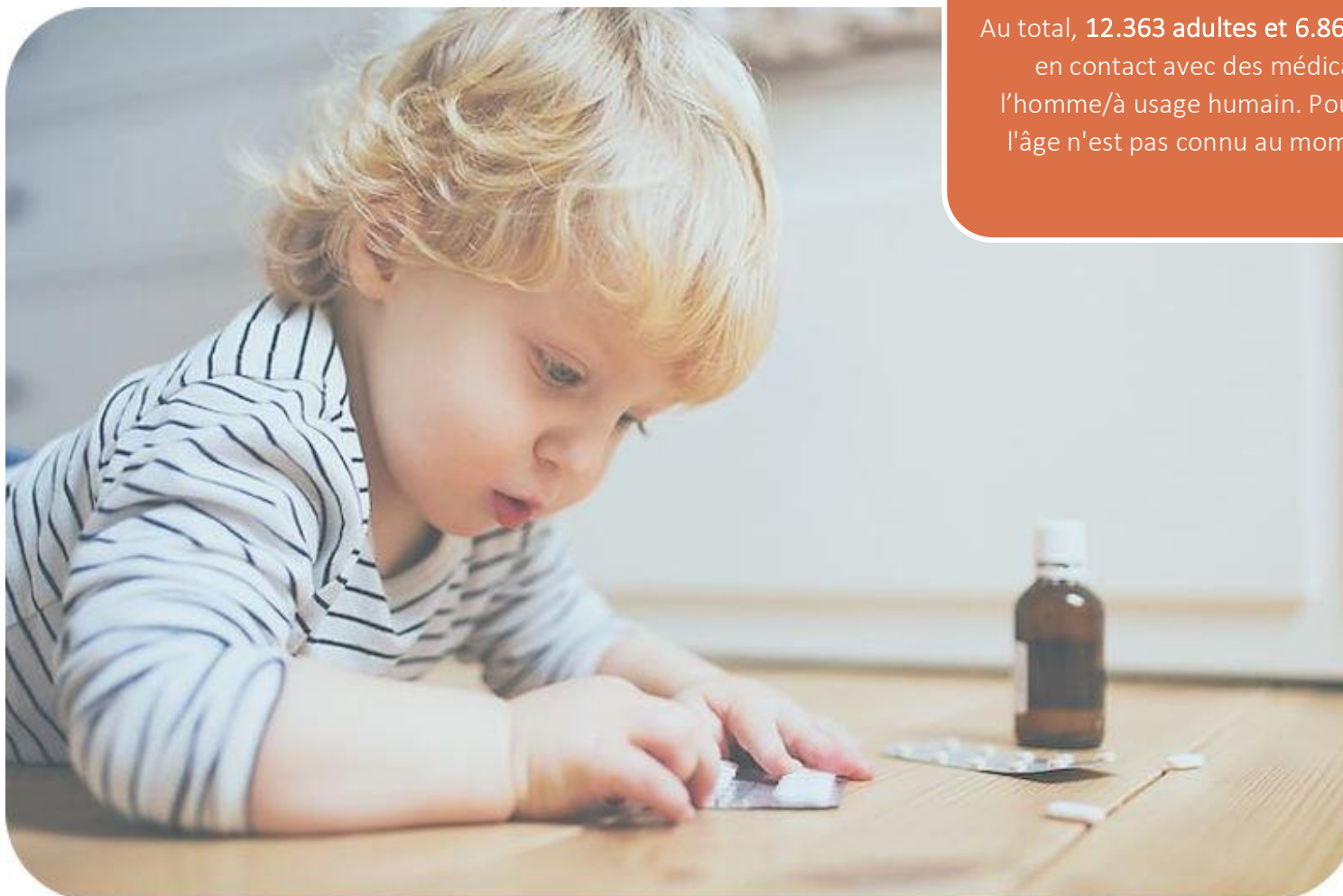
Tableau 9: Aperçu des expositions par catégorie de produit

Agents	Adultes	Enfants	Inconnu	Total
	N	N	N	N
Médicaments et Dispositifs médicaux				
Médicaments à usage humain	12.363	6.868	440	19.671
Dispositifs médicaux	334	230	22	586
Médicaments vétérinaires	321	76	10	407
Médicaments et dispositifs médicaux - non catégorisés/inconnu	-	1	-	1
Non spécifié	1	-	-	1
Produits chimiques				
Produits de nettoyage, d'entretien et de maintenance (sauf biocides)	3.287	1.675	114	5.076
Détergents et produits auxiliaires de lavage (sauf biocides)	562	1.497	79	2.138
Produits chimiques ménagers	926	176	11	1.113
Produits pour procédés chimiques ou techniques	66	310	39	1.035
Peintures et revêtements (et substances connexes)	469	182	16	667
Désodorisants d'ambiance	85	354	14	453
Carburants (et additifs pour carburants)	278	157	8	443
Adhésifs et produits d'étanchéité	193	190	11	394
Produits de construction	213	83	5	301
Matériaux artificiels (y compris les produits chimiques à des fins décoratives)	30	235	20	285
Encres, toners et produits d'impression connexes	22	210	11	243
Produits chimiques - non classés	69	6	-	75
Colorants	4	9	2	15
Encres de tatouage	5	-	-	5
Non précisé	2	-	-	2
Produits pyrotechniques	1	1	-	2
Cosmétiques, denrées alimentaires, tabac et produits quotidiens				
Aliments et additifs alimentaires	2.067	1.369	125	3.561
Cosmétiques	782	2.077	111	2.970
Produits à usage quotidien	673	1.789	115	2.577
Produits du tabac et cigarettes électroniques/solutions	60	135	2	197
Autres cosmétiques, produits alimentaires, tabac et produits quotidiens	1	1	-	2
Non précisé	1	-	-	1

Produits biocides et produits phytopharmaceutiques				
Biocides	1.848	1.798	125	3.771
Produits phytopharmaceutiques (sauf biocides)	299	70	5	374
Produits biocides et produits phytosanitaires - autres/inconnus	4	1	-	5
Autres/Produits inconnus	353	206	32	591
Produits borderlines	120	222	20	362
Drogues et stupéfiants	329	31	2	362
Produits pour la culture et l'entretien des plantes	115	104	8	227
Produits pour animaux	24	66	8	98
Armes, gaz lacrymogènes et sprays d'autodéfense	34	9	-	43
Organismes vivants				
Plantes	736	1.618	148	2.502
Animaux	832	293	31	1.156
Champignons	203	260	31	494
Micro-organismes	12	11	-	23
Déchets	391	93	28	512
Total des expositions ¹	28.735	22.413	1.593	52.741
Total des victimes	27.411	22.289	1.591	51.291

¹ Un produit pouvant être affecté à plusieurs catégories, la somme totale des expositions par produits catégorisés (52.741) dépasse le nombre de victimes (51.291, dont 27.411 adultes et 22.289 enfants).





Au total, **12.363 adultes** et **6.868 enfants** ont été en contact avec des médicaments pour l'homme/à usage humain. Pour 440 victimes, l'âge n'est pas connu au moment de l'appel.

Expositions aux médicaments humains

Le Tableau 10 montre la répartition des médicaments par système, et ce d'après Système de Classification Anatomique, Thérapeutique et Chimique (ATC). Les enfants sont plus souvent exposés à des médicaments pour les voies respiratoires et pour le système ostéo-articulaire/musculo-squelettique.

Au total, 12.363 adultes et 6.868 enfants ont été en contact avec des médicaments pour l'homme/à usage humain. Pour 440 victimes, l'âge n'est pas connu au moment de l'appel.

Comme plus d'un médicaments peut être impliqué lors d'une exposition, la somme totale des expositions est supérieure au nombre de victimes.

Tableau 10: Les expositions aux médicaments humains

Système de Classification Anatomique, Thérapeutique et Chimique (ATC)	Adultes		Enfants		Inconnu		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Système nerveux central	6.270	46,7	1.908	26,8	134	30	8.312	39,6
Système respiratoire	810	6	1.153	16,2	63	14,1	2.026	9,6
Système digestif et métabolisme	996	7,4	692	9,7	36	8,1	1.724	8,2
Système squelettique et musculaire	867	6,5	753	10,6	40	9	1.660	7,9
Système cardio-vasculaire	1.267	9,4	316	4,4	11	2,5	1.594	7,6
Préparations dermatologiques	610	4,5	689	9,7	44	9,9	1.343	6,4
Anti-infectieux à usage systémique	599	4,5	364	5,1	40	9	1.003	4,8
Système uro-génital et hormones sexuelles	269	2	316	4,4	15	3,4	600	2,9
Médicaments divers	503	3,7	60	0,8	2	0,4	565	2,7
Hormones systémiques, sauf les hormones sexuelles	346	2,6	157	2,2	14	3,1	517	2,5
Sang et système hématopoïétique	357	2,7	134	1,9	4	0,9	495	2,4
Organes sensoriels	157	1,2	248	3,5	15	3,4	420	2
Médecine alternative ^{2,3}	71	0,5	220	3,1	21	4,7	312	1,5
Médicaments à usage humain provenant de l'étranger	98	0,7	50	0,7	1	0,2	149	0,7
Cytostatiques, agents immunomodulateurs	121	0,9	19	0,3	3	0,7	143	0,7
Antiparasitaires, insecticides et répulsifs	47	0,3	24	0,3	2	0,4	73	0,3
Sans détail	44	0,3	17	0,2	1	0,2	62	0,3
Total des expositions¹	13.432	100	7.120	100	446	100	20.998	100

¹ Puisque plus d'un produit peut être impliqué dans une exposition, la somme totale des expositions dépasse le nombre de victimes.

² Homéopathie, phytothérapie, aromathérapie et autres médecines alternatives.

³ Catégories supplémentaires créées au niveau du Centre Antipoisons

Expositions aux médicaments pour le système nerveux.

Pour les appels en 2020, un total de **6.270 adultes et 1.908 enfants** ont eu une **exposition à un médicament du système nerveux humain**. Pour 134 victimes, l'âge n'est pas connu au moment de l'appel.

Les psycholeptiques sont principalement des anxiolytiques (48,4%), dont 98,5% de dérivés de la benzodiazépine, des antipsychotiques (35,7%) et des hypnotiques et sédatifs (24,0%).

Les analgésiques se répartissent en trois groupes de produits: les analgésiques et antipyrétiques (75,5%), les opiacés (25,5%) et les antimigraineux (1,1%).

Le paracétamol est l'antipyrétique et l'analgésique le plus employé (94,3%).

Le tramadol représente la moitié des opiacés (47,9%), suivi des associations d'opiacés avec d'autres analgésiques (27,5%) (tramadol et paracétamol, codéine et paracétamol, ou autres associations). Les dérivés naturels des opiacés (oxycodone, dihydrocodéine, morphine et hydromorphone) représentent 19,1% du groupe des opiacés.

Dans le groupe des psychoanaleptiques, les antidépresseurs sont les plus représentés (82,9%). Les inhibiteurs sélectifs de la recapture de la sérotonine (ISRS) représentent 42,7 % de tous les appels d'antidépresseurs. Les autres antidépresseurs pour lesquels le Centre Antipoisons est contacté, sont par ordre décroissant : le trazodone, la venlafaxine, la mirtazapine, la duloxetine et le bupropion. Les psychostimulants utilisés dans le traitement du trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (TDAH) représentent 13,3 %. La majorité d'entre eux sont des méthylphénidates (Tableau 11).

Tableau 11: Exposition aux médicaments pour le système nerveux

Système nerveux	Adultes		Enfants		Inconnue		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Psycholeptiques	2.886	41,2	492	25,5	30	21,9	3.408	37,5
Analgésiques	1.650	23,5	923	47,7	78	56,9	2.651	29,2
Psychoanaleptiques	1.577	22,5	295	15,3	12	8,8	1.884	20,8
Anti épileptiques	585	8,3	165	8,5	11	8	761	8,4
Autres médicaments du système nerveux central	176	2,5	27	1,4	4	2,9	207	2,3
Antiparkinsoniens	114	1,6	19	1,0	1	0,7	134	1,5
Anesthésiques	18	0,3	11	0,6	1	0,7	30	0,3
Sans détail	3	0,0	1	0,1	-	-	4	0,0
Total des expositions¹	7.009	100	1.933	100	137	100	9.079	100
Total des victimes	6.270		1.908		134		8.312	

¹ Puisque plus d'un produit peut être impliqué dans une exposition, la somme totale des expositions dépasse le nombre de victimes.

Expositions à des médicaments pour les voies respiratoires



Les médicaments pour le système respiratoire arrivent en deuxième position des appels pour les enfants. **Au total, 810 adultes et 1.153 enfants** ont eu une exposition avec un médicament pour le système respiratoire humain. Chez 63 victimes, nous ne connaissons pas l'âge de la victime au moment de l'appel.

Le premier groupe, les antihistaminiques à usage systémique, est précédé par les médicaments de nouvelle génération (bilastine (12,1%), desloratadine (10,4%), rupatadine (6,6%)), suivis par les dérivés de la pipérazine (cétirizine (19,3%), lévocétirizine (10,9%) et méclozine (0,9%)).

Le deuxième groupe comprend les traitements pour l'asthme et la BPCO. Il s'agit des bêta-2 agonistes sélectifs avec le salbutamol comme agent principal (19,5 %), suivis des anticholinergiques avec le bromure d'ipratropium comme agent principal (17,7 %).

Parmi les préparations nasales, on retrouve principalement des agents destinés à être utilisés directement dans le nez, les sympathomimétiques comme l'oxymétazoline (15,7%), les antibiotiques avec la framycétine (14,0%) et les corticostéroïdes comme la mométasone (5,9%) et les associations avec la prednisolone (5,4%) étant les plus représentés.

Dans le groupe des remèdes contre la toux et le rhume, on trouve deux grandes catégories: les expectorants (dont majoritairement les mucolytiques comme l'acétylcystéine (15,2%), la carbocystéine (12,2%) et la bromhexine (6,4%)) et les antitussifs (p.e. le dextrométhorphan (19,1%), la codeïne (6,9%)) (Tableau 12).

Tableau 12: Expositions aux médicaments respiratoires

Système respiratoire	Adultes		Enfants		Inconnue		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Les antihistaminiques à usage systémique	241	29,2	333	28,7	14	22,2	588	28,7
Préparations pour les affections respiratoires obstructives	181	22,0	254	21,9	17	27,0	452	22,1
Préparations nasales	130	15,8	268	23,1	10	15,9	408	19,9
Médicaments contre la toux et le rhume	123	14,9	237	20,4	17	27,0	377	18,4
Préparations pour le traitement des affections oropharyngées	147	17,8	66	5,7	5	7,9	218	10,6
Autres préparations pour le système respiratoire	1	0,1	2	0,2	-	-	3	0,1
Sans détail	1	0,1	-	-	-	-	1	0,0
Total des expositions¹	824	100	1.160	100	63	100	2.047	100
Total des victimes	810		1.153		63		2.026	

¹ Puisque plus d'un produit peut être impliqué dans une exposition, la somme totale des expositions dépasse le nombre de victimes.

Expositions à des médicaments pour le système gastro-intestinal et le métabolisme

Au total, 996 adultes et 692 enfants ont été exposés à un médicament pour le système digestif et le métabolisme humain. Chez 36 victimes, l'âge n'est pas connu.

Le groupe principal sont les inhibiteurs de la sécrétion d'acide gastrique. Il s'agit principalement de médicaments contre les ulcères d'estomac et du duodénum et contre les problèmes de reflux gastrique, les médicaments les plus utilisés étant les inhibiteurs de la pompe à protons (pantoprazole (41,4%), oméprazole (30,2%), ésoméprazole (7,0%) et lansoprazole (0,9%).

Le groupe de médicaments pour les troubles fonctionnels se compose de trois groupes principaux: les propulsifs (48,4%) avec principalement la dompéridone (32,3%) et le métoclopramide (12,6%); les dérivés de la belladone (28,4%) avec la butylscopolamine (27,7%) ; les troubles fonctionnels (25,5%) (dont le bromure d'otilinium (13,6%).

Le troisième groupe est celui des antidiabétiques. Ce groupe est constitué de 2 grands groupes, notamment les hypoglycémisants oraux (73.9%) (e.a. la famille des biguanides avec la metformine (54.4%)) et l'insuline (25.8%) (Tableau 13).

Tableau 13: Expositions à des médicaments pour le système gastro-intestinal et le métabolisme

Système digestif et le métabolisme	Adultes		Enfants		Inconnue		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Préparations pour les troubles de la sécrétion d'acide gastrique	215	21,1	134	19,2	6	16,7	355	20,2
Préparations pour les troubles fonctionnels gastro-intestinaux	159	15,6	146	20,9	5	13,9	310	17,7
Médicaments antidiabétiques	252	24,7	30	4,3	1	2,8	283	16,1
Vitamines	66	6,5	156	22,4	14	38,9	236	13,4
Préparations à usage bucco-dentaire	142	13,9	84	12,1	4	11,1	230	13,1
Médicaments contre la constipation	92	9,0	59	8,5	3	8,3	154	8,8
Antidiarrhéiques/anti-inflammatoires/anti-infectieux intestinaux	40	3,9	72	10,3	2	5,6	114	6,5
Suppléments minéraux	31	3,0	10	1,4	-	-	41	2,3
Cholagogues et hépatoprotecteurs	5	0,5	2	0,3	-	-	7	0,4
Antiémétiques et antinauséux	1	0,1	1	0,1	1	2,8	6	0,3
Eupeptiques, enzymes inclus	6	0,6	-	-	-	-	6	0,3
Préparations contre l'obésité (sauf les diététiques)	3	0,3	1	0,1	-	-	4	0,2
Tractus gastro-intestinal et métabolisme: autres préparations	3	0,3	1	0,1	-	-	4	0,2
Toniques	2	0,2	1	0,1	-	-	3	0,2
Sans détail	2	0,2	-	-	-	-	2	0,1
Total des expositions	1.019	100	697	100	36	100	1.755	100
Total des victimes	996		692		36		1.724	

Expositions à des médicaments pour le système musculo-squelettique

Au total, **867 adultes et 753 enfants** ont eu une **exposition à un médicament pour le système musculo-squelettique** (système squelettique, tissus conjonctifs, articulations et muscles). Pour 40 victimes, l'âge n'est pas connu (Tableau 14).



La grande majorité des agents intervenant dans le système musculaire font partie du groupe des agents anti-inflammatoires. Le plus grand représentant au sein du groupe total est l'ibuprofène (77,8%), suivi de loin par le diclofénac (10,5%).

Tableau 14: Expositions à des médicaments pour le système musculo-squelettique

Système musculo-squelettique	Adultes		Enfants		Inconnue		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Médicaments anti-inflammatoires et anti-rhumatismaux	665	76,1	623	82,2	36	90	1.324	79,2
Remèdes locaux pour les douleurs musculaires et articulaires	87	10,0	100	13,2	3	7,5	190	11,4
Relaxants musculaires	65	7,4	16	2,1	1	2,5	82	4,9
Remèdes contre la goutte	36	4,1	15	2,0	-	-	51	3,1
Agents utilisés pour le traitement des maladies osseuses	21	2,4	2	0,3	-	-	23	1,4
Non précisé	-	-	1	0,1	-	-	1	0,1
Autres agents pour les troubles musculo-squelettiques	-	-	1	0,1	-	-	1	0,1
Total des expositions¹	874	100	758	100	40	100	1.672	100
Total des victimes	867		753		40		1.660	

¹ Puisque plus d'un produit peut être impliqué dans une exposition, la somme totale des expositions dépasse le nombre de victimes.

Expositions aux médicaments du système cardio-vasculaire

Les adultes sont plus souvent exposés aux médicaments cardio-vasculaires que les enfants. Pour l'année 2020, nous comptons 1.267 expositions chez l'adulte et seulement 316 expositions chez l'enfant. Pour 11 victimes, l'âge n'est pas connu.

Environ un tiers des expositions peuvent être attribuées au groupe des bêta-bloquants. Ce sont principalement les bloqueurs cardiosélectifs dont le bisoprolol (47,4%) et le nébivolol (15,2%) qui sont en cause, suivis des non cardiosélectifs comme le propranolol (13,2%) et le sotalol (3,7%).

Pour le groupe de médicaments qui agissent sur le système rénine-angiotensine, nous constatons une subdivision en quatre groupes principaux: les IECA (29.8%) (avec perindopril (19.5%), lisinopril (4.8%) en ramipril (3.8%) comme trois premiers); les associations avec un IECA (27.6%) (avec un antagoniste du Calcium (12.9%), avec un diurétique (6.6%) et autres associations (8.3%)) les antagonistes de l'angiotensine II (27 %) (avec olmesartan (9.3%), losartan (6.8%) en candesartan (4.0%) comme trois premiers); les associations avec une antagoniste de l'angiotensine II (17.1%) (avec les diurétiques (9.5%), avec un antagoniste du Calcium (4.4%) et d'autres associations (3.4%)).

Le troisième groupe, les hypolipémiants, agit sur le taux de cholestérol et de graisses dans le sang. Dans la majorité des cas, il s'agit de statines (avec atorvastatin (33.3%), simvastatin (21.7%), rosuvastatin (16.2%), pravastatin (3.5%) en fluvastatin (0.5%)) (Tableau 15).

Tableau 15: Expositions aux médicaments du système cardio-vasculaire

Système cardio-vasculaire	Adultes		Enfants		Inconnu		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Bêta-bloquants	443	31,2	76	23,4	2	18,2	521	29,7
Agents agissant sur le système rénine-angiotensine	394	27,7	99	30,5	4	36,4	497	28,3
Agents hypolipémiants	154	10,8	44	13,5	-	-	198	11,3
Antagonistes du calcium	167	11,8	24	7,4	1	9,1	192	10,9
Cardiaque	122	8,6	24	7,4	1	9,1	147	8,4
Diurétiques	75	5,3	11	3,4	-	-	86	4,9
Vasoprotecteurs	27	1,9	27	8,3	3	27,3	57	3,2
Antihypertenseurs	32	2,3	18	5,5	-	-	50	2,8
Non précisé	3	0,2	1	0,3	-	-	4	0,2
Vasodilatateurs périphériques	3	0,2	1	0,3	-	-	4	0,2
Total des expositions	1.420	100	325	100	11	100	1.756	100
Total des victimes	1.267		316		11		1.594	

Le top 10 des médicaments humains avec le plus d'expositions en 2020

Le Tableau 16 montre la liste des 10 premiers médicaments pour l'homme, en comptant le nombre d'expositions à un code ATC donné.



Tableau 16: Le top 10 des médicaments humains avec le plus d'expositions en 2020

Médicaments humains	Nombre d'expositions en 2020	
	N	%
Paracétamol	1.887	8,2
Ibuprofène	1.030	4,5
Alprazolam	574	2,5
Lorazepam	416	1,8
Trazodone	379	1,7
Levothyroxine	374	1,6
Quetiapine	325	1,4
Tramadol	324	1,4
Zolpidem	324	1,4
Diazepam	318	1,4
Total du top 10	5.951	26
Total des expositions	22.885	100

Le Tableau 17 présente les 10 premiers médicaments à usage humain lors de contacts chez les enfants, en comptant le nombre d'expositions à un code ATC donné.

Tableau 17: Le top 10 des médicaments humains avec le plus d'expositions en 2020: Enfants

Médicaments humains	Nombre d'expositions en 2020	
	N	%
Paracétamol	759	10,5
Ibuprofène	540	7,5
Homeopathie	124	1,7
Colecalciferol (Vit. D3)	123	1,7
Levothyroxine	118	1,6
Agents antimicrobiens, combinaisons pour l'œil ou l'oreille ¹	105	1,4
Dimetindene	99	1,4
Methylfenidaat	98	1,4
Chloorhexidine	94	1,3
Amoxicilline	89	1,2
Total du top 10	2 149	29,7
Total des expositions	7.245	100

¹Ces expositions concernent uniquement les contacts avec la Néobacitracine®.

Le tableau 18 présente les 10 premiers médicaments à usage humain lors de contacts chez l'adulte, en comptant le nombre d'expositions à un code ATC donné.

Tableau 18: Le top 10 des médicaments humains avec le plus d'expositions en 2020: Adultes

Médicaments humains	Nombre d'expositions en 2020	
	N	%
Paracétamol	1.053	6,9
Alprazolam	519	3,4
Ibuprofène	454	3
Trazodone	353	2,3
Lorazepam	350	2,3
Quetiapine	301	2
Zolpidem	282	1,9
Diazepam	279	1,8
Tramadol	273	1,8
Levothyroxine	247	1,6
Total du top 10	4.111	27,1
Total des expositions	15.188	100

Médicaments et autres dispositifs médicaux

20.666
expositions

Produits chimiques

12.247
expositions

Produits cosmétiques, denrées alimentaires,
tabac et autres produits à usage courant

9.308
expositions

Biocides et phytosanitaires

4.150
expositions

Organismes vivants

4.175
expositions

**Produits de nettoyage,
d'entretien et de maintenance**

Explication supplémentaire
sur les sujets suivants

Hypochlorite(s)

Capsules pour la lessive

Produits corrosifs

Expositions aux produits chimiques

Nous observons une exposition aux produits chimiques chez 6.541 adultes et 5.075 enfants. Pour 330 victimes, l'âge n'est pas connu. Les produits de nettoyage, d'entretien et de maintenance représentent 41,4 % des expositions humaines (Tableau 19).

Tableau 19: Expositions aux produits chimiques

Produits chimiques	Adultes		Enfants		Inconnu		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Produits de nettoyage, d'entretien et de maintenance (à l'exclusion des biocides)	3.287	48,1	1.675	32,9	114	34,5	5.076	41,4
Détergents et agents auxiliaires pour le lavage du linge ou de la vaisselle (sauf biocides)	562	8,2	1.497	29,4	79	23,9	2.138	17,5
Produits chimiques ménagers	926	13,6	176	3,5	11	3,3	1.113	9,1
Produits pour procédés chimiques ou techniques	686	10	310	6,1	39	11,8	1.035	8,5
Peintures et revêtements (et substances connexes)	469	6,9	182	3,6	16	4,8	667	5,4
Désodorisants d'ambiance	85	1,2	354	7	14	4,2	453	3,7
Carburants (et additifs pour carburants)	278	4,1	157	3,1	8	2,4	443	3,6
Adhésifs et produits d'étanchéité	193	2,8	190	3,7	11	3,3	394	3,2
Produits de construction	213	3,1	83	1,6	5	1,5	301	2,5
Matériaux artificiels (y compris les produits chimiques à des fins décoratives)	30	0,4	235	4,6	20	6,1	285	2,3
Encres, toners et produits d'impression connexes	22	0,3	210	4,1	11	3,3	243	2
Produits chimiques - non classés	69	1	6	0,1	-	-	75	0,6
Colorants	4	0,1	9	0,2	2	0,6	15	0,1
Encres de tatouage	5	0,1	-	-	-	-	5	0
Non précisé	2	0	-	-	-	-	2	0
Produits pyrotechniques	1	0	1	0	-	-	2	0
Total des expositions	6.832	100	5.085	100	330	100	12.247	100
Total des victimes	6.541		5.075		330		11.946	

¹ Puisque plus d'un produit peut être impliqué dans une exposition, la somme totale des expositions dépasse le nombre de victimes.

² Produits biocides exclus

³ Produits chimiques ménagers exclus

Le top 10 des produits chimiques avec le plus d'expositions en 2020



Le Tableau 20 montre **les 10 principaux produits chimiques**, en comptant le nombre d'expositions à une catégorie.

Tableau 20: Le top 10 des produits chimiques avec le plus d'expositions en 2020

Produits chimiques	Nombre d'expositions en 2020	
	N	%
Javel	1.191	9,5
Nettoyant tout usage	541	4,3
Détergents pour vaisselle à la main	432	3,5
Vinaigre (ménager)	376	3
Capsule pour machine à laver (liquide)	346	2,8
Blocs et pâtes pour cuvette	335	2,7
Détartrant pour appareils de cuisine	310	2,5
Ammoniac (domestique)	296	2,4
Désodorisant (à déclenchement continu)	252	2
Capsule pour lave-vaisselle (solide et liquide)	249	2
Total du top 10	4.328	34,7
Total des expositions	12.480	100

Le Tableau 21 montre les 10 principaux produits chimiques lors d'expositions chez les enfants, en comptant le nombre d'expositions à une catégorie.

Tableau 21: Le top 10 des produits chimiques avec le plus d'exposition en 2020: Enfants

Produits chimiques	Nombre d'expositions en 2020	
	N	%
Bloc sanitaire	307	14,1
Capsule pour machine à laver (liquide)	295	13,6
Nettoyant tout usage	266	12,2
Détergents pour vaisselle à la main	231	10,6
Javel	226	10,4
Désodorisant (à déclenchement continu)	210	9,7
Capsules pour lave-vaisselle	197	9,1
Gel de silice	170	7,8
Encres à écrire et à dessiner	151	6,9
Capsules pour lave-vaisselle (liquide/solide)	120	5,5
total du top 10	2.173	100
Total des expositions	4.795	100

Le Tableau 22 montre les 10 principaux produits chimiques lors d'expositions chez l'adulte, en comptant le nombre d'expositions à une catégorie.

Tableau 22: Le top 10 des produits chimiques avec le plus d'exposition en 2020: Adultes

Produits chimiques	Nombre d'expositions 2020	
	N	%
Javel	958	13,6
Vinaigre	304	4,3
Ammoniac (domestique)	276	3,9
Détartrant pour appareils de cuisine	269	3,8
Nettoyant tout usage	261	3,7
Deboucheur, base	196	2,8
Détergents pour vaisselle à la main	182	2,6
Deboucheurs, acide	171	2,4
Décapants pour peinture, diluants et produits connexes	134	1,9
White spirit	122	1,7
Total du top 10	2.873	40,8
Total des expositions	7.046	100

Pour l'année 2020 , nous observons **3.287 expositions chez l'adulte et 1.675 expositions chez l'enfant** à un produit de nettoyage. Chez 114 victimes, l'âge n'est pas connu (Tableau 23).



Expositions aux produits de nettoyage, d'entretien et de maintenance

Dans le premier groupe, les agents de blanchiment pour le nettoyage ou le lavage/la lessive, nous trouvons des expositions à la javel (solutions d'hypochlorite). Les autres produits ménagers peuvent également contenir de l'hypochlorite comme les nettoyeurs pour toilette, les nettoyeurs multi-usages et les déboucheurs (Tableau 23).

Tableau 23: Expositions aux produits de nettoyage, d'entretien et de maintenance

Agents de nettoyage	Adultes		Enfants		Inconnu		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Agents de blanchiment pour le nettoyage ou le lavage	1.054	30,5	260	15,4	10	8,7	1.324	25,2
Nettoyants non abrasifs à usage général (ou multi-usages)	384	11,1	353	21	24	20,9	761	14,5
Détartrants	566	16,4	123	7,3	13	11,3	702	13,4
Produits de nettoyage et d'entretien des salles de bains et des toilettes ¹	164	4,7	423	25,1	20	17,4	607	11,6
Produits pour le nettoyage des canalisations ¹	482	14	58	3,4	7	6,1	547	10,4
Produits de nettoyage pour cuisine et produits connexes (sauf biocides)	176	5,1	72	4,3	8	7	256	4,9
Autres produits de nettoyage, d'entretien et de maintenance (à l'exclusion des biocides)	107	3,1	33	2	6	5,2	146	2,8
Produits de nettoyage pour vitres, fenêtres et miroirs (sauf pour les voitures)	47	1,4	82	4,9	5	4,3	134	2,6
Produits de nettoyage et d'entretien pour véhicules (tous types)	91	2,6	36	2,1	2	1,7	129	2,5
Produits de nettoyage industriel	115	3,3	8	0,5	-	-	123	2,3
Produits de nettoyage et d'entretien pour les textiles et le cuir (y compris les chaussures)	37	1,1	53	3,1	6	5,2	96	1,8
Non précisé	49	1,4	38	2,3	3	2,6	90	1,7
Nettoyants abrasifs	39	1,1	42	2,5	2	1,7	83	1,6
Produits de nettoyage et d'entretien de la pierre, des carreaux et des coulis	53	1,5	16	1	1	0,9	70	1,3
Produits de nettoyage, d'entretien et de maintenance des sols (sauf pierre et carreaux)	43	1,2	17	1	4	3,5	64	1,2
Savon (non cosmétique)	15	0,4	28	1,7	-	-	43	0,8
Nettoyeurs pour des articles personnels spécifiques	13	0,4	14	0,8	2	1,7	29	0,6
Produits de nettoyage pour le nettoyage des cheminées et l'élimination de la résine de fumée	3	0,1	14	0,8	2	1,7	19	0,4
Produits pour tapis et tissus d'ameublement	7	0,2	7	0,4	-	-	14	0,3
Produits de nettoyage et d'entretien pour les meubles d'intérieur (sauf le cuir et les tissus d'ameublement)	5	0,1	4	0,2	-	-	9	0,2
Nettoyants extérieurs (sauf pierre, béton et surfaces similaires)	4	0,1	2	0,1	-	-	6	0,1
Produits de nettoyage des cheminées	1	0	-	-	-	-	1	0
Total des expositions	3.454	100	1.683	100	115	100	5.252	100
Total des victimes	3.287		1.675		114		5.076	

Les hypochlorites

Le nombre d'appels pour les hypochlorites est passé de 1.406 appels en 2019 à 2.072 en 2020. Cela représente **une augmentation de 47,4%**. Les gens étaient confinés et apportaient plus d'importance à l'hygiène, ce qui explique en grande partie l'augmentation du nombre d'appels (23,4%).

Bien que le savon ordinaire ou les désinfectants puissent suffire, les gens ont probablement utilisé davantage ce type de produits pendant ces crises sanitaires.

Le nombre réel d'appels est probablement une sous-estimation du nombre effectif. Depuis mars 2020, de nombreux produits ont été

autorisés comme biocides, dont éventuellement des produits à base d'hypochlorite. Les bases de données ne pouvaient pas gérer le rythme des autorisations. De nombreux produits peuvent avoir été mal classés au moment de l'appel en raison du manque d'informations actualisées.

En ce qui concerne spécifiquement ce groupe de produits, le mélange de solutions d'hypochlorite avec un acide est un accident courant. Cela se produit, par exemple, lorsqu'on nettoie la cuvette des toilettes en même temps avec de l'hypochlorite et un détartrant acide, ce qui dégage des vapeurs de chlore. En revanche, une solution concentrée peut parfois dégager des vapeurs de chlore sans qu'il soit nécessaire de mélanger l'eau de Javel avec un autre produit. Ces accidents sont considérés comme une catégorie à part. Les accidents impliquant différents agents qui produisent également de la vapeur de chlore sont également classés sous cette rubrique. Le nombre d'expositions par type de produit hypochlorite est repris dans le Tableau 24.

Tableau 24: Expositions par type de produits hypochlorites

Produits	Adultes		Enfants		Total	
	N	%	N	%	N	%
Hypochlorites (non biocides)	620	40,4	259	57,8	879	44,4
Solutions d'hypochlorite <5 %	332	21,7	150	33,5	482	24,3
Solutions d'hypochlorite non spécifiées	190	12,4	71	15,8	261	13,2
Comprimés de chlore	56	3,7	30	6,7	86	4,3
Solutions d'hypochlorite >5	42	2,7	8	1,8	50	2,5
Dégagement de vapeurs de chlore gazeux	602	39,3	23	5,1	625	31,5
Biocides de type 2	229	14,9	103	23,0	332	16,8
Diverses	106	6,9	31	6,9	137	6,9
Piscine	123	8,0	72	16,1	195	9,8
Produits ménagers contenant de l'hypochlorite	82	5,3	63	14,1	145	7,3
Nettoyants pour toilettes	43	2,8	43	9,6	86	4,3
Nettoyants tout usage	20	1,3	14	3,1	34	1,7
Déboucheurs à base d'hypochlorite	19	1,2	6	1,3	25	1,3
Total	1.533	100,0	448	100	1.981	100

¹ Puisque plus d'un produit peut être impliqué dans une exposition ou que plusieurs voies d'exposition sont possibles, la somme totale des expositions dépasse le nombre de victimes.

Les capsules de lessive (“Laundry washing machine unidosé (liquid) (liquid/powder) (powder) capsules”)

En 2020, le Centre Antipoisons a reçu 317 appels, avec autant de victimes, exposées à des capsules de lessive. La majorité des expositions ont eu lieu chez les enfants (90,5% ; 287). Ce sont principalement les enfants âgés de 1 à 4 ans qui sont à risque (72,6% ; 230) (voir Figure 19).



En outre, le Centre Antipoisons a reçu 13 appels pour des victimes animales¹¹.

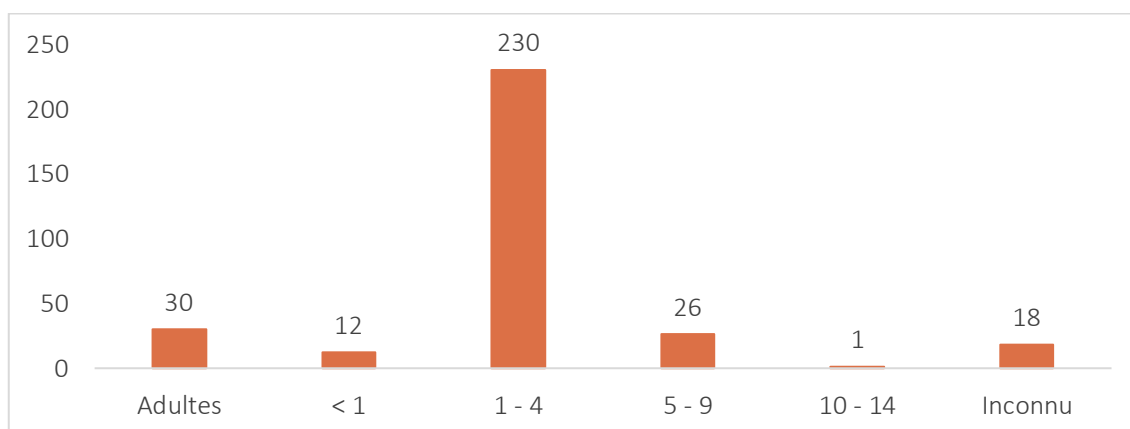


Figure 19: Âge des victimes exposées aux capsules de lessive

La Figure 20 montre l'évolution du nombre de victimes sur une période de 7 ans. Une augmentation progressive du nombre d'expositions peut être observée jusqu'en 2018. Le nombre de victimes a atteint un pic en 2018 (n=386). Les années suivantes, les appels ont légèrement diminué (2019=340 ; 2020=317). Cette légère baisse des chiffres est peut-être due à la modification de la réglementation CLP (1er juin 2015) qui a imposé des exigences supplémentaires aux fabricants pour réduire les risques d'accidents. Ces réglementations ont obligé l'industrie à commercialiser les capsules de lessive dans des emballages opaques et difficiles à ouvrir. Les messages préventifs, tels que les avertissements dans les publicités télévisées, peuvent également avoir joué un rôle dans la baisse des chiffres.

¹¹ Les cas d'animaux ne sont pas inclus dans le rapport sur les capsules de lessive.

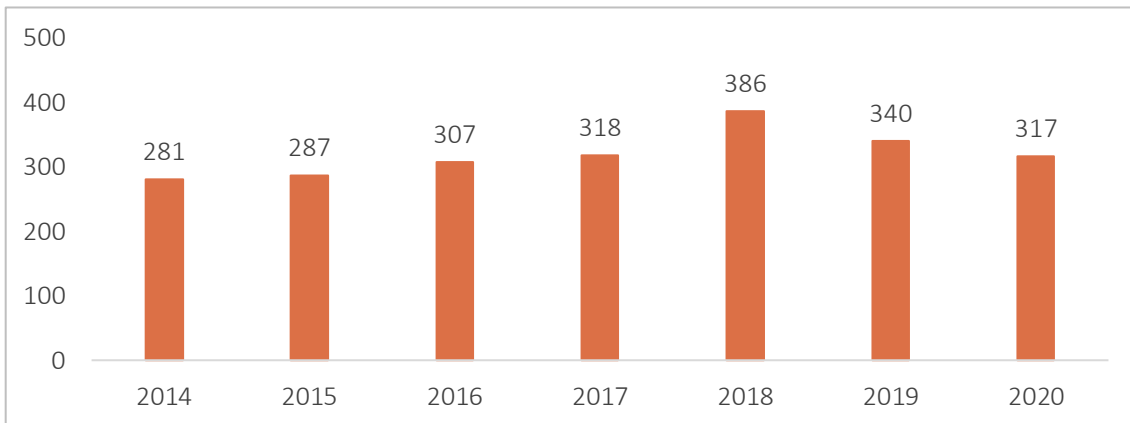


Figure 20: Nombre de victimes humaines des capsules de lessive (2014 - 2020)

La plupart des expositions se sont produites par la bouche (73,1 % ; 261), suivies par l'exposition par les yeux (20,2 % ; 72) et, dans une moindre mesure, par la peau (5,9%) (Figure 21). Sur les 317 expositions, la grande majorité, 311, était accidentelle (98,1%). Des symptômes ont été enregistrés chez 163 victimes (51,4%). Les symptômes les plus fréquents étaient l'irritation des yeux (22,8%), les vomissements (20,8%) et la douleur (14,5%).

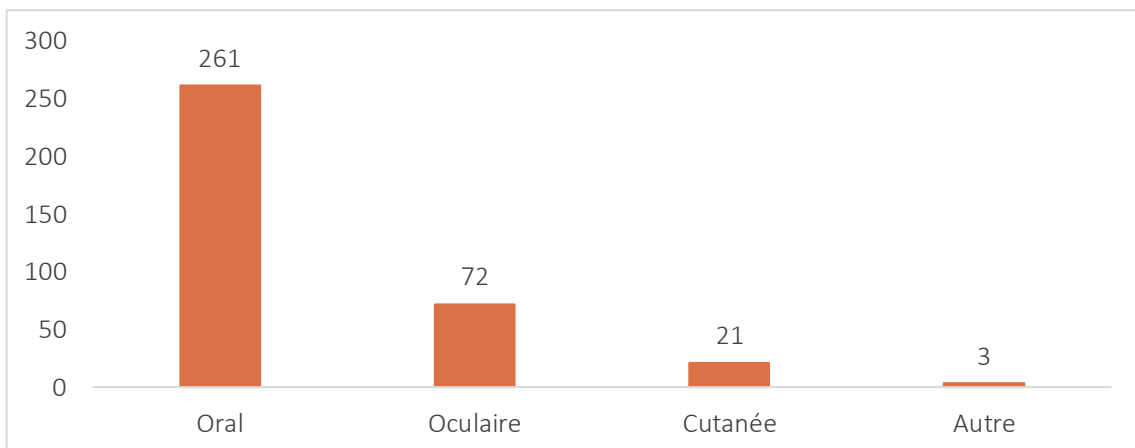


Figure 21: Voie d'exposition des capsules de lessive

Produits corrosifs

En 2020, nous avons recensé 1.744 appels pour expositions à des produits corrosifs, dont 267 chez l'enfant et 1.470 chez l'adulte (Tableau 25).

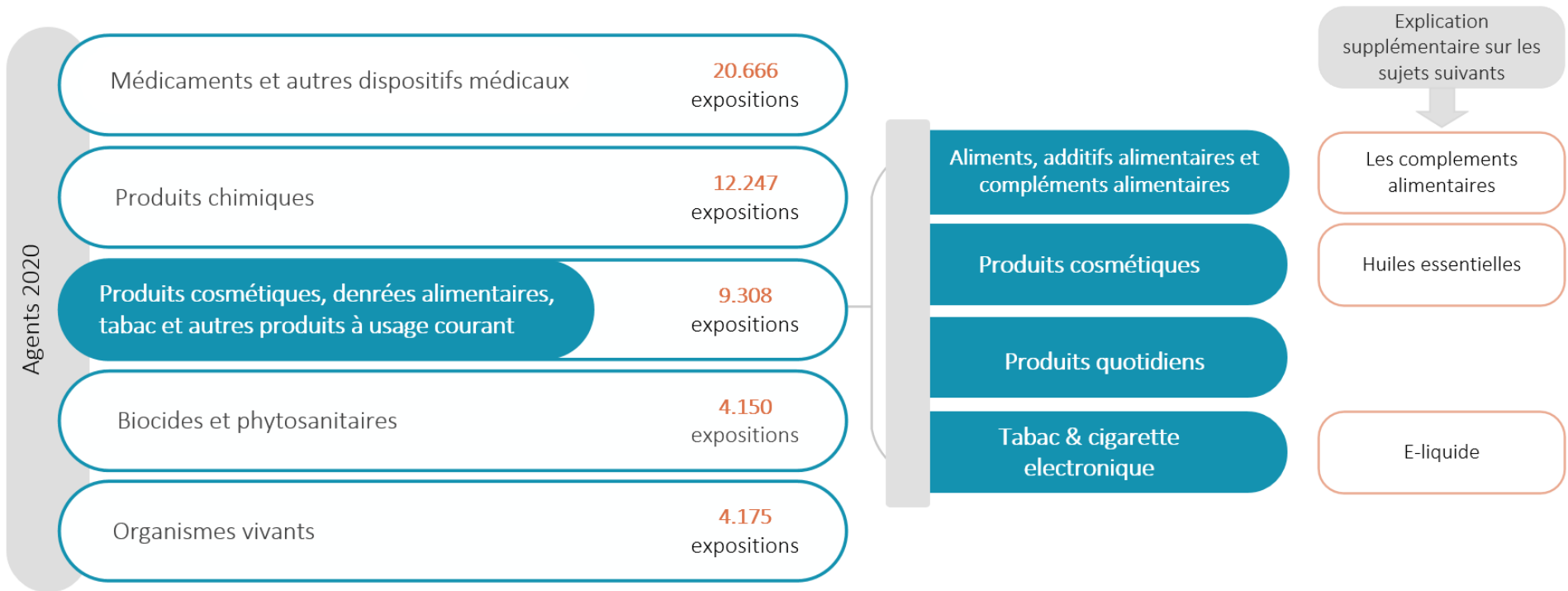
Tableau 25: Expositions aux produits corrosifs par groupe d'âge

Catégorie d'âge	N	%
Adulte	1.477	84,6
Enfants	267	15,4
Enfant, <1	19	1,1
Enfant, 1 ≤ 2	79	4,5
Enfant, 2 ≤ 3	69	4
Enfant, 3 ≤ 4	26	1,5
Enfant, 4 ≤ 5	16	0,9
Enfant, 5 - 10 ans	27	1,6
Enfant, 10 - 14 ans	23	1,3
Âge de l'enfant inconnu	8	0,5
Total	1.744	100

1.373 de ces appels concernaient une exposition dans la sphère privée et 364 cas étaient des expositions professionnelles. On a constaté une forte augmentation du nombre d'appels pour exposition à des produits corrosifs, avec un pic notable lors du premier lockdown. Il s'agit surtout d'une augmentation du nombre d'appels concernant les produits désinfectants et, dans une moindre mesure, des déboucheurs et des produits pour piscine.

Nous soulignons également le danger du marketing vert des produits corrosifs qui les fait paraître plus innocents qu'ils ne le sont réellement. Les étiquettes et les fiches de sécurité ne sont pas toujours parfaitement correctes, ce qui peut conduire à des situations dangereuses. En 2020, le nombre d'appels concernant des désinfectants oculaires à base d'alcool, qui peuvent dans certains cas entraîner de graves lésions, a également atteint un pic très notable. Au total, il y a eu 480 expositions, dont 183 ont présenté des symptômes graves.

Les circonstances des accidents restent les mêmes: l'utilisation correcte des vêtements de sécurité, la bonne compréhension des étiquettes et ne pas transvaser les produits restent des messages clés dans la prévention de l'accident.



Expositions à des produits cosmétiques, denrées alimentaires, produits du tabac et autres produits à usage courant/journalier.

Au total, 3.577 adultes et 5.367 enfants ont été exposés à des produits cosmétiques, denrées alimentaires, produits du tabac et autre produit à usage courant. Pour 353 victimes, nous ne connaissons pas l'âge (Tableau 26).

Dans le groupe des aliments et additifs alimentaires, les compléments alimentaires (29,9%) et les boissons alcoolisées (22,9%) représentent la majorité des agents.


Les produits cosmétiques sont classés selon les catégories attribuées dans le Cosmetic Products Notification Portal (CPNP). Dans le Tableau 27, vous trouverez un aperçu.

Le troisième groupe, celui des produits d'usage quotidien, a été créé par le Centre Antipoisons lui-même et se compose d'un mélange de catégories, dont les huiles essentielles (36,6%) et les jouets (30,0%).

Tableau 26: Exposition à des produits cosmétiques, denrées alimentaires, produits du tabac et autres produits à usage courant

Produits cosmétiques, alimentaires, tabacs et produits à usage courant	Adultes		Enfants		Inconnu		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Aliments et additifs alimentaires	2.067	57,7	1.369	25,5	125	35,4	3.561	38,3
Produits cosmétiques	782	21,8	2.077	38,7	111	31,4	2.970	31,9
Produits quotidiens	673	18,8	1.789	33,3	115	32,6	2.577	27,7
Produits du tabac, cigarettes électroniques/mixtures et produits du tabac sans fumée	60	1,7	135	2,5	2	0,6	197	2,1
Autres produits cosmétiques, produits alimentaires, tabac et produits quotidiens	1	0,0	1	0,0	-	-	2	0,0
Non spécifié	1	0,0	-	-	-	-	1	0,0
Total des expositions	3.584	100	5.371	100	353	100	9.308	100
Total des victimes	3.577		5.367		353		9.297	

¹ Puisque plus d'un produit peut être impliqué dans une exposition ou que plusieurs voies d'exposition sont possibles, la somme totale des expositions dépasse le nombre de victimes



Les expositions à des produits cosmétiques sont très fréquentes chez les enfants. Pour l'année 2020, nous rapportons 2.077 expositions à un produit cosmétique chez l'enfant et 782 chez l'adulte. Pour 111 victimes, l'âge n'est pas connu.

Les deux grands groupes sont les produits de nettoyage pour la peau (savon liquide pour le bain et la douche, savon) et les produits de soin pour la peau (lotion, crème de change pour bébé, ...) (Tableau 27).

Produits cosmétiques

Tableau 27: Expositions aux cosmétiques

Produits cosmétiques	Adultes		Enfants		Inconnu		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Produits pour la peau								
Produits de soins pour la peau (lavage)	175	22,1	533	25,6	19	17,1	727	24,4
Produits de soins pour la peau (soins)	101	12,8	491	23,6	33	29,7	625	20,9
Parfums	68	8,6	204	9,8	11	9,9	283	9,5
Déodorants et produits anti-transpirants	33	4,2	58	2,8	4	3,6	95	3,2
Produits solaires et autobronzants	17	2,1	55	2,6	3	2,7	75	2,5
Produits de maquillage	11	1,4	28	1,3	5	4,5	44	1,5
Produits de rasage	8	1	29	1,4	-	-	37	1,2
Produits pour l'épilation du corps	13	1,6	10	0,5	2	1,8	25	0,8
Autres produits pour la peau	1	0,1	9	0,4	-	-	10	0,3
Non précisé	3	0,4	3	0,1	-	-	6	0,2
Produits pour la décoloration des poils du corps	-	-	1	0	-	-	1	0
Produits pour cheveux et cuir chevelu								
Produits pour le soin et lavage ou pour laver les cheveux et du cuir chevelu	53	6,7	187	9	4	3,6	244	8,2
Produits de coloration des cheveux	42	5,3	16	0,8	2	1,8	60	2
Produits de coiffure	18	2,3	27	1,3	5	4,5	50	1,7
Non précisé	8	1	7	0,3	-	-	15	0,5
Autres produits pour les cheveux et le cuir chevelu	-	-	1	0	-	-	1	0
Produits d'hygiène dentaire								
Bain de bouche	128	16,2	37	1,8	1	0,9	166	5,6
Produits de soins dentaires	18	2,3	139	6,7	6	5,4	163	5,5
Autres produits d'hygiène buccale	1	0,1	1	0	-	-	2	0,1
Blanchisseurs dentaires	2	0,3	-	-	-	-	2	0,1
Produits pour ongles et cuticules								
Dissolvant pour vernis à ongles	60	7,6	135	6,5	12	10,8	207	6,9
Vernis à ongles / Produits de manucure	2	0,3	70	3,4	1	0,9	73	2,4
Vernis à ongles et produits dissolvants pour vernis à ongles, sans autre traitement	-	-	1	0	1	0,9	2	0,1
Colle à ongles	9	1,1	5	0,2	-	-	14	0,5
Soins des ongles/ produits de renforcement des ongles	3	0,4	9	0,4	-	-	12	0,4
Autres produits pour ongles et cuticules	6	0,8	2	0,1	-	-	8	0,3
Non précisé	2	0,3	2	0,1	2	1,8	6	0,2
Produits pour dissoudre la colle à ongles	1	0,1	5	0,2	-	-	6	0,2
Cosmétiques, non spécifiés	7	0,9	17	0,8	-	-	24	0,8
Autres produits cosmétiques	1	0,1	1	0	-	-	2	0,1
Total des expositions	791	100	2.083	100	111	100	2.985	100
Total des victimes	782		2.077		111		2.970	

Le Tableau 28 montre les 10 premiers **produits cosmétiques** pour lesquels le nombre d'expositions à une catégorie particulière a été compté.



Tableau 28: Le top 10 des produits cosmétiques avec le plus d'exposition en 2020

Produits cosmétiques	Nombre d'expositions 2020	
	N	%
Savon pour la peau	271	9,3
Parfum	242	8,3
Soins du corps	229	7,8
Dissolvant pour vernis à ongles	194	6,6
Shampooing	183	6,3
Dentifrice	155	5,3
Bain de bouche	155	5,3
Soins de la peau	154	5,3
Produits pour le bain et la douche	146	5
Gel douche	126	4,3
Total du top 10	1.855	63,5
Total des expositions	2.921	100

Le Tableau 29 présente les 10 premiers produits cosmétiques lors de contact chez les enfants, en comptant le nombre d'expositions à une catégorie donnée.

Tableau 29: Le top 10 des produits cosmétiques avec le plus d'exposition en 2020: Enfants

Produits cosmétiques	Nombre d'expositions 2020	
	N	%
Savon pour la peau	196	9
Soins du corps	194	8,9
Parfum	194	8,9
Shampooing	140	6,4
Dentifrice	139	6,4
Dissolvant pour vernis à ongles	137	6,3
Produits pour le bain et la douche	130	6
Soin de la peau, autres (Crème de change pour bébé)	125	5,8
Soin de la peau	115	5,3
Gel douche	92	4,2
Total du top 10	1.462	67,3
Total des expositions	2.171	100

Le Tableau 30 présente les 10 premiers produits cosmétiques lors de contact chez l'adulte, en comptant le nombre d'expositions à une catégorie donnée.

Tableau 30: Le top 10 des produits cosmétiques avec le plus d'exposition en 2020: Adultes

Produits cosmétiques	Nombre d'expositions 2020	
	N	%
Bain de bouche	117	15,6
Savon pour la peau	75	10
Parfum	48	6,4
Shampooing	43	5,7
Soin de la peau	39	5,2
Soins du corps	35	4,7
Gel douche	34	4,5
Dissolvant pour vernis à ongles	30	4
Déodorant	27	3,6
Coloration des cheveux	25	3,3
Total du top 10	473	63,1
Total des expositions	750	100

Huiles essentielles



La gravité de l'intoxication par les huiles essentielles dépend de la nature de l'exposition (ingestion, contact oculaire, ...) du type d'huile, de la quantité ingérée, ...

Certaines huiles essentielles peuvent également provoquer des pertes de conscience, des convulsions ou des troubles respiratoires. Dans des cas exceptionnels, il peut y avoir une atteinte hépatique ou rénale. Pour cette raison, les expositions aux huiles essentielles sont suivies avec une attention particulière.

Le nombre d'expositions par type d'huile essentielle est présenté dans le Tableau 31.

Tableau 31: Les expositions par type d'huile essentielle en 2020

Type d'huiles essentielles	Enfants		Adultes		Total	
	N	%	N	%	N	%
Mélanges	122	22,8	59	17,4	181	20,7
Eucalyptus	89	16,6	36	15,6	125	14,3
Lavande	66	12,3	36	10,6	102	11,6
Citronnelle	53	9,9	14	10,6	67	7,6
Autre	49	9,1	53	9,1	102	11,6
Arbre à thé	48	9	26	7,6	74	8,4
Menthe	30	5,6	25	7,4	55	6,3
Inconnu	28	5,2	20	6,5	48	5,5
Camphre	25	4,7	31	5,9	56	6,4
Girofle	9	1,7	2	4,1	11	1,3
Agrumes	6	1,1	6	1,8	12	1,4
Curry	4	0,7	4	1,2	8	0,9
Cannelle	3	0,6	4	1,2	7	0,8
Thé de montagne	2	0,4	22	0,6	24	2,7
Niaouli	2	0,4	2	0,6	4	0,5
Total	536	100	340	100	876	100

Aliments, additifs alimentaires et compléments alimentaires

Les compléments alimentaires.



La majorité des appels pour compléments alimentaires sont des expositions aux vitamines et aux minéraux, la vitamine D étant la plus courante, en particulier chez les enfants. Ces expositions sont heureusement très rarement dangereuses.

Chez les adultes, il y a plus d'expositions aux compléments alimentaires pris pour remédier ou prévenir/éviter des problèmes de santé, et aux compléments alimentaires avec un effet relaxant ou somnifère. Les expositions à des compléments alimentaires stimulants ou fortifiants ou pris à des fins cosmétiques sont moins fréquentes.

Le nombre d'expositions par type de complément alimentaire est présenté dans le Tableau 32.

Tableau 32: Expositions aux compléments alimentaires en 2020

Type de demande	Enfants		Adultes		Total	
	N	%	N	%	N	%
Vitamine D utilisée comme complément	353	43,6	30	12,3	383	36,3
Prise de vitamines et/ou de minéraux en complément	234	28,9	46	18,9	280	26,6
Prévention des maladies	165	20,4	67	27,5	232	22
Amélioration du sommeil et du bien-être	43	5,3	65	26,6	108	10,2
Augmentation du libido	6	0,7	23	9,4	29	2,8
Prévention des symptômes de vieillissement	9	1,1	13	5,3	22	2,1
Total	810	100	244	100	1.054	100

Produits du tabac (Tobacco products, electronic cigarettes/mixtures and smokeless tobacco products)

E-liquide



Dans 59,6 % des cas, la victime était un enfant et dans 48,6 % des expositions, il s'agissait d'un produit avec de la nicotine (Tableau 33).

Entre le 1er janvier et le 31 décembre 2020, le Centre Antipoisons a enregistré 74 appels pour 62 victimes en raison d'une exposition aux e-liquides. Pour une même victime, il peut y avoir plusieurs appels. Nous avons pu observer une diminution du nombre de victimes de 19,0% depuis 2019, et de 42,0% depuis 2018.

Tableau 33: Expositions aux produits du tabac

Produit	Adultes		Enfants		Total	
	N	%	N	%	N	%
Avec nicotine	11	44	18	48,6	29	46,8
Non spécifié	13	52	16	43,2	29	46,8
Sans nicotine	1	4	3	8,2	4	6,4
Total des expositions	25	100	37	100	62	100

Dans la majorité des cas, l'exposition était par la bouche chez des enfants âgés de 1 à 4 ans. Chez les adultes, outre la voie orale, l'exposition par inhalation est également fréquente. Il peut y avoir plus d'une voie d'exposition par victime (Tableau 34).

Tableau 34: Voie d'exposition en fonction de l'âge

Voie d'exposition	Adultes	Enfants			Total	
		< 1 a	1-4 a	5-9 a	N	%
Oral	12	4	32	1	49	75,3
Oculaire	4	-	-	-	4	6,2
Cutanée	2	-	2	-	4	6,2
Inhalation	8	-	-	-	8	12,3
Voie d'exposition totale	26	4	34	1	65	100
Total des victimes	25	4	32	1	62	-

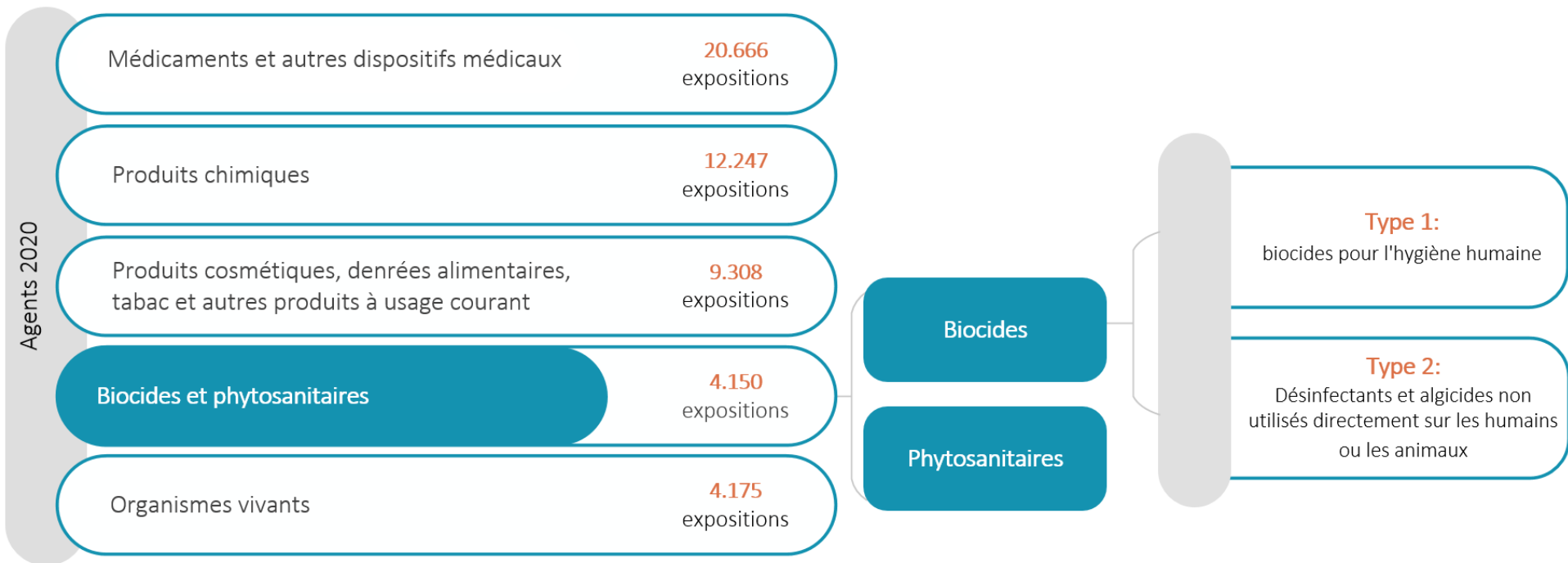
Le Tableau 35 montre les circonstances de l'exposition. Dans la majorité des cas, il s'agissait d'une exposition accidentelle (84%), surtout chez les enfants (97,3%; 36/37). Chez les adultes, il y a aussi un cas de suicide.

Tableau 35: Nombre et % de victimes en fonction des circonstances et de l'âge

Conditions	Adultes		Enfants		Total	
	N	%	N	%	N	%
Accidentel	21	34	37	59,6	58	93,6
Autre exposition accidentelle	16	26	36	58	52	84
Produit défectueux	2	3,2	-	-	2	3,2
Overdose	2	3,2	-	-	2	3,2
Produit surdosé	-	-	1	1,6	1	1,6
Inconnu	1	1,6	-	-	1	1,6
Intentionnel	4	6,4	-	-	4	6,4
Intentionnel autre	3	4,8	-	-	3	4,8
Suicide	1	1,6	-	-	1	1,6
Total	25	40,4	37	59,6	62	100

Depuis 2017 la vente des e-cigarettes est soumise à une nouvelle législation. Depuis l'introduction de la nouvelle législation, nous avons constaté une diminution du nombre d'appels concernant des expositions aux e-liquides ou aux e-cigarettes. La législation autorise des concentrations allant jusqu'à 20 mg de nicotine par ml et des flacons de 10 ml. Les enfants peuvent donc être exposés à de fortes concentrations de nicotine. En 2020, nous constatons que dans 59,6 % des cas, les enfants sont victimes d'expositions accidentelles à un e-liquide/une e-cigarette et dans 48,6 % des cas d'expositions chez l'enfant le produit contenait de la nicotine. La nicotine peut provoquer de graves troubles cardiaques, respiratoires et

neurologiques. Les tout-petits et les jeunes enfants présentent un risque accru d'ingestion accidentelle en raison de leur curiosité et de leur comportement d'exploration. En outre, les saveurs sucrées, ainsi que les emballages colorés des e-liquides sont très attrayants pour les enfants. Plusieurs études ont démontré l'effet attrayant des emballages colorés pour les enfants. L'American Academy of Pediatrics recommande donc de ne plus utiliser d'emballages colorés pour les e-liquides. L'introduction d'emballages neutres pourrait réduire le nombre d'expositions chez les enfants. De plus, nous recommandons le stockage des e-liquides/e-cigarettes dans un endroit sécurisé pour les enfants.



Expositions aux biocides et phytosanitaires

La grande majorité des expositions de ce groupe concerne des biocides (90,9%) (Tableau 36).

Tableau 36: Expositions aux biocides et produits phytosanitaires

Produits biocides et produits phytosanitaires	Adultes		Enfants		Inconnu		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Biocides	1.848	85,9	1.798	96,2	125	96,2	3.771	90,9
Produits phytosanitaires ²	299	13,9	70	3,7	5	3,8	374	9
Autre/inconnu	4	0,2	1	0,1	-	-	5	0,1
Total des expositions	2.151	100	1.869	100	130	100	4.150	100
Total des victimes	2.149		1.869		130		4.148	

¹ Puisque plus d'un produit peut être impliqué dans une exposition, la somme totale des expositions dépasse le nombre de victimes.

² À l'exclusion des biocides

Biocides ('Biocidal products')

Au total, le Centre Antipoisons a été contacté pour 2.149 expositions à des produits biocides chez l'adulte et 1.869 chez l'enfant. Pour 130 victimes, l'âge n'est pas connu.

Le Tableau 37 montre la répartition des biocides par type de produits. La majorité des agents sont des biocides d'hygiène humaine (Type1) (41,7%).

Cette différence par rapport aux rapports annuels précédents est due à la pandémie de la Covid-19. L'utilisation et la présence de ce type de produit dans la rue ont entraîné une augmentation des expositions.

Le deuxième groupe est constitué de désinfectants et d'algicides qui ne peuvent pas être utilisés directement sur les humains ou les animaux (Type 2), suivis des insecticides à usage domestique (Type 18).

Le Type 2 comprend les nettoyeurs pour taches de moisissure et les produits de traitement de l'eau de piscine à base de chlore. Les accidents avec les biocides de Type 2 se produisent principalement chez les adultes et sont le résultat d'erreurs de manipulation.

Le groupe des produits biocides provenant de l'étranger est une catégorie créée par le Centre Antipoisons. Si le biocide est reconnu en Europe, ce groupe et la classification officielle sont ajoutés. Cela signifie que le nombre d'expositions est un peu plus élevé, car un agent est par exemple alors à la fois un biocide étranger et a une classification de Type 1 (Tableau 37).



Au total, le Centre Antipoisons a été contacté pour **2.149** expositions à des produits biocides chez l'adulte et **1.869** chez l'enfant. Pour 130 victimes, l'âge n'est pas connu.

Tableau 37: Expositions aux biocides

Biocides	Adultes		Enfants		Inconnu		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Produits biocides pour l'hygiène humaine	707	34,8	909	48,9	60	44,8	1.676	41,7
Désinfectants et algicides non utilisés directement sur les humains ou les animaux	626	30,8	260	14	16	11,9	902	22,4
Insecticides, acaricides et produits pour lutter contre d'autres arthropodes (à l'exception des produits équivalents lorsqu'ils sont utilisés comme pesticides)	204	10	250	13,4	23	17,2	477	11,9
Rodenticides (à l'exclusion des produits phytopharmaceutiques)	101	5	178	9,6	13	9,7	292	7,3
Répulsifs et attractifs	43	2,1	181	9,7	7	5,2	231	5,7
Produits biocides pour l'alimentation humaine et animale	161	7,9	36	1,9	3	2,2	200	5
Biocides étrangers	50	2,5	26	1,4	4	3	80	2
Préservation du bois	44	2,2	2	0,1	5	3,7	51	1,3
Préservation des matériaux de construction	34	1,7	12	0,6	2	1,5	48	1,2
Produits biocides pour l'hygiène vétérinaire	29	1,4	3	0,2	-	-	32	0,8
Biocides pour l'eau potable	12	0,6	-	-	-	-	12	0,3
Agents de conservation pour les systèmes de refroidissement et de traitement des liquides	10	0,5	-	-	-	-	10	0,2
Non précisé	6	0,3	1	0,1	1	0,7	8	0,2
Produits biocides utilisés comme agents de conservation des produits pendant le stockage	2	0,1	-	-	-	-	2	0
Agents antisalissures	-	-	1	0,1	-	-	1	0
Fluides d'embaumement et de taxidermie	1	0	-	-	-	-	1	0
Autres produits biocides	1	0	-	-	-	-	1	0
Total des expositions	2.031	100	1.859	100	134	100	4.024	100
Total des victimes	1.848		1.798		125		3.771	

¹ Puisque plus d'un produit peut être impliqué dans une exposition, la somme totale des expositions dépasse le nombre de victimes.

² Non destiné à être appliqué directement sur l'homme ou l'animal

³ Exclusion des produits utilisés comme pesticides

⁴ Catégorie créée par Le Centre Antipoisons

Biocide Type 1

La Figure 22 illustre le nombre de cas uniques en 2018, 2019 et 2020 concernant des expositions à des biocides de Type 1. Les désignations vertes dans la Figure 22 représentent les points forts de l'épidémie COVID-19. Le début de la pandémie est bien rendu en mars.

Les chiffres restent élevés entre les deux vagues et nous assistons à un nouveau pic de la vague en octobre, ceci tant chez les enfants que chez les adultes.

Le rapport complet peut être lu sur le site de l'AFSCA.

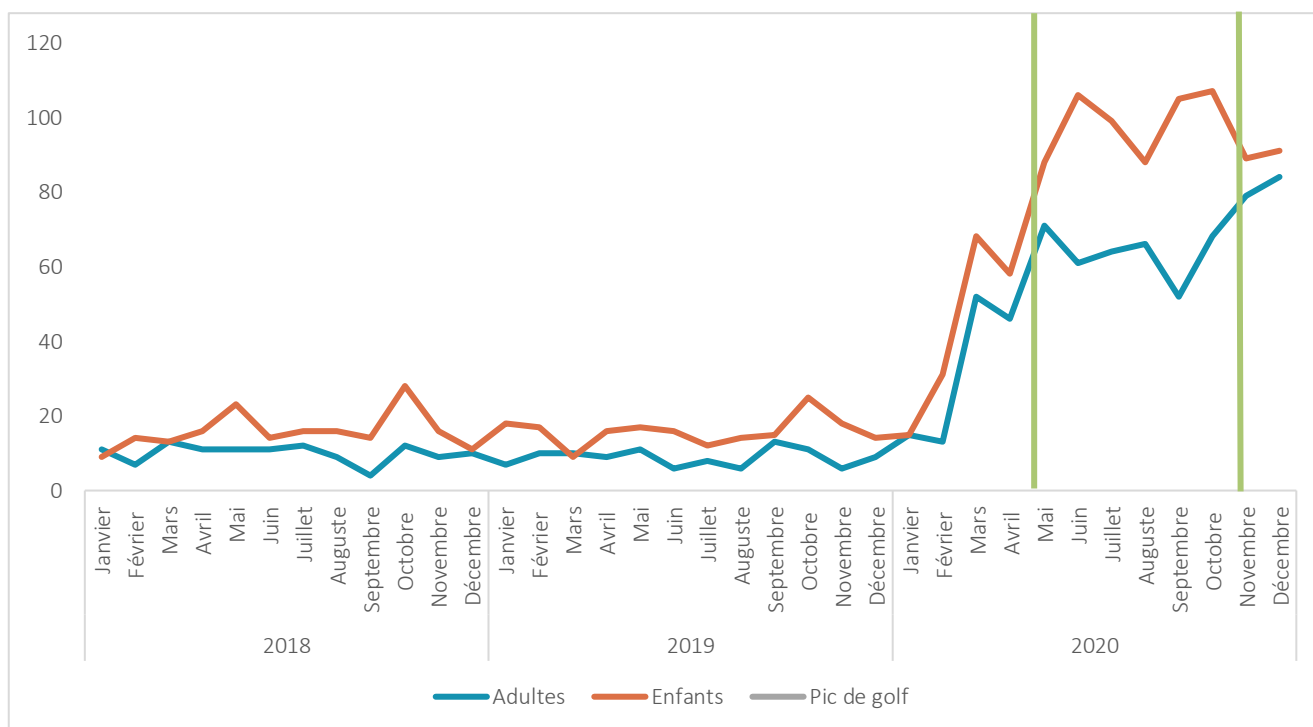


Figure 22: Comparaison du nombre de cas entre 2018-2019-2020 pour les produits biocides de Type 1

Biocide Type 2

La Figure 23 montre le nombre de cas uniques en 2018, 2019 et 2020 concernant des expositions à des biocides de Type 2, où une distinction est faite entre le groupe principal (Désinfectants et algicides) et le sous-groupe (Chlore pour piscine/sauna). L'utilisation saisonnière est ainsi plus évidente dans les chiffres.

Les données 2018 et 2019 sont issues du précédent rapport sur les biocides¹². Une désignation a également été ajoutée pour indiquer les points forts de l'épidémie de COVID-19 en 2020. Nous constatons à nouveau une forte augmentation en mars, tout comme pour les biocides de Type 1, au début de la pandémie. Ensuite, nous constatons une distinction entre le groupe principal et le sous-groupe au sein des biocides de Type 2.

On observe une tendance à la baisse des expositions aux désinfectants et aux algicides chez les adultes et les enfants entre les deux vagues, suivie d'une légère augmentation vers octobre. Cependant, l'exposition au chlore des piscines augmente entre les deux pics et diminue avant le pic de la deuxième vague. Il s'agit d'une tendance saisonnière que nous observons également en 2018 et 2019. Le rapport complet peut être lu sur le site de l'AFSCA.

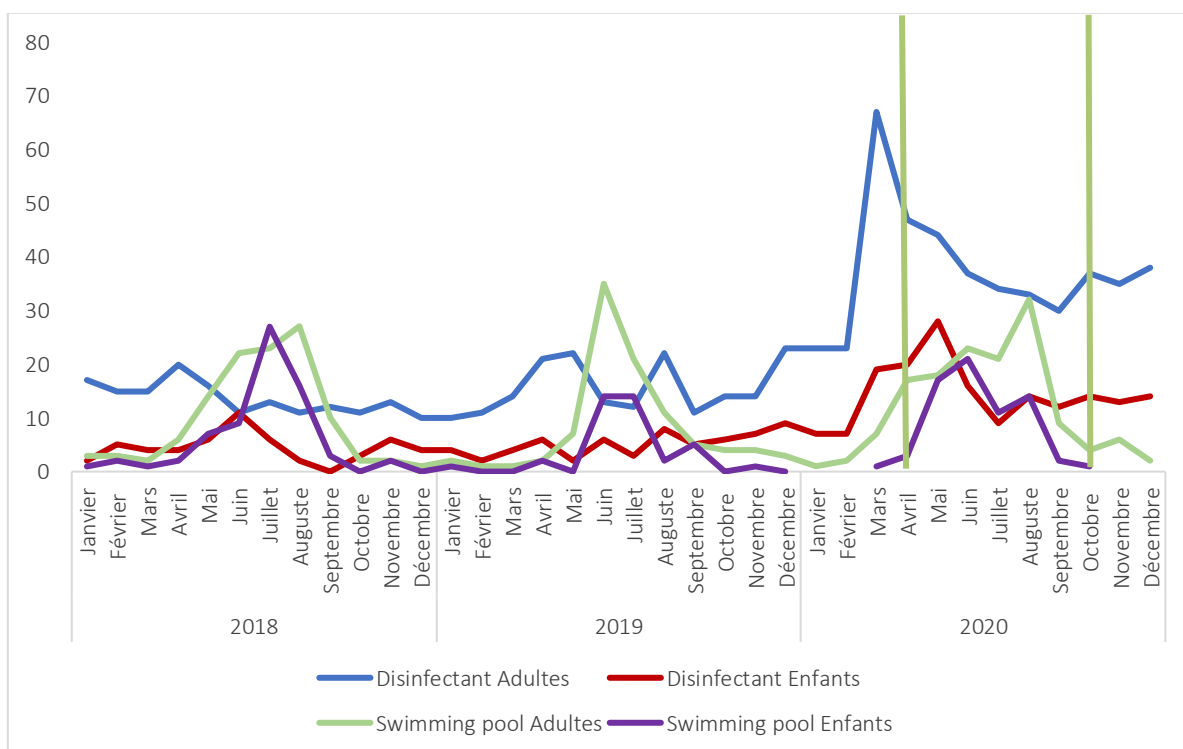
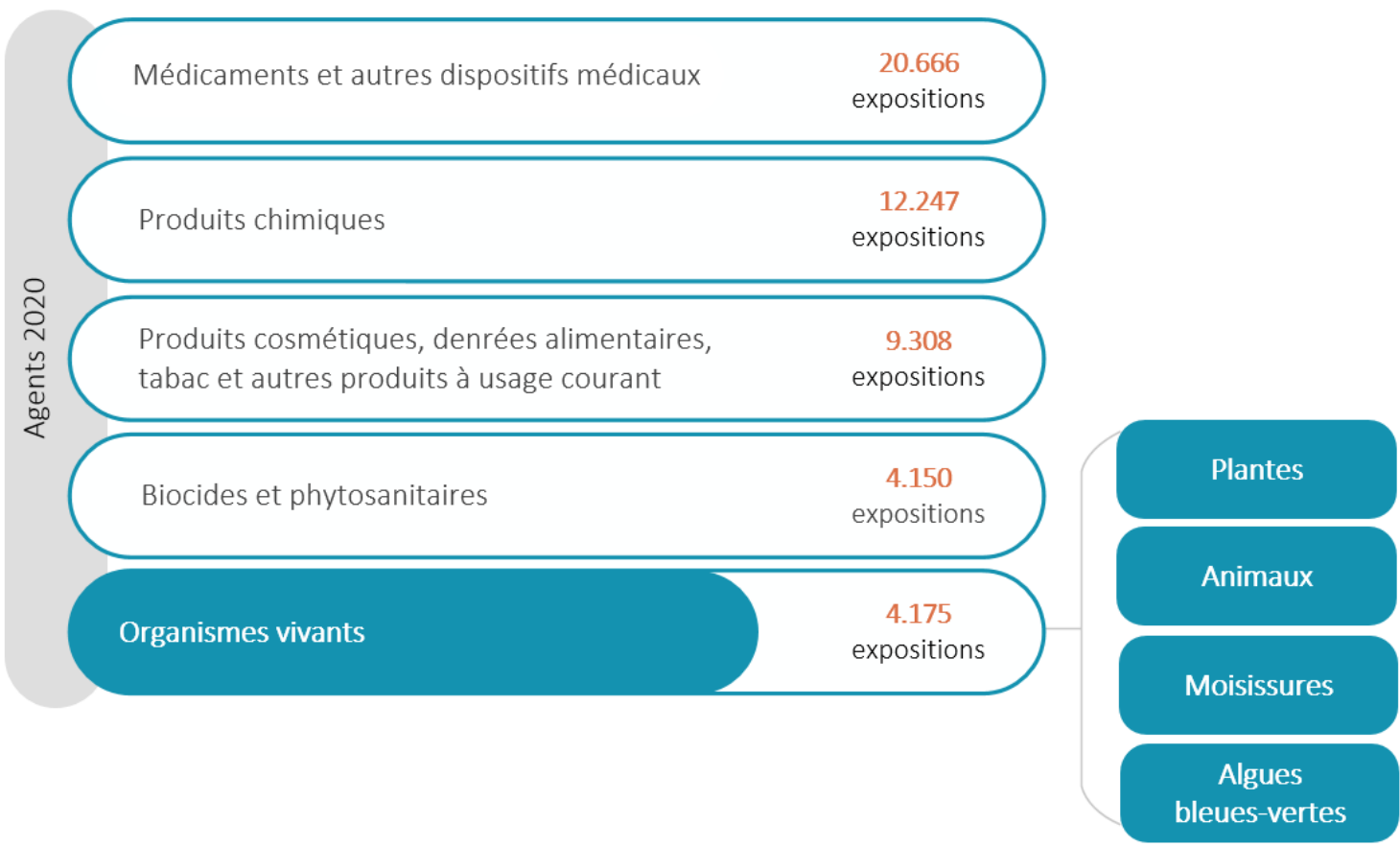


Figure 23: Comparaison du nombre de cas entre 2018-2019-2020 pour les produits biocides de Type 2

¹² DGEM/MRB/VD/19001; periode 01/01/15-31/12/19



Dans cette catégorie, **les plantes** représentent le groupe le plus important, suivi des animaux, des moisissures (dont les champignons) et des algues bleues-vertes.



Expositions à des organismes vivants (Living organisms')

Dans cette catégorie, les plantes représentent le groupe le plus important, suivi des animaux, des moisissures (dont les champignons) et des algues bleues-vertes. Les expositions aux animaux ('Animalia') sont presque toujours des piqûres d'insectes. Le nombre exact de victimes n'est pas toujours connu. Les expositions bactériennes se produisent le plus souvent pendant les mois d'été et sont généralement des expositions à des cyanobactéries. Cette distribution est présentée dans le Tableau 38.

Tableau 38: Expositions à des organismes vivants en 2020

Organismes vivants	Adultes		Enfants		Inconnu		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Plantae	736	41,3	1.618	74,2	148	70,5	2.502	61,3
Animalia	832	46,7	293	13,4	31	14,8	1.156	28,3
Fungi	203	11,4	260	11,9	31	14,8	494	12,1
Microorganisms	12	0,7	11	0,5		0,0	23	0,6
Total des victimes	1.783	100,0	2.182	100,0	210	100,0	4.175	100,0

Expositions aux plantes et aux champignons

Le nombre réel d'expositions de plantes est différent du nombre d'appels. En effet, un cas peut donner lieu à plusieurs appels ou il peut y avoir plusieurs expositions par appel. Les 10 plantes ou genres de plantes ayant fait l'objet du plus grand nombre d'expositions figurent dans le Tableau 39.

Tableau 39: Le top 10 des plantes avec le plus d'exposition en 2020

Genre de la plante	Nombre d'expositions	
	N	%
Plante non identifiée	163	6,8
Arum	105	4,4
Prunus	94	3,9
Squash ¹	92	3,8
Taxus	81	3,4
Gloires du matin	71	2,9
Euphorbe	64	2,7
Monstera	53	2,2
Convallaria	51	2,1
Ficus	42	1,7
Total des expositions du top 10	816	33,9
Total des expositions	2.410	100

¹ Le véritable nom botanique de ce genre est Cucurbita sp.



Pour les champignons également, le nombre réel d'expositions est inférieur au nombre d'appels. Le nombre réel d'expositions est sans doute beaucoup plus faible, car tous les appels pour une même exposition ne sont pas toujours correctement liés. Dans plus de la moitié des appels, l'identité du champignon n'est pas connue.

Il n'est pas possible de faire un top 10 des expositions de champignons qui soit 100% correct. Tous les champignons n'ont pas pu être identifiés ou l'exposition n'était pas suffisamment risquée pour demander une identification par un mycologue, ou tous les appels concernant une exposition n'ont pas pu être reliés les uns aux autres, ou tous les champignons n'étaient pas connus dans le système de catégorisation.

Le Tableau 40 doit donc être interprété avec la plus grande prudence, car de nombreux champignons étaient inconnus au moment de l'appel.

Tableau 40: Le top 10 des champignons avec le plus d'exposition en 2020

Champignons	Nombre d'expositions		
	N	%	
Lépiote pudique	<i>Leucoagaricus leucothites</i>	7	1,8
Panéole des moissons	<i>Panaeolina foenisecii</i>	7	1,8
Cèpe de Bordeaux	<i>Boletus edulis</i>	6	1,6
Agrocybe des pelouses	<i>Agrocybe pediades</i>	5	1,3
Psathyrelle de Candolle	<i>Psathyrella candolleana</i>	5	1,3
Agaric jaunissant	<i>Agaricus xanthoderma</i>	4	1,0
Vesse-de-loup	<i>Lycoperdon</i>	4	1,0
Morille	<i>Morchella</i>	4	1,0
Paxille enroulé	<i>Paxillus involutus</i>	4	1,0
Scléroderme	<i>Scleroderma</i>	4	1,0
Total		36	9,4
Total des expositions		383	100,0

Drugs

Le Tableau 41 montre les 10 principales expositions aux drogues illicites. Les données sont conformes à celles des années précédentes.

Tableau 41: Le top 10 des drogues illicites avec le plus d'exposition en 2020

Drogue illégale	Nombre d'expositions 2020	
	N	%
Cannabinoïdes naturels	81	22
Amphétamines et pyrrolidines	62	16,8
Cocaïne	53	14,4
Nitrites volatils	37	10
Drogues non spécifiées	23	6,2
Protoxyde d'azote	21	5,7
Analogues du GHB	14	3,8
Dissociatives	13	3,5
Narcotiques	12	3,3
Tryptamines	8	2,2
Total du top 10	324	87,8
Total des expositions 2020	369	100

e. Cas de décès chez l'homme

Chez les adultes, trois décès ont été signalés, dont le décès avait été constaté avant l'appel au Centre.

Dans deux cas, il s'agissait d'un suicide.

Les produits concernés pour le premier suicide étaient des médicaments à base d'halopéridol et de pipamperone. Pour le deuxième cas, il s'agissait d'une ingestion d'un détergent pour le linge.

Le troisième cas concerne un décès d'origine inconnue. Le lien entre le médicament, un éventuel problème sous-jacent et le décès n'était pas clair.

f. Les examens de suivi

Depuis 2018, le Centre Antipoisons dispose d'un nouveau système d'enregistrement. Cependant, à cette époque, il n'était pas encore techniquement possible de transférer directement tous les suivis d'avant 2018 vers ce nouveau système. En collaboration avec une société externe, un programme a été écrit afin que ces suivis puissent être en grande partie transférés manuellement de l'ancien au nouveau système d'enregistrement.

Au cours de ce transfert, tous les suivis ont fait l'objet d'un examen critique. Dans 255 cas, le suivi n'a pas été retenu car il n'était pas pertinent, pas fiable ou pas assez extensif. Avec les nouveaux suivis 2020, le Centre Antipoisons compte désormais 2.428 suivis auto-acquis. Les agents pour lesquels un suivi a été demandé en 2020 sont présentés dans le Tableau 42.

Tableau 42: Les agents pour lesquels un suivi a été demandé en 2020

Type d'agent	Nombre des suivis téléphoniques	
	N	%
Médicament humain	40	61,5
Médicament vétérinaire	7	10,8
Alimentation	6	9,2
Biocides	4	6,2
Produit corrosif	3	4,6
Complément alimentaire	1	1,5
Serpents	1	1,5
Plante	1	1,5
Produits cosmétique	1	1,5
Éthylène glycol	1	1,5
Total	65	100



Les amis des animaux peuvent également s'adresser au Centre Antipoisons.

En 2020, le Centre Antipoisons a reçu 5.928 appels pour 6.232 animaux.

2.3.1.2 Expositions chez l'animal

En 2020, le Centre Antipoisons a reçu 5.928 appels pour 6.232 animaux. Ces appels provenaient dans 31,5% des cas de vétérinaires. La majorité de ces appels concernaient des animaux de compagnie: chiens (79,6%) et chats (16,2%).

Le Tableau 43 montre la repartition des agents en cause des intoxications chez l'animal. Les médicaments et les biocides sont les deux causes les plus fréquentes d'intoxication chez l'animal.

Depuis 2010, les cas impliquant des médicaments vétérinaires sont signalés à l'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé (AFMPS).



Tableau 43: Aperçu général des expositions chez les animaux par agent

Agents	Total	
	N	%
Médicaments et dispositifs médicaux		
Médicaments à usage humain	1.409	22,4
Médicaments vétérinaires	267	4,3
Dispositifs médicaux	70	1,1
Biocides et produits phytosanitaires		
Biocides et produits phytosanitaires	1.039	16,5
Produits phytopharmaceutiques (sauf biocides)	200	3,2
Cosmétiques, denrées alimentaires, tabac et produits quotidiens		
Aliments et additifs alimentaires	765	12,2
Produits quotidiens	147	2,3
Cosmétiques	72	1,1
Produits du tabac et cigarettes électroniques/solutions	27	0,4

Produits chimiques		
Produits de nettoyage, d'entretien et de maintenance (sauf biocides)	221	3,5
Produits pour procédés chimiques ou techniques	128	2
Détergents et agents auxiliaires pour le lavage du linge ou de la vaisselle (sauf biocides)	91	1,4
Les carburants (et les additifs pour carburants)	66	1,1
Peintures et revêtements (et substances connexes)	64	1
Produits de construction	42	0,7
Adhésifs et mastics	41	0,7
Encres, toners et matériaux d'impression connexes	23	0,4
Produits chimiques ménagers	20	0,3
Matériaux artificiels (y compris les produits chimiques à des fins décoratives)	18	0,3
Désodorisants d'ambiance	16	0,3
Colorants	5	0,1
Produits pyrotechniques	3	0,05
Produits chimiques - non classés	2	0,03
Produits pour la culture et l'entretien des plantes	237	3,8
Autres/Produits inconnus	122	1,9
Produits borderline	84	1,3
Drogues et stupéfiants	38	0,6
Produits pour animaux	31	0,5
Armes, gaz lacrymogènes et sprays d'autodéfense	3	0,05
Organismes vivants		
Plantae	879	14
Animalia	62	1
Fungi	66	1,1
Microorganisms	13	0,2
Déchets	8	0,1
Total des expositions	6.279	100
Total des victimes	6.232	

¹Puisque plus d'un produit peut être impliqué dans une exposition, la somme totale des expositions est plus élevée (5.791) que le nombre de victimes (5.701 animaux).

a. Les 10 produits présentant le plus grand nombre d'expositions chez l'animal en 2020

Le Tableau 44 montre 10 produits présentant le plus grand nombre d'expositions chez les animaux en 2020. Les rodenticides arrivent en tête et représentent 10,2% des expositions.

Tableau 44: Le top 10 des produits avec le plus d'expositions chez les animaux en 2020

Produit	N	%
Rodenticides	636	10,2
Chocolat	292	4,7
Engrais	194	3,1
Insecticide ou autre biocide pour les arthropodes	175	2,8
Fruit, légume ou champignon comestible	125	2
Agent inconnu	107	1,7
Complément alimentaire	101	1,6
Ibuprofène	99	1,6
Désinfectant de surface	94	1,5
Herbicide	85	1,4
Total du top 10	1.908	30,6
Total	6.232	100

Le Tableau 45 montre les 10 principales expositions aux produits alimentaires chez les animaux.

Tableau 45: Expositions aux produits alimentaires chez les animaux

Alimentation	N	%
Chocolat	295	40
Fruit, légume ou champignon comestible	125	16,9
Complément alimentaire	117	15,9
Confiserie	44	6
Graisses et huiles	35	4,7
Produits de boulangerie	23	3,1
Sel, épices, soupe, sauce, salade ou produit protéique	18	2,4
Café	12	1,6
Boissons alcoolisées	8	1,1
Sucres et édulcorants	7	0,9
Total du top 10	684	92,7
Total	738	100

Biocides

Parmi la catégorie des produits biocides et pesticides ('products for protection against and control of microbes and pests'), ce sont les biocides (81,3%) qui sont le plus souvent en cause.

Le Tableau 46 donne la distribution des agents de type biocides.

Les rodenticides, produits utilisés dans la lutte contre les rongeurs sont la première cause d'intoxication par biocide chez l'animal. Ces produits doivent être posés sur le sol et se trouvent donc souvent à la portée des chiens aussi bien dans les espaces publics qu'à domicile.

Alors que les raticides anticoagulants étaient jusqu'à présent quasiment seuls en cause dans les intoxications chez l'animal, il faut à présent tenir compte de la présence sur le marché de raticides à base de chloralose.

Dans la catégorie des rodenticides, les raticides à base de chloralose représentent 18,8 % des produits en cause. Fin 2018, le Centre Antipoisons a émis une alerte à l'attention des vétérinaires via le compendium vétérinaire CBIP Vet: <https://www.vetcompendium.be/fr/node/5389>

Une rubrique à ce sujet a également été publiée sur le site web du Centre Antipoisons.

Les insecticides à usage domestique, les boîtes anti-fourmis disposées sur le sol, sont la deuxième cause d'exposition aux biocides chez l'animal. L'ingestion de boîte anti-fourmis n'entraîne en général pas de risque d'intoxication. Le comportement du chien, enclin à engloutir rapidement de grandes quantités d'un produit laissé à sa portée, l'expose particulièrement au risque d'intoxication.

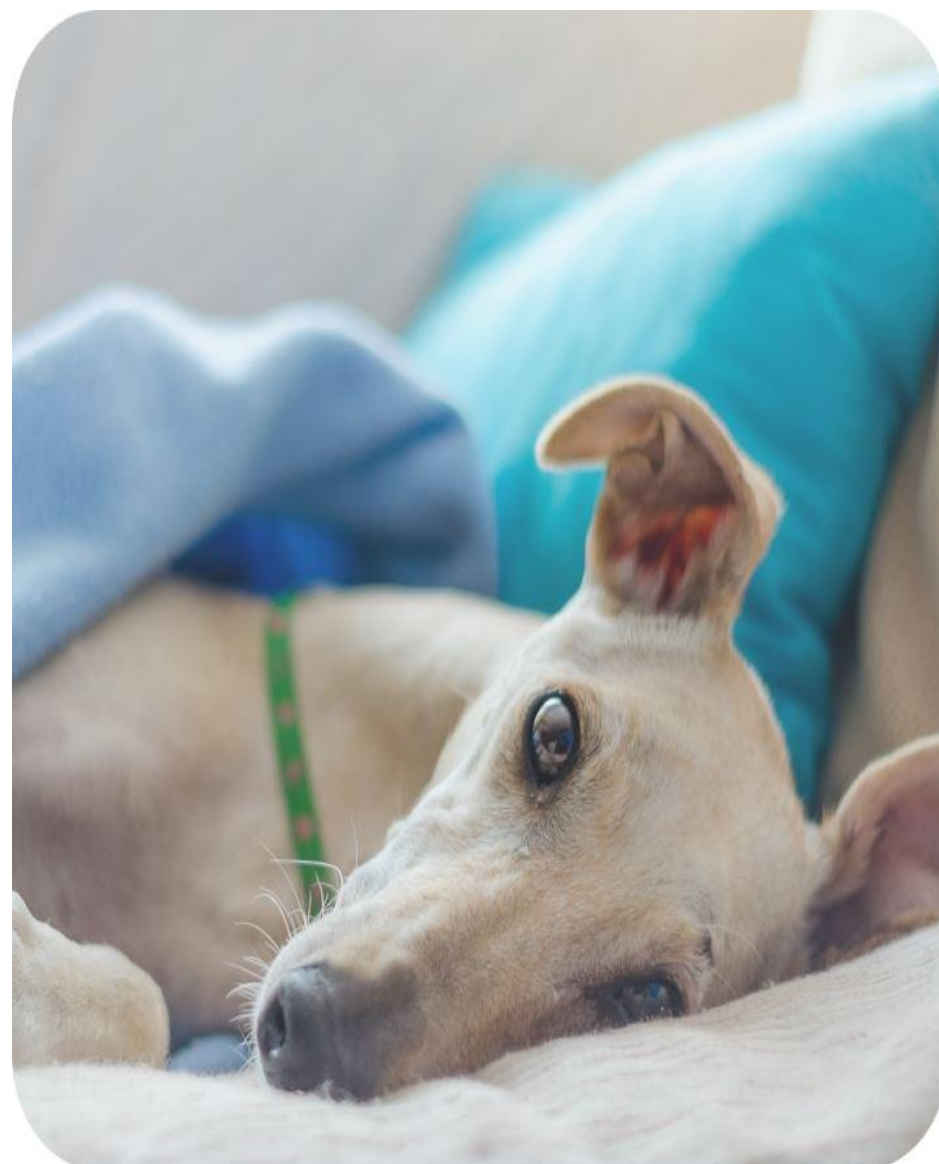
Les chats ont un métabolisme particulier qui les rend très sensibles à certains toxiques comme le paracétamol: leur foie a une faible capacité de glucuronidation et leurs globules rouges sont très sensibles aux agents anti-oxydants. La dose toxique de paracétamol est quinze fois plus basse chez le chat que chez l'homme.

La perméthrine, couramment utilisée comme antiparasitaire chez le chien et comme insecticide à usage domestique, est très toxique pour le chat. La faible capacité de glucuroconjugaison du chat le rend très sensible à la toxicité neurologique de la perméthrine.

Tableau 46: Biocides - expositions chez les animaux

Utilisation autorisée d'un biocide	numéro de type	N	%
Rodenticides (à l'exclusion des produits phytopharmaceutiques)	14	635	59,2
Insecticides, acaricides et produits pour lutter contre d'autres arthropodes	18	246	22,9
Désinfectants et algicides non utilisés directement sur les humains ou les animaux.	2	108	10,1
Agents de conservation pour les matériaux de construction	10	23	2,1
Biocides pour l'hygiène humaine	1	13	1,2
Répulsifs et attractifs	19	13	1,2
Biocides étrangers	F	10	0,9
Produits biocides pour l'alimentation humaine et animale	4	9	0,8
Préservation du bois	8	7	0,7
Non précisé	U	3	0,3
Produits biocides pour l'hygiène vétérinaire	3	2	0,2
Myxobactericides	12	2	0,2
Agents antisalissures	21	1	0,1
Total¹		10.721	100

¹ En réalité, il y a 1.039 expositions d'animaux aux biocides. Cependant, les biocides peuvent avoir plusieurs autorisations et l'utilisation réelle n'est pas toujours connue au moment de l'appel. Le nombre réel de biocides avec exposition (1.072) est donc légèrement supérieur au nombre réel d'expositions (1.039).



b. Cas de décès chez les animaux

Le Centre Antipoisons a été appelé 24 fois pour une intoxication animale potentiellement mortelle (avec 29 victimes) au moment de l'appel.

Quelques exemples de toxines impliquées dans ces décès :

- Dans 9 cas (10 victimes), l'agent responsable appartenait au groupe des produits phytosanitaires et biocides.
- Dans 4 cas (4 victimes), l'agent responsable n'était pas connu.
- Dans 4 cas (6 victimes), il s'agissait d'expositions à des engrais.
- Dans 3 cas (5 victimes), l'agent responsable appartenait au groupe des produits chimiques (1 nettoyant universel, 1 agent de soudure et 1 produit chimique non spécifié).
- Dans 3 cas (3 victimes), un contact avec des médicaments a été rapporté, dont deux fois un médicament humain et une fois un médicament vétérinaire.
- Dans 1 cas (1 victime), l'agent responsable appartenait au groupe des biocides borderline (répulsif pour tiques).

2.4 Antidotes: centre national d'expertise et stock d'urgence.

2.4.1 Antidotes délivrés par le Centre Antipoisons

En 2020, le Centre Antipoisons a délivré 16 fois un antidote pour le traitement d'une intoxication aiguë. Il s'agissait à deux reprises de pralidoxime pour une intoxication aux organophosphates et à six reprises du 4-méthylpyrazole pour une intoxication aux alcools toxiques. À six reprises, le Centre Antipoisons a fourni des anticorps antidigitaliques pour une intoxication aux glycosides cardiaques. La silibinine a été administrée deux fois pour une suspicion d'empoisonnement aux champignons. Les autres antidotes du Centre Antipoisons, comme les chélateurs ou l'antivenin, sont livrés très rarement; en 2020, il n'y a eu aucune livraison (Tableau 47). Ces données sont conformes à celles des dix années précédentes et peuvent être consultées plus en détail dans la Figure 24.

Tableau 47: Antidotes délivrés par le Centre Antipoisons en 2020

Antidote	INN nombre	Livraison	Boîtes
Digifab®	Anticorps antidigoxine	6	24
Fomepizole Serb®	4-methylpyrazole	6	21
Contrathion®	Pralidoxime	2	22
Legalon Sil®	Silibinine	2	3
Total		16	70

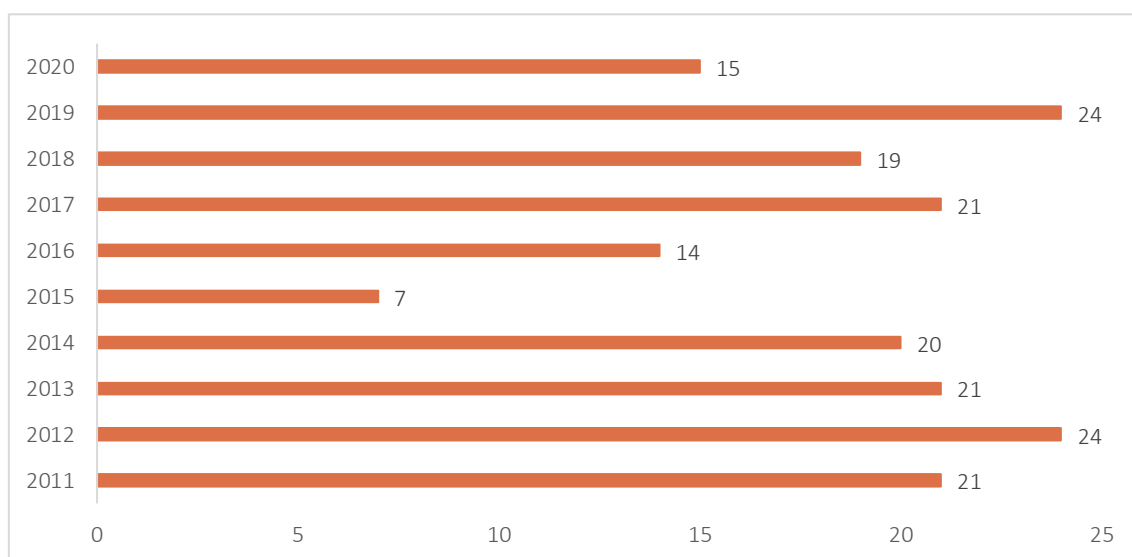


Figure 24: Antidotes délivrés par le Centre Antipoisons (2020-2011)

2.4.2 La mise à disposition des antidotes

En 2020, les antidotes du Centre Antipoisons ont **changé d'emplacement**. Ils sont désormais stockés dans un espace plus grand, exclusivement réservé aux antidotes, avec une entrée et une sortie séparées. Il est ainsi plus facile de contrôler les conditions de réception, de stockage et de livraison des antidotes et de **faciliter l'expédition d'urgence**.



Un autre avantage est que le système de qualité du Centre Antipoisons concernant les antidotes a également été déplacé et que tout ce qui concerne les antidotes se trouve désormais au même endroit.

Comme le vieux stock de matériel d'emballage s'épuisait, le système de préparation des antidotes pour l'expédition a également changé. On a choisi un système d'emballage dans lequel les éléments de refroidissement peuvent être ancrés dans les fentes d'une boîte de transport. Cela permet un gain de temps supplémentaire pour les envois urgents.

À la suite d'incidents de qualité pharmaceutique avec le Contrathion® (DCI pralidoxime), tels que des bris de verre, des erreurs d'approvisionnement et des emballages secondaires endommagés, il a été décidé en juillet 2020 de remplacer ce stock par le Toxogonin® (DCI obidoxime). L'avantage du Toxogonin® est qu'il nécessite moins de médicaments pour traiter une personne, que la préparation pour le transport est plus facile et que son emballage le rend plus résistant aux défauts de qualité. L'inconvénient est que le patient doit être surveillé pour une éventuelle atteinte au foie.

Digifab® (anticorps spécifiques de la digoxine INN) est enregistré comme médicament au Royaume-Uni. Après 2020, le Royaume-Uni ne fera plus partie de l'Espace économique européen. Cela rendra le maintien de cet antidote plus compliqué. L'autorisation du Centre Antipoisons à délivrer des médicaments devra être adaptée et la délivrance du médicament nécessitera davantage d'administration, notamment l'inscription obligatoire du patient et un formulaire de commande spécial.

En 2020, nous constatons certaines tendances importantes dans les appels. Par exemple, dans ce rapport annuel 2020, les appels relatifs aux gels désinfectants pour les mains, au protoxyde d'azote, aux E-cigarettes et aux produits borderlines sont expliqués plus en détail.



2.5 Toxicovigilance: fonction de surveillance et d'alerte

En 2020, nous constatons certaines tendances importantes dans les appels. Par exemple, dans ce rapport annuel 2020, les appels relatifs aux gels désinfectants pour les mains, au protoxyde d'azote, aux E-cigarettes et aux produits borderlines sont expliqués plus en détail.

2.5.1 Gels désinfectants pour les mains



Le nombre d'appels pour des incidents impliquant des gels pour les mains à base d'alcool a **quintuplé** l'année dernière (323 appels en 2019 contre 1 675 appels en 2020).

La nécessité d'utiliser des gels pour les mains à base d'alcool dans la lutte contre le COVID-19 avait donc un revers de la médaille. Dans cette catégorie, les éclaboussures dans les yeux constituent un problème particulier, en raison de leurs conséquences potentiellement graves. En 2020, le Centre Antipoisons a reçu 480 appels pour des personnes ayant eu des projections de gel alcoolisé dans les yeux, dont 248 enfants. À son tour, l'ingestion de gel pour les mains peut entraîner une intoxication à l' alcool chez les enfants. Pour les enfants ayant avalé du gel alcoolisé, plus de 700 appels ont été enregistrés en 2020.

Malgré le nombre élevé d'expositions, le centre Antipoisons n'appelle certainement pas à l'abandon de tous ces produits. Bien que l'eau et le savon soient de bonnes alternatives, les gels alcoolisés pour les mains, par exemple, ont une place importante dans la lutte contre la propagation du coronavirus. Nous vous demandons toutefois d'utiliser les gels pour les mains et les produits ménagers avec précaution et de faire très attention lorsque vous les utilisez avec des enfants.

2.5.2 Protoxyde d'azote

À première vue, le gaz hilarant semble pour être une substance inoffensive (et bon marché). Pourtant, il peut avoir **des effets importants sur la santé** des utilisateurs. Il est nécessaire de mieux connaître les effets à court et à long terme de ce médicament. Le nombre d'appels concernant le gaz hilarant est en constante augmentation.



L'utilisation de gaz hilarant est associée à des risques potentiellement graves pour la santé, à court et à long terme. Leur utilisation peut même être potentiellement mortelle. La consommation d'autres substances lors de l'exposition augmente. Ce danger augmente considérablement en cas d'abus d'autres substances ou de drogues.

Le protoxyde d'azote est un problème majeur pour la santé publique, mais aussi pour la sécurité routière. Des recherches menées par l'Institut VIAS ont montré que six pour cent des conducteurs belges conduisent au moins une fois par mois après avoir utilisé du gaz hilarant. Le problème est encore plus important chez les jeunes conducteurs. Un conducteur belge sur sept âgé de 18 à 34 ans, et même un jeune conducteur masculin sur trois à Bruxelles, utilise ce produit tous les mois avant de prendre la route. Très souvent, l'utilisation de ce médicament est associée à l'alcool ou à d'autres stupéfiants.

2.5.3 Javel

Dans la lutte contre le coronavirus, les gens ont nettoyé beaucoup et fréquemment. Les gens achetaient des produits ménagers en grande quantité et souvent très concentrés. À la maison, ces produits étaient alors transvasés dans des récipients plus petits, comme des bouteilles d'eau ou de soda, causant des accidents par ingestion. A cause du nettoyage fréquent, le nombre d'expositions (cutanées) avec ces mêmes produits a également augmenté. Pour mieux nettoyer ou désinfecter, les produits étaient parfois aussi mélangés, ce qui peut être potentiellement dangereux en raison du dégagement de vapeurs chimiques. Ainsi, une irritation des muqueuses et un souffle court n'étaient pas rares.

À titre d'illustration, en 2020, nous avons reçu 46,1 % d'appels supplémentaires pour de l'eau de Javel et des produits contenant de l'eau de Javel par rapport à 2019 (835 appels en 2019 contre 1 220 appels en 2020).

2.5.4 E-liquide

En 2020, nous constatons que dans 59,6 % des cas, les enfants sont victimes d'expositions accidentelles à des e-liquides/e-cigarettes et que dans 48,6 % des expositions chez les enfants, le produit contenait de la nicotine. L'exposition orale est la voie d'exposition la plus fréquemment rapportée chez les enfants âgés de 1 à 4 ans. Il peut y avoir plus d'une voie d'exposition par victime (Tableau 48).



Tableau 48: Voie d'exposition aux e-cigarettes en fonction de l'âge

Voie d'exposition	Adultes	Enfants			Total	Total
		< 1 a	1-4 a	5-9 a	N	%
Oral	12	4	32	1	49	75,3
Oculaire	4	0	0	0	4	6,2
Cutanée	2	0	2	0	4	6,2
Inhalation	8	0	0	0	8	12,3
Voie d'exposition	26	4	34	1	65	100
Total des victimes	25	4	32	1	62	-

Dans la majorité des cas, l'exposition était accidentelle (84 %), surtout chez les enfants (97,3%; 36/37).

La nicotine peut provoquer de graves symptômes neurologiques, cardiaques et respiratoires. Les tout-petits et les jeunes enfants présentent un risque accru d'ingestion accidentelle en raison de leur curiosité et de leur comportement d'exploration. En outre, les saveurs sucrées et les emballages colorés des e-liquides sont très attrayants pour les enfants. De multiples études ont démontré l'effet attractif des emballages colorés sur les enfants. L'American Academy of Pediatrics recommande donc de ne plus utiliser d'emballages colorés pour les e-liquides. L'introduction d'emballages neutres pourrait réduire le nombre d'expositions chez les enfants. De plus, nous recommandons le stockage des e-liquides/e-cigarettes dans un endroit sécurisé pour les enfants.

2.5.5 Produits borderlines

Chaque produit sur le marché belge devra, dans une situation normale, se conformer à un certain cadre juridique en fonction de la finalité du produit. Par exemple, un médicament doit être conforme à la législation sur les médicaments, un biocide à la législation BPR, etc.

Ces cadres juridiques décrivent notamment ce qui est permis d'utiliser/peut être utilisé dans un produit, les limites et les concentrations, et dans quel but un produit peut être utilisé. Cependant, il est impossible d'anticiper toutes les situations potentielles et il peut donc arriver qu'un produit ne réponde pas à toutes les exigences dans un certain cadre juridique, par exemple, un ingrédient actif est supérieur ou inférieur à une limite légale, l'ingrédient actif n'est pas approuvé dans ce cadre juridique,...

À partir de ce moment, le produit se trouve dans une zone grise entre les différents cadres juridiques possibles et on parle de produits "Borderline". Ce problème est connu chez les organisations belges et européennes^{13, 14}, et est également suivi par le Centre Antipoisons (Tableau 49).

Tableau 49: Expositions aux produits borderlines en 2020

Borderline	Animaux		Humains		Total	
	N	%	N	%	N	%
Borderline biocides	54	65,9	135	38	189	43,3
Borderline médicaments humains	6	7,3	125	35,2	131	30
Borderline produits cosmétiques	1	1,2	33	9,3	34	7,8
Borderline compléments alimentaires	3	3,7	20	5,6	23	5,3
Borderline médicaments vétérinaires	12	14,6	11	3,1	23	5,3
Borderline dispositifs médicaux	-	-	22	6,2	22	5
Borderline produits phytosanitaires	5	6,1	5	1,4	9	2,1
Autre produits	-	-	3	0,8	3	0,7
Non précisé	1	1,2	1	0,3	2	0,5
Total	82	100	355	100	436	100

Le groupe des produits biocides limites contient principalement des produits répulsifs pour chiens et chats (57/189), suivis des insecticides et des rodenticides à action physique (colles/pièges à mouches) (48/189).

Parmi les médicaments humains borderlines, nous trouvons surtout des agents qui se situent entre les cosmétiques et les médicaments humains. En pratique, ces agents ne sont pas enregistrés en tant que médicaments, mais en raison de leur composition, de leur mode d'action/emploi et de leur profil de sécurité, ils ne correspondent pas entièrement au cadre juridique choisi. Quelques exemples : Fenigel®, DIaseptyl®, Kalip'tus®,...

¹³ <https://fytoweb.be/nl/gewasbeschermingsmiddelen/specifieke-middelen/borderline-producten>

¹⁴ https://ec.europa.eu/growth/sectors/cosmetics/products/borderline-products_en

2.6 Academie du CAP AGC Academy

2.6.1 Résumés soumis dans le cadre de conférences

2.6.1.1 Congres EAPCCT, Talinn, 19-22 mai 2020

Annulé suite à la crise sanitaire COVID-19

Résumés approuvés:

Descamps A, Vandijck D, Buylaert A, Mostin M, De Paepe P. Adults admitted to the emergency department of a university hospital in Belgium for acute poisoning with ethanol as a co-ingestant: characteristics and direct medical costs.

Moens J. Two cases of opioid withdrawal syndrome after alcohol dependence treatment with nalmefene successfully treated with morphine.

Verstegen G, Mostin M, Descamps A. A watchful foretaste of Article 45 Annex VIII: things you will wish you knew before.

Wuyts F, Verstegen G, Mostin M, Descamps A. Current experience of the Belgian Poison Centre with the new product notification requirements implementing article 45.

2.6.1.2 International Forum on Quality and Safety in Healthcare, Copenhagen, 29-30 avril 2020

Annulé suite à la crise sanitaire COVID-19.

Résumés approuvés:

Descamps A, Vandijck D, Buylaert W, De Paepe P. Hospital referrals of patients with acute poisoning: impact of the compliance of patients with the advice of the Belgian Poison Centre.

2.6.2 Articles

Descamps A, Vandijck D, Buylaert W, Mostin M, De Paepe P. Hospital referrals of patients with acute poisoning by the Belgian Poison Centre: analysis of characteristics, associated factors, compliance, and costs. *Emerg Med J* 2020. doi: 10.1136/emered-2019-209202.

Descamps A, De Peape P, Buylaert W, Mostin M, Vandijck D. Adults with acute poisoning admitted to a university hospital in Belgium in 2017: cost analysis benchmarked with national data. *Clin Toxicol* 2020. doi: 10.1080/15563650.2019.1651856.

2.6.3 Livres

Descamps A. Patient profile and cost of acute poisonings. A comparative study of emergency department admissions versus Poison Centre consultations. Asse, Belgium 2020. D/2020/2451/19. ISBN 9789464071832.

2.6.4 Présentations et formations

F. Wuyts. Présentation pour Detic. 19 février 2020. 'Notification future au Centre Antipoisons: travailler ensemble pour trouver une solution'.

F. Wuyts. Présentation pour Essenscia, 26 mars 2020. 'VLARIP: Notification au Centre Antipoisons belge et suivi de la notification harmonisée'.

F. Wuyts. Présentation pour ECHA, 23 septembre 2020. Meeting with Appointed Bodies and Poison Centres.

F. Wuyts. Présentation pour 'Luxembourg Institute of Science and Technology (LIST)', Grand-Duché de Luxembourg. 10 novembre 2020. Online session on the declaration of hazardous mixtures in Luxembourg.

Y. Haerden. Présentation pour "Société des Pharmaciens Francophones". 18 février 2020, 3 mars 2020, 22 septembre 2020.

2.6.5 Encadrement des étudiants

Boonaert S, Descamps A, Vandijck D. Toxicovigilance dans le travail de la jeunesse. Ghent University, Faculty of Medicine and Health Sciences, 2020 - 2022.

Braem R, Descamps A, Vandijck D. Le protoxyde d'azote : un phénomène récent Ghent University, Faculty of Medicine and Health Sciences, 2020 - 2022.

Daver A, Descamps A, Vandijck D. Connaissance et perception de l'intoxication au monoxyde de carbone par le grand public Ghent University, Faculty of Medicine and Health Sciences, 2020 - 2022.

Kestens E, Vandijck D, Descamps A. Comment les Centres Antipoisons communiquent-ils? Aperçu de l'utilisation des médias sociaux dans le monde et analyse de l'utilisation et de la fonction des médias sociaux dans une sélection de centres antipoisons. Ghent University, Faculty of Medicine and Health Sciences, 2020 - 2022.

Roelandt S, Vandijck D, Descamps A. Analyse des appels des services d'urgence 112, ambulance et MUG au Centre Antipoisons en cas d'intoxication en 2018. Ghent University, Faculty of Medicine and Health Sciences, 2020 - 2022.

Truyers J, Descamps A. Acute pediatric nicotine intoxication due to e-vaping liquids: a novel and growing health risk in Belgium. Catholic University of Leuven, Faculty of Medicine, 2020 - 2021.

Vandenbulcke B, Vandijck D, Descamps A. Analyse des appels des hôpitaux au Centre antipoisons pour intoxication en 2018. Ghent University, Faculty of Medicine and Health Sciences, 2020 - 2022.

2.7 Point de contact pour la sensibilisation et la prévention

2.7.1 Le site web



Avec plus de 4 millions de pages consultées et près de trois millions de sessions, notre site web a encore une fois de plus battu des records. Traditionnellement, le site est particulièrement bien fréquenté au printemps et en été. Il est encourageant de constater que pour de nombreux sujets, comme la chenille processionnaire du chêne, mais aussi l'intoxication au CO, les chiens et le chocolat, les huiles essentielles, les piqûres d'abeilles et de guêpes, etc., le site web du Centre Antipoisons apparaît comme le site de

référence pour des informations fiables sur les intoxications, tant pour les professionnels que pour le grand public (Tableau 50).

Tableau 50: Chiffres du site www.centreantipoisons.be pour 2020

Période	Utilisateurs	Sessions	Pages consultées
	N	N	N
Janvier	183.666	207.754	294.933
Février	149.832	169.056	241.149
Mars	175.712	198.680	282.886
Avril	226.705	253.340	351.306
Mai	245.774	277.400	385.246
Juin	241.519	273.064	361.632
Juillet	266.005	300.957	386.841
Août	380.995	437.704	543.347
Septembre	204.468	231.847	302.202
Octobre	181.091	203.504	316.086
Novembre	166.824	184.582	274.876
Décembre	179.815	200.374	281.708
TOTAL	2.602.406	2.938.262	4.022.212

Si l'on regarde de plus près les pages qui ont été les plus visitées sur le site en 2020, il n'y a pas grand-chose de nouveau sous le soleil. Plus d'un visiteur sur dix cherche des informations sur la page bien documentée consacrée aux piqûres de guêpes. Au printemps et en été, jusqu'à un cinquième des visiteurs atterrissent sur cette page. Les pages détaillées sur le CO sont particulièrement instructives et très appréciées. Pendant les mois d'hiver, ces pages sont à leur tour consultées par jusqu'à un cinquième de tous les visiteurs du site web. De nombreux visiteurs s'inquiètent pour leurs animaux de compagnie. L'empoisonnement des chiens par le chocolat occupe à nouveau la troisième place (Tableau 51).

Tableau 51: Pages les plus visitées sur <https://www.centreantipoisons.be/>

Page	Pages consultées	% du nombre total de pages vues
Piqûres de guêpes, bourdons, abeilles et frelons	557.582	13,82%
Empoisonnement au CO	264.043	6,55%
Empoisonnement des chiens par le chocolat	201.706	4%
Processionnaire du chêne	135.628	3,36%
Huiles essentielles	91.122	2,26%
Le pasteur	88.091	2,19%
Produits pour la piscine	85.085	2,11%
Les morsures vipère	66.004	1,70%
Eau de Javel	60.821	1,50%
Champignons dans la maison	58.019	1,40%

2.7.2 Médias sociaux



853
Followers

Les médias sociaux du Centre Antipoisons belge ont très bien fonctionné en 2020. Plus précisément, au 31 décembre 2020, nous avons enregistré 853 followers sur Twitter, 1 810 likes sur Facebook.



1.810
Likes

Les messages publiés sur ces médias sociaux ont atteint un total de 1.009 140 personnes en 2020. Cela représente une augmentation de 59 % par rapport à 2019.



234
Followers

En 2020 également, la page LinkedIn du Centre Antipoisons a été relancée. La page comptait 187 adeptes au 31 décembre 2020. Une page Instagram pour le Centre a également été créée début 2020, comptabilisant 234 followers le 31 décembre 2020.



187
Followers

2.7.3 Bulletins d'information

La primeur des nouveaux articles sur le site web était destinée aux presque deux mille destinataires de notre bulletins d'information. Six bulletins d'information ont été publiés en 2020, dont un numéro thématique spécial sur le livre "Consommation et intoxication. Histoire du Centre Antipoisons".

Les contributions sous forme de publications sur la sécurité à l'intérieur et autour de la maison en période de COVID-19, l'intoxication par l'eau, les algues bleues, les pommes de terre vertes/tomates vertes, le "Lire avant d'utiliser", les châtaignes, l'hydroxychloroquine et les bougies ont été très appréciées et ont également contribué au succès du site web.

2.7.4 Presse

Le Centre Antipoisons bénéficie d'une couverture médiatique de plus en plus importante, avec plus de deux cents mentions et contributions par an. **En 2020, les médias ont plus que jamais trouvé le Centre Antipoisons, avec un nombre record de 226 articles ou autres contributions.** L'année 2020 était une année corona et cela a généré beaucoup d'attention dans la presse pour le Centre Antipoisons.



Près de la moitié des contributions de la presse concernaient des produits ménagers. Après tout, beaucoup de choses ont mal tourné avec ce type de produits en 2020. Le nombre d'expositions aux gels désinfectants pour les mains et à l'eau de Javel est particulièrement élevé, ce qui explique en grande partie la forte couverture médiatique des produits ménagers. En outre, la

campagne "Lire avant utilisation", une collaboration entre le SPF Santé publique et le Centre Antipoisons, a été couronnée de succès. Cette campagne a également suscité un grand intérêt de la presse pour les produits ménagers. Trois communiqués de presse, "La crise du COVID-19 augmente le nombre d'appels au Centre Antipoisons", "La crise de la Corona entraîne une augmentation du nombre d'accidents avec des produits chimiques" (avec le SPF Santé publique) et "Graves lésions oculaires dues à des éclaboussures/projections de gels alcoolisés dans les yeux chez les enfants", ont suscité l'intérêt de la presse.

Le Tableau 52 montre les thèmes qui ont été discutés le plus fréquemment:

Tableau 52: Thèmes qui ont été le plus couverts par les médias en 2020

Sujet	Nombre d'entrées
Produits ménagers	95
Général	60
Champignons	17
Empoisonnement au CO	14
Plantes	10
Médicaments	9
Toxique pour les animaux	4
Poppers	3
Guêpes	2
Perles de gel	2
Gaz hilarant	2
Citrouilles	2
Total	220

Sous le thème "Général", nous entendons principalement les articles qui ont parlé en général du nombre d'appels reçus par le Centre Antipoisons en 2019 (via un communiqué de presse sur le rapport annuel 2019), mais aussi dans la période du lockdown en 2020. Nous trouvons également une contribution autour du livre "Consommation et intoxication", notamment dans l'émission "Interne Keuken" sur Radio 1 et sur TV Plus, et autour du nouveau directeur général adjoint, le professeur Dominique Vandijck.

L'accent mis sur les champignons et les intoxications au CO a été une constante. L'accent mis sur les plantes a été suscité par le communiqué de presse "Plus de 2.500 appels pour des plantes vénéneuses en 2019".

Quels médias ont accordé le plus d'attention au Centre Antipoisons? Une rupture importante dans la tendance est qu'en 2020, le Centre Antipoisons a souvent été mis en avant dans les médias radio et télévisés. Par exemple, le Centre a pu être vu/entendu 25 fois sur VRT, 20 fois sur RTBF, 9 fois sur VTM (y compris Joe FM/Q Music) et 7 fois sur RTL. Les journaux du groupe Sud Presse ont accordé 26 fois leur attention au Centre Antipoisons, suivi de près par Het Nieuwsblad/Gazet Van Antwerpen/Het Belang van Limburg (20 contributions), Het Laatste Nieuws (17 contributions) et Le Soir (10 contributions). La presse étrangère a également découvert le Centre Antipoisons, avec des articles dans Linda NL, Algemeen Dagblad, APF Factual, Le Monde et Le Parisien.

3 Données administratives

3.1 Statut

Le Centre Antipoisons est une fondation d'utilité publique (A.R. du 10/3/1967).

Le Centre est inclus dans l'Arrêté royal du 9 octobre 2002 portant sur la création des services d'urgence. Cet arrêté royal stipule que les opérateurs doivent prendre en charge les frais de télécommunication vers la ligne d'urgence.

Le Ministre de la Santé détermine le montant de la subvention à accorder au Centre Antipoisons dans le cadre de l'aide médicale urgente.

La Loterie Nationale verse la subvention conformément à l'Arrêté royal qui détermine la répartition des subventions pour l'exercice budgétaire de l'année.

3.2 Personnel

Le 31/12/2020, le Centre Antipoisons comptait 26 employés ou 22,9 équivalents temps plein.

Tableau 53: Personnel 2020

Catégorie	Personnel		Équivalent temps plein	
		N		N
Direction		2		2
Directrice générale	1		1	
Directeur général adjoint	1		1	
Cellule scientifique		16		13,4
Médecin	10		8,4	
Pharmacien	4		3	
Collaborateur scientifique	2		2	
Sécrétariat général		3		3
Comptable	1		1	
Secrétaire administrative	2		2	
Secrétariat médical		2		1,5
Cellule informatique		2		2
Coordinateur informatique	1		1	
Gestionnaire réseau	1		1	
Coordinateur communication et marketing		1		1
Total		26		22,9

3.3 Résultats 2020 - Budget 2021

Tableau 54: Frais 2020

Frais	Resultat 2020	Budget 2021
	N	N
Frais de personnel	2.444.305	2.697.883
Frais de fonctionnement	310.401	375.189
Prestations tiers	49.089	35.000
Congrès & réunions	7.882	26.000
Loyer locations et entretien	49.477	49.500
Antidotes	44.788	90.000
Informatique	32.347	24.500
Prévention et information	3.164	15.000
Documentation	43.328	49.650
Poste	87	1.200
Télécommunication	49.651	49.000
Matériel de bureau	18.788	15.250
Assurances	3.381	1.939
Mobilier	552	5.500
Autres frais de fonctionnement	7.867	12.650
Autres charges d'exploitation	259.903	-142.000
Amortissements	58.977	0
Provisions (vacances,...)	89.616	-145.000
Autres charges d'exploitation	0	0
Frais financiers	1.310	3.000
Fonds alloués	110.000	0
Total des frais	3.014.609	2.931.072

Tableau 55: Revenus 2020

REVENUS	RESULTAT 2020	BUDGET 2021
	N	N
Aide facultative (essenscia, pharma.be)	86.510	86.510
Dons	250	300
Projets	159.132	144.707
Personnel statut particulier	216.889	184.079
Prestations	76.229	93.350
Produits financiers	0	1.000
Remboursement de frais de personnel	570	0
	539.580	509.946
Subside de base SPF Santé via la Loterie Nationale	2.188.075	2.188.075
Projet ICT Loterie Nationale	21.300	21.300
Projet CO Loterie Nationale	52.800	0
	2.262.175	2.209.375
Convention Grand-Duché de Luxembourg	213.903	214.597
Total revenus	3.015.658	2.933.918
Solde	1.049	2.846

3.4 Conseil d'administration

Tableau 56: Conseil d'administration

Coseil d'administration	Nom
Président	A. De Wever
Membres	P. De Paepe T. Cattoor P.. Daenens F. Cotton L. Dierckx K. Lanckmans C. Charlier A. Adriaensen F. Van Tiggelen A.. Vietinck P. Wallemacq
Représentant du ministre de la protection des consommateurs, de la santé publique et de l'environnement	M. T. Roisin
Directrice générale	A Descamps
Directeur général adjoint	D. Vandijck



Restez informé de nos activités!
Inscrivez-vous à notre newsletter!

